

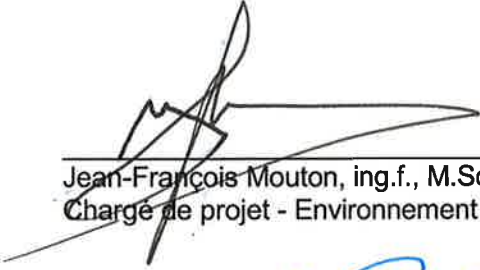
A N N E X E E

Évaluation environnementale de site Phase I et II

VILLE DE GATINEAU
ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN PINK
VILLE DE GATINEAU, QUÉBEC

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE DE PHASE I

Préparé par :


Jean-François Mouton, ing.f., M.Sc., EESA®
Chargé de projet - Environnement

Vérifié par :


Jean Roberge
Associé, Directeur - Environnement

PROJET N° G001739-135-080
Le 30 janvier 2009

Sommaire exécutif (ÉES PHASE I)

Identification du site:	
Emplacement:	Chemin Pink entre la rue de la Gravité et le corridor Deschênes Ville de Gatineau, Québec
No. de lots :	11-1 Ptie, 11Ptie, 11-17 Ptie, 11-18 Ptie, 11-19 Ptie, 11-20 Ptie, 11-21 Ptie, 11-36 Ptie, 12 Ptie, 14A-8 et 13B Ptie, rang 5, circonscription foncière de Gatineau
Activités:	11 Ptie, 12A Ptie, 12 Ptie, 13A Ptie, 13B Ptie, 14A Ptie, 14 B Ptie et 15A Ptie, Rang4, circonscription foncière de Gatineau Élargissement du chemin Pink
Nom de l'inspecteur :	Stéphane Rouleau, technicien en environnement (Cima+ Gatineau)
Personne-ressource:	M. Frédéric Tremblay (Ville de Gatineau)

Sommaire des informations et recommandations

<u>Sources de contamination</u>	<u>Preuve de contamination</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Interventions recommandées</u>
Historique de l'utilisation du site	Nulle	Le chemin Pink était bordé par des terrains agricoles jusque dans les années quatre-vingt. Dans les années quatre-vingt, les terrains adjacents se sont progressivement développés. Des quartiers résidentiels sont apparus dans sa partie est du chemin Pink et des bâtiments commerciaux et industriel à l'ouest du chemin Vernon. Actuellement, le boulevard des Grives et de l'Europe ainsi que la rue du Conservatoire sont construites. Des quartiers résidentiels avec quelques commerces se sont développés au sud du chemin Pink entre la rue Vernon et la rue de la Gravité ainsi qu'autour de la rue du Conservatoire.	Aucune
Propriétés avoisinantes	Potentielle	Les propriétés adjacentes au chemin Pink sont occupées par des résidences, des bâtiments commerciaux et industriels. Une station-service située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink (1668, chemin Pink) est titulaire d'équipements pétroliers (5 réservoirs souterrains pour un volume total de 125 000 litres). La présence de réservoirs pétroliers souterrains en bordure du chemin Pink représente une source de contamination potentielle du site à l'étude	Procéder à une caractérisation environnementale des sols de la portion nord du chemin Pink en bordure de la station-service localisée au 1668 chemin Pink.
Réservoirs souterrains de stockage	Potentielle	Aucun réservoir souterrain n'a été observé sur le site à l'étude. Une station-service située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink (1668, chemin Pink) est titulaire d'équipements pétroliers (5 réservoirs souterrains pour un volume total de 125 000 litres). La présence de réservoirs pétroliers souterrains en bordure du chemin Pink représente une source de contamination potentielle du site à l'étude	Procéder à une caractérisation environnementale des sols de la portion nord du chemin Pink en bordure de la station-service localisée au 1668 chemin Pink.
Réservoirs hors sol de stockage	Nulle	Aucun réservoir hors sol n'a été observé sur le site à l'étude.	Aucune
Équipements souterrains	Nulle	Des infrastructures municipales sont présentes sur le site à l'étude.	Aucune
Remblai	Nulle	Aucun indice de remblai n'a été observé sur le site à l'étude.	Aucune



Sommaire exécutif (ÉES PHASE I)

Taches et déversements	Nulle	Aucune tache ou déversement n'a été observé sur le site à l'étude ou sur les terrains contigus.	Aucune
Systèmes de chauffage et de climatisation	Nulle	Aucun bâtiment n'est présent sur le site à l'étude.	Aucune
Produits d'entretien	Nulle	Il ne se trouve aucun bâtiment sur le site à l'étude.	Aucune
Amiante	Nulle	Aucun bâtiment ni matériel susceptible de contenir de l'amiante n'est présent sur le site à l'étude.	Aucune
MIUF	Nulle	Aucun bâtiment ni matériel susceptible de contenir de la MIUF n'est présent sur le site à l'étude.	Aucune
Gestion des déchets	Nulle	Il n'y a aucun bâtiment ou activité génératrice de déchets sur le site à l'étude.	Aucune
BPC	Nulle	Aucun indice de contamination au BPC n'a été observé sur le site à l'étude ou les terrains contigus.	Aucune
Substances appauvrissant la couche d'ozone	Nulle	Aucun équipement ni matériel susceptible de contenir des substances appauvrissant la couche d'ozone n'est présent sur le site à l'étude.	Aucune
Champs électromagnétiques	Nulle	Aucune source de champs électromagnétiques n'a été observée sur le site à l'étude.	Aucune
Conditions hygiéniques	Nulle	Aucun signe d'insalubrité n'a été observé sur le site à l'étude.	Aucune

Conclusion et recommandations

L'évaluation environnementale de site de Phase 1 pour le projet d'élargissement du chemin Pink sur le territoire de la Ville de Gatineau, a révélé des indices de contamination potentielle liés à ce site. En effet, selon les informations reçues des autorités publiques, nos études de dossiers et notre visite du terrain, il est démontré que :

- ✚ Une station-service située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink (1668, chemin Pink) est titulaire d'équipements pétroliers (5 réservoirs souterrains pour un volume total de 125 000 litres). La présence de réservoirs pétroliers souterrains en bordure du chemin Pink représente une preuve de contamination potentielle du site à l'étude.

Ainsi, nous concluons que les sols sont susceptibles d'avoir été contaminés par des activités passées et présentes. Une caractérisation environnementale de type Phase II est recommandée. Les travaux réalisés dans le cadre de cette étude complémentaire devront porter sur la vérification de la qualité environnementale des sols aux endroits suivants :

- ✚ la portion nord du chemin Pink en bordure de la station-service localisée au 1668 chemin Pink.

Glossaire : Potentielle : Preuve possible de contamination observée.
 Réelle : Preuve évidente de contamination détectée
 Nulle : Absence de preuve de contamination

Note : Ce sommaire fait partie d'un rapport d'évaluation détaillé qui contient certaines informations essentielles à son interprétation.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. INTRODUCTION.....	1
2. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE DE PHASE I	2
2.1 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....	2
2.2 HISTORIQUE DU SITE	2
2.2.1 Titres de propriété.....	3
2.2.2 Photo-interprétation	4
2.2.3 Dossier d'assurance incendie	5
2.3 RENSEIGNEMENTS DE SOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES.....	6
2.3.1 Ville de Gatineau.....	6
2.3.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.....	6
2.3.3 Régie du bâtiment du Québec	8
2.3.4 Études antérieures.....	9
2.3.5 Entrevue.....	9
2.4 DESCRIPTION DU SITE À L'ÉTUDE	10
2.4.1 Caractéristiques géologiques et topographiques.....	10
2.4.2 Visite de la propriété	11
2.4.3 Terrain étudié.....	11
2.4.4 Terrains voisins.....	12
2.4.5 Bâtiment.....	12
2.4.6 Substances désignées.....	12
2.4.7 Conditions hygiéniques.....	13
2.4.8 Surfaces extérieures.....	13
2.4.9 Réservoirs de stockage	13
2.4.10 Réservoirs souterrains de stockage.....	13
2.4.11 Équipements souterrains	14
2.4.12 Taches et déversements.....	14
2.4.13 Remblai.....	14
3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	15
4. LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE	16



LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Plan de localisation
Annexe B	Plan de zonage et plan cadastral
Annexe C	Photographies aériennes
Annexe D	Correspondances et demandes d'accès à l'information
Annexe E	Photographies du site



1. INTRODUCTION

CIMA+ a été mandatée par la Ville de Gatineau pour réaliser une évaluation environnementale de site de Phase I portant sur le chemin Pink, entre la rue de la Gravité et l'éventuel corridor Deschênes (advenant la construction du prolongement de l'autoroute 50), dans le secteur Hull-Aylmer de la Ville de Gatineau (voir les plans de localisation à l'annexe A).

Cette évaluation environnementale s'inscrit dans le cadre de l'étude d'impact environnemental ayant trait à l'élargissement à quatre voies du chemin Pink sur le territoire de la Ville de Gatineau. Pour la réalisation de ce projet, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) demande qu'une EES Phase I soit réalisée afin de déterminer la présence ou l'absence d'une contamination réelle ou potentielle sur le tronçon à l'étude, en fonction des activités présentes ou passées.

Le mandat de Phase I consiste, dans un premier temps, à obtenir les renseignements pertinents auprès des différentes autorités publiques, ainsi qu'auprès d'institutions privées, par le biais d'études de dossiers et d'entrevues. Une inspection des lieux est effectuée en seconde étape, afin d'identifier les éléments qui seraient source de responsabilités environnementales et d'évaluer les risques environnementaux correspondants. Une évaluation sommaire des risques associés aux activités effectuées sur les terrains avoisinants est aussi définie. Les informations recueillies conduisent à une conclusion sur l'absence ou la présence, réelle ou potentielle, de signes de contamination du site et à l'élaboration de recommandations visant à minimiser les risques environnementaux.

Pour le présent projet, aucune évaluation environnementale du site n'aurait été réalisée antérieurement sur le terrain à l'étude, selon les informations reçues de la part de la Ville de Gatineau, du MDDEP et de la Régie du bâtiment du Québec.

Le présent rapport d'évaluation doit être lu et interprété en considérant les limites et les contraintes de l'étude qui sont présentées à la section 4.



2. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE DE PHASE I

2.1 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

La méthodologie appliquée est basée sur les pratiques et les principes énoncés dans la norme CSA Z768-01, «*Évaluation environnementale de site, phase I*» de l'Association canadienne de normalisation et du *Guide de caractérisation des terrains* publié par Environnement Québec (2003).

L'étude débute par une étude de dossiers, dont les essentiels sont :

- Photographies aériennes ;
- Dossiers sur l'utilisation du terrain ;
- Recherche de titres et rôles d'évaluation ;
- Évaluations et études environnementales antérieures ;
- Informations réglementaires ;
- Cartes topographiques et géologiques.

Des entrevues et des demandes d'accès à l'information sont réalisées par la suite dans l'objectif de corroborer ou compléter les renseignements recueillis dans le cadre de l'étude de dossiers.

Une visite du site s'ensuit pour observer directement le terrain en cause et les terrains contigus. L'inspection se limite à l'observation des éléments visibles et accessibles sans activités destructives (ex : excavation). L'évaluateur se concentre alors sur des zones spécifiques identifiées lors de l'étude de dossiers et note les limites générales de l'inspection, particulièrement les obstacles et les conditions du site.

2.2 HISTORIQUE DU SITE

Cette section présente les différentes études de dossiers effectuées, tel qu'énumérés précédemment.

2.2.1 Titres de propriété

Selon le site de la Ville de Gatineau, le site à l'étude est composé des lots suivants :

LOTS	RANG	CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
11-1 Ptie, 11Ptie, 11-17 Ptie, 11-18 Ptie, 11-19 Ptie, 11-20 Ptie, 11-21 Ptie, 11-36 Ptie, 12 Ptie, 14A-8 et 13B Ptie,	Rang 5	Gatineau
11 Ptie, 12A Ptie, 12 Ptie, 13A Ptie, 13B Ptie, 14A Ptie, 14 B Ptie et 15A Ptie,	Rang 4	Gatineau

Quoique les travaux soient prévus dans l'emprise du chemin Pink, ils pourraient empiéter sur les terrains desservis et les lots avoisinants. Ainsi, le Registre foncier fut également consulté quant à ces lots.

Selon la consultation du Registre foncier, l'emprise du chemin Pink appartient au Ministère des Transports du Québec.

Une recherche des titres a été réalisée le 15 janvier 2009 pour connaître davantage l'historique de l'occupation des terrains adjacents au chemin Pink. Les entreprises suivantes ont été notées dans la chaîne des titres:

À L'OUEST DU BOULEVARD DE L'EUROPE	À L'EST DU BOULEVARD DE L'EUROPE
<ul style="list-style-type: none"> • Les Dev. Imm. Gamelin Ltée • Les Maisons Arrowood Limited • Les investissements A. D. Tremblay • M.R. Gas Limited • Gestion Syberco Ltée • 4373511 Canada inc. • Soc. Am. Outaouais • 139524 Canada inc. • 114585 Canada Ltée • 175479 Canada Ltée • 6901786 Canada inc. • Musée Canadien de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> • 165326 Canada inc. • Infra Holding Ltd. • Bona Building & management Company Limited • Phoenix Commercial properties Inc. • 6181317 Canada inc. • First Capital Corporation inc. • 3223701 Canada inc. • Construction Deschênes Québec Ltée • 3023753 Canada inc. • 112390 Canada inc. • 145326 Canada inc. • 3634451 Canada inc. • 3312801 Canada inc. • 4022408 Canada inc.



Le reste de la chaîne des titres consiste en diverses transactions entre plusieurs particuliers. La chaîne des titres a été vérifiée jusqu'en 1900.

Selon la consultation du Registre foncier, les propriétés adjacentes au chemin Pink sont demeurées résidentielles à l'est du Boulevard de L'Europe, commerciales et institutionnelles à l'ouest du Boulevard de l'Europe. Une station service a été notée dans la recherche de titre pour la propriété localisée au 1668 chemin Pink, soit la compagnie M.R. Gas Limited.

2.2.2 Photo-interprétation

Une recherche de photographies aériennes fut effectuée le 7 janvier 2009 à la Photothèque nationale de l'air de Ressources naturelles Canada à Ottawa. Le tableau suivant présente une description du site et de son secteur pour chacune des photographies aériennes qui figurent à l'annexe C de ce rapport.

PHOTOGRAPHIE	ÉCHELLE	DATE	DESCRIPTION
Photographie aérienne A13966 #03	1 :40 000	1953	<p>Le secteur photographié est majoritairement agricole. Le Chemin Pink, le chemin Vanier et le chemin de la Montagne sont construits. Des terres agricoles sont présentes en bordure du chemin Pink. Quelques résidences et fermes sont présentes dans la partie ouest du chemin Vanier.</p> <p>Le chemin Pink est traversé par le ruisseau Moore et le ruisseau des Fées. On note la présence d'une carrière au nord-est de l'intersection du chemin Pink et du chemin Vanier.</p>
Photographie aérienne A31267 #219	1 : 25 000	1981	<p>Les terrains adjacents au chemin Pink sont toujours des terres agricoles. Toutefois, des modifications sont observables comparativement à la photographie aérienne de 1953 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La carrière située au nord de l'intersection nord-est du chemin Vanier et du chemin Pink a augmenté sa superficie d'exploitation. 2. Un grand édifice gouvernemental est présent au nord du chemin Pink à l'est de la carrière. 3. Des bâtiments commerciaux sont présents au sud de la carrière en bordure nord du chemin Pink. 4. Quelques résidences sont présentes en bordure du chemin Pink dans sa partie est.

PHOTOGRAPHIE	ÉCHELLE	DATE	DESCRIPTION
Photographie aérienne A28313 #10	1 : 20 000	1997	Des changements importants sont observables comparativement à la photographie aérienne de 1981. La rue Vernon et la rue Auguste-Mondoux sont construites et plusieurs bâtiments commerciaux et industriels sont construits en bordure de ces rues. Les installations du Musée de la Nature sont également construites. Elles sont situées entre la carrière et l'édifice gouvernemental en bordure nord du chemin Pink. Un quartier résidentiel autour de la rue de la Gravit� et de la rue de la Brise dans la partie est du chemin Pink est en cours de d�veloppement.
Photographie a�rienne Ville de Gatineau	1 :40 000 (�chelle originale)	2007	Le secteur � l'�tude s'est fortement urbanis�. Le boulevard des Grives et de l'Europe ainsi que la rue du Conservatoire sont construites. Des quartiers r�sidentiels avec quelques commerces se sont d�velopp�s au sud du chemin Pink entre la rue Vernon et la rue de la Gravit� ainsi qu' autour de la rue du Conservatoire.

Les photos a riennes suivantes furent  galement consult es afin de compl ter l' valuation de l'utilisation historique du site   l' tude et du secteur environnant. Ces photographies montrent essentiellement l' volution du secteur du chemin Pink, tel que d crit dans le tableau pr c dent.

Photographie A�rienne	Date	Photographie A�rienne	Date
A31838 #99	2002	A23191 #42	1973
A28464 #81	2001	A21356 #42	1969
A28361 #30	1998	A19810 #24	1966
A28313 # 29	1997	A18740 #14	1965
A28147 #197	1994	A18638 #44	1964
A27961 #12	1990	A17268 #08	1960
A27273 #141	1988	A13345 #264	1951
A31407 #50	1985	A14755 #33	1955
A26246 #90	1983	A10368#189	1946
A31188 #26	1978	A7194#34	1944
A24622 #120	1977		

2.2.3 Dossier d'assurance incendie

En consultant la collection des plans d'assurance incendie conserv s aux Archives de la Biblioth que nationale   Ottawa, il a  t  possible de retracer deux plans d'assurance incendie, un pour la *Town of Aylmer, Qu bec* et l'autre pour la *City of Hull, Qu bec*. Le plan pour la *Town of Aylmer* a  t  produit par le *Canadian Underwriters' association* (Toronto) en juillet 1952. Il est compos  de 20 feuillets. Le plan pour la *City of Hull* a  t  produit  galement par le *Canadian Underwriters' association* (Toronto) en avril 1968. Il est compos  de 35 feuillets. Le chemin Pink ne figure sur aucun des feuillets. Ainsi, aucun d tail n'est inscrit quant au site   l' tude.



2.3 RENSEIGNEMENTS DE SOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES

2.3.1 Ville de Gatineau

Les informations obtenues auprès du Service d'urbanisme de la Ville de Gatineau montrent que le chemin Pink chevauche des zones résidentielles (H), commerciales (C), industrielles (I), communautaires (P) et d'aménagement différé (X).

Une copie du plan de zonage de la Ville de Gatineau se trouvent à l'annexe B de ce rapport.

Le zonage des environs du chemin Pink est comme suit :

Nord : Zone résidentielle (H), commerciale (C), industrielle (I), récréative (P) et aménagement différé (X);

Sud: Zone résidentielle (H) et commerciale (C);

Est : Zone résidentielle (H);

Ouest: Zone résidentielle (H), commerciale (C) et d'aménagement différé (X).

Une demande d'accès à l'information a aussi été envoyée afin de savoir si le Service du greffe de la Ville de Gatineau possédait des dossiers concernant des plaintes environnementales ou des avis d'infraction. Le service de Greffe n'a retrouvé aucune information démontrant des incidents de nature environnementale relativement à ladite propriété (voir annexe D).

2.3.2 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Le site Internet du *Répertoire des terrains contaminés* géré par le MDDEP a été consulté le 10 décembre 2008. Selon la mise à jour du 8 décembre 2008, le site à l'étude ne figure pas sur le répertoire. Dans un rayon de 300 m du site à l'étude, le dossier suivant a été trouvé :



Nom du dossier	Adresse	Distance du site (m)	Contaminants	Réhabilitation	Qualité des sols après réhabilitation
Northern Telecom limitée	1770, chemin Pink, Aylmer	En bordure en amont	Solvants ¹	Terminée en 1996	Non précisée

Ce site est situé en bordure nord du chemin Pink et a été réhabilité.

Le *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels*, du MDDEP a été consulté le 10 décembre 2008. Selon la mise à jour du 7 décembre 2008, le site à l'étude ne figure pas sur le répertoire. Aucun dossier n'a été recensé à l'intérieur d'un rayon de 300 mètres du site à l'étude (voir annexe D).

Une demande d'accès à l'information a été formulée auprès du MDDEP - Direction régionale de l'Outaouais, afin d'obtenir les dossiers concernant l'environnement pour le site à l'étude. Le MDDEP a fourni les documents suivants (voir annexe D) :

- ✚ Une autorisation en vertu de l'article 32 de la LQE pour installer des services municipaux sur le chemin Pink (20 août 1996);
- ✚ Une autorisation en vertu de l'article 32 de la LQE pour l'installation d'une conduite d'aqueduc sur le chemin Pink pour relier les réseaux des secteurs Hull et Aylmer et pose d'un tronçon manquant de conduites d'égout domestique et d'aqueduc au sud du boulevard des Outaouais près de la rue des Hurons (12 décembre 2005);
- ✚ Un rapport d'inspection pour la propriété localisée au 1910, chemin Pink à Gatineau (25 mai 1995). Ce rapport d'inspection révèle que le propriétaire du 1910 chemin Pink, soit la compagnie Dryair 2000 inc, nettoyait des tuyaux noirs de caoutchouc avec une laveuse à pression et un savon dégraisseur dans le stationnement de l'entrepôt. Ces tuyaux étaient utilisés durant la saison pour le transport de propylène glycol dans les systèmes de chauffage. Les eaux de ruissellement provenant de ce nettoyage s'écoulaient vers un fossé en bordure de la rue Vernon. Lors de cette inspection, le propriétaire a convenu avec l'inspecteur du MDDEP que le nettoyage de ces tuyaux se ferait dorénavant à l'intérieur de l'entrepôt où les rejets d'eaux usées n'atteindraient pas l'environnement.

- ✚ Une fiche technique de dossier (GTC) pour le terrain situé au 1770 chemin Pink, occupé par la compagnie Northern Telecom Limitée (8 juillet 1999). Cette fiche révèle que 42 000 m³ de sols étaient contaminés à un niveau supérieur à C. Une étude de caractérisation a été réalisée en 1991 et le site a été réhabilité en 1996.
- ✚ Un document intitulé «Phase II Passive remedial strategy groundwater quality update with respect to the MEF 1998 Policy on contaminated » (décembre 1998). Ce document fait une synthèse des travaux de restauration de pompage et de traitement à l'ancienne propriété de Northern Telecom au 1770 chemin Pink. Cette étude démontre que le site à l'étude a été réhabilité.

2.3.3 Régie du bâtiment du Québec

Le registre des installations d'équipements pétroliers², géré par la Régie du bâtiment du Québec, a été consulté le 11 janvier 2009. Selon la mise à jour du 7 janvier 2009, les propriétés suivantes possédant des installations d'équipements pétroliers ont été recensées dans un rayon de 300 mètres.

Adresse	Distance (m) amont/aval vs site à l'étude	Dossier RBQ
1141, chemin Vanier	~ 100 m au nord en amont hydraulique	604318
685, Boulevard des Grives	En bordure du chemin Pink en aval hydraulique	604030
1668, chemin Pink	En bordure du chemin Pin, en amont hydraulique	300760
500 chemin Vernon	~ 200 m au nord en amont	603858

De plus, la liste des titulaires d'un permis d'équipements pétroliers de la Régie du bâtiment pour la région de Gatineau a été consultée le 11 janvier 2009³. Selon la mise à jour du 3 janvier 2009, les titulaires de permis suivants ont été recensés à proximité du site à l'étude (rayon de 300 m).



2 Disponible sur le site :

http://www.rbq.gouv.qc.ca/dirPublication/dirEntreprises/dirEquipementsPetroliers/Liste_equipements_petroliers.pdf

3<http://www.rbq.gouv.qc.ca/dirLoisReglementsCodes/dirCodeConstruction/chapitreEquipementPetroliers/Permis/titulaires.asp>

Nom de l'exploitant	Adresse	Date d'émission	Date d'expiration	Capacité Autorisée (L)	Nb réservoirs autorisés	Distance (m) amont/aval vs site à l'étude ⁴
Baie Transport inc.	1141, ch. Vanier, Gatineau	2007/09/08	2009/09/07	50 000	1	100 m en amont hydraulique
Couche –Tard inc.	685, Boul. des Grives, Gatineau	2007/04/27	2009/04/26	90 000	2	En bordure en aval hydraulique
Les investissements A.D. Tremblay Ltée.	1668, chemin Pink, Gatineau	2007/07/01	2009/06/30	125 000	5	En bordure en amont hydraulique
Transport TFI 2, S E C	500, rue Vernon, Gatineau	2008/06/30	2010/06/29	13 600	1	200 m en amont hydraulique

Plusieurs titulaires de permis pétroliers sont situés en amont hydraulique du chemin Pink. Toutefois, plusieurs bâtiments et rues les séparent du chemin Pink. Cependant, la compagnie Les Investissements A.D. Tremblay est située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink. Par contre, le Couche-Tard est en aval hydraulique du chemin Pink bien qu'il soit en bordure du chemin Pink.

2.3.4 Études antérieures

Aucune étude géotechnique, environnementale ou autre n'a été soumise à notre attention dans le cadre de la présente évaluation environnementale.

2.3.5 Entrevue

Une entrevue a eu lieu le 10 septembre 2008 avec Monsieur Frédéric Tremblay, de la Ville de Gatineau. Selon lui, aucun abat-poussière n'aurait été utilisé sur ce tronçon du chemin Pink dans les années antérieures. D'après ses connaissances, les seuls réservoirs présents à proximité du chemin Pink seraient ceux présents sur la station-service située au 1668 chemin Pink.



2.4 DESCRIPTION DU SITE À L'ÉTUDE

Cette section a donc pour objectif de décrire les caractéristiques physiques de l'aire des travaux et des terrains avoisinants.

2.4.1 Caractéristiques géologiques et topographiques

Le site à l'étude figure sur la carte nommée *Géologie de surface Ottawa Ontario-Québec, (Carte N°1506A à une échelle 1 : 50 000)* produite pour la Commission géologique du Canada en 1982 par S.H. Richard. Plus de la moitié du chemin Pink présente des sédiments de la mer de Champlain. Ce type de dépôt prédomine principalement dans la partie centrale et est de la zone à l'étude, soit entre la rue Auguste-Mondoux et la rue de la Gravité. Les dépôts de surface que l'on retrouve dans cette section de la zone d'étude sont les suivants par ordre d'importance :

- ✚ **3** - Sédiments marins d'eau profonde: argile, argile silteuse et silt, généralement calcaires et fossilifères; recouverts par endroits de minces placages de sables;
- ✚ **5A** – Sédiments de la zone littorale et sub-littorale : gravier, sable et matériel plus grossier, généralement bien triés; dépôts de plage; généralement fossilifères; les différents types de plages dépendent de la nature du matériel sous-jacent (gravier, sable et blocs plus ou moins arrondis) caractérisent les dépôts de plage provenant du remaniement de dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires.

Pour la patrie à l'ouest de la rue Auguste-Mondoux, trois types de dépôts de surface sont observées selon leur ordre d'importance en superficie :

- ✚ **R** – Roche en place : Calcaires, dolomies, grès et par endroits schistes; lits horizontaux ou à pendage très faible;
- ✚ **7** - Dépôts organiques : humus et tourbe dans les régions marécageuses et les tourbières;
- ✚ **1a** – Till, plaine : dénivellations locales < 5 m.

Du point de vue topographique, le chemin Pink est représentée sur la carte topographique 031G05 de Ressources naturelles Canada. Celle-ci montre que le site du chemin Pink possède une topographie plane où l'élévation est d'environ 110 m. Une pente régulière vers le sud-est dirige possiblement les eaux d'écoulement dans cette direction. Toutefois, l'urbanisation de ce secteur a dû modifier le profil d'écoulement des eaux de surface vers le système d'égout existant. En ce qui a trait au ruissellement souterrain, aucune donnée précise n'était disponible.

Du point de vue hydrographique, deux cours d'eau sont identifiés à l'intérieur d'un rayon de 1 km du site à l'étude, soit le ruisseau Moore et le Ruisseau des Fées. En aval du chemin de la Montagne, le ruisseau des Fées traverse le chemin Pink entre le boulevard de l'Europe et le boulevard des Grives pour s'écouler dans le lac des Fées, dans le parc de la Gatineau. Le ruisseau Moore traverse le chemin Pink entre le chemin Vanier et la rue Auguste-Mondoux. Un milieu humide et deux étendues d'eaux sont présents à proximité du chemin Pink. Le premier milieu humide est situé au nord-ouest de l'intersection du chemin Pink et du chemin Vanier. Ce milieu humide alimente le ruisseau Moore et est traversé par un tributaire du ruisseau des Fées. Les deux étendues d'eaux, situé au nord-est du chemin Vanier et du chemin Pink, correspondent à une ancienne carrière qui est remplie d'eau.

2.4.2 Visite de la propriété

La visite des lieux a été effectuée par Stéphane Boisvenue, technicien en environnement de CIMA+, le 2 octobre 2008.

2.4.3 Terrain étudié

Le site à l'étude est un tronçon de rue de 3.82 kms dans un secteur résidentiel, commercial et industriel de la Ville de Gatineau. Le centre approximatif de ce site correspond aux coordonnées 45°26'32" N et 75°48'10" O.

Le chemin Pink est une rue résidentielle, commerciale et industrielle bitumée sur lequel se retrouvent des résidences unifamiliales, des bâtiments multi-logements, des bâtiments commerciaux et industriels. Une station-service est située en bordure nord du chemin Pink, plus exactement au 1668 chemin Pink.

Des photographies du site à l'étude sont présentées à l'annexe E.

2.4.4 Terrains voisins

Notre intervention relative aux propriétés avoisinantes se limite à identifier visuellement les composantes accessibles et pouvant porter un préjudice environnemental au terrain à l'étude. Les terrains contigus se décrivent comme suit:

Nord : Des résidences, des bâtiments commerciaux et industriels;

Sud : Des résidences;

Est : Des résidences;

Ouest : Des résidences et des boisés.

2.4.5 Bâtiment

Il n'y a pas de bâtiment puisque le site à l'étude est l'emprise du chemin Pink.

2.4.5.1 Chauffage

Il ne se trouve aucun bâtiment sur le site à l'étude.

2.4.5.2 Drain

Il ne se trouve aucun bâtiment sur le site à l'étude.

2.4.5.3 Entreposage des produits d'entretien

Il ne se trouve aucun bâtiment sur le site à l'étude.

2.4.5.4 Gestion des déchets

Il n'y a aucun bâtiment ou activité génératrice de déchets sur le site à l'étude.

2.4.6 Substances désignées

2.4.6.1 Amiante

Il ne se trouve aucun bâtiment sur le site à l'étude.

2.4.6.2 MIUF

Il ne se trouve aucun bâtiment sur le site à l'étude.

2.4.6.3 Biphényles Polychlorés (BPC)

Aucun indice ne permet de croire qu'il pourrait y avoir contamination par les BPC sur le site à l'étude. Il ne se trouve aucune station électrique sur le site à l'étude ni sur les terrains contigus.

Des transformateurs aériens ont été observés sur le site. Ils sont situés du côté nord du chemin Pink. Toutefois, ces derniers sont la propriété d'Hydro-Québec. De plus, aucune étiquette avec la mention BPC en vertu du Règlement sur les BPC n'a été observée. Aucune autre source potentielle de BPC n'a été observée dans les parages immédiats du site à l'étude.

2.4.6.4 Substances appauvrissant la couche d'ozone

Il ne se trouve aucun matériel ou équipement susceptible de contenir des substances appauvrissant la couche d'ozone sur le site à l'étude.

2.4.7 Conditions hygiéniques

Aucun signe d'insalubrité n'a été observé sur le site à l'étude.

2.4.8 Surfaces extérieures

Le site à l'étude est bitumé et l'ensemble des terrains contigus sont des boisés, des terres agricoles, des terrains gazonnés ou des terrains construits.

2.4.9 Réservoirs de stockage

Aucun réservoir de stockage hors sol, n'a été observé sur le site à l'étude.

2.4.10 Réservoirs souterrains de stockage

Il ne se trouve aucun réservoir souterrain de stockage sur le site à l'étude. Aucun indice laissant présager à la présence d'un réservoir souterrain n'a été noté sur le site à l'étude.

Une station-service située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink (1668, chemin Pink) est titulaire d'équipements pétroliers (5 réservoirs souterrains pour un volume total de 125 000 litres).

2.4.11 Équipements souterrains

Des infrastructures municipales (aqueduc, égouts pluviaux et sanitaires) sont présentes, desservant les bâtiments près du site à l'étude.

2.4.12 Taches et déversements

Aucune tache ni déversement n'a été observé sur le site à l'étude.

2.4.13 Remblai

Aucun indice de remblai n'a été décelé sur le site à l'étude

3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation environnementale de site de Phase 1 pour le projet d'élargissement du chemin Pink sur le territoire de la Ville de Gatineau, a révélé des indices de contamination potentielle liée à ce site.

En effet, selon les informations reçues des autorités publiques, nos études de dossiers et notre visite du terrain, il est démontré que :

- ✚ Une station-service située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink (1668, chemin Pink) est titulaire d'équipements pétroliers (5 réservoirs souterrains pour un volume total de 125 000 litres). La présence de réservoirs pétroliers souterrains en bordure du chemin Pink représente une preuve de contamination potentielle du site à l'étude.

Par ailleurs,

- ✚ Plusieurs titulaires de permis pétroliers sont situés en amont hydraulique du chemin Pink. Toutefois, plusieurs bâtiments et rues les séparent du chemin Pink;

- ✚ Un terrain contaminé (1770, chemin Pink) a été recensé en bordure et en amont du chemin Pink. Toutefois, il a été réhabilité en 1996.

Ainsi, nous concluons que les sols sont susceptibles d'avoir été contaminés par des activités passées et présentes. Une caractérisation environnementale de type Phase II est recommandée. Les travaux réalisés dans le cadre de cette étude complémentaire devront porter sur la vérification de la qualité environnementale des sols aux endroits suivants :

- ✚ la portion nord du chemin Pink en bordure de la station-service localisée au 1668 chemin Pink.

Cette caractérisation environnementale des sols aura comme objectif de confirmer la présence ou l'absence de contaminants au-delà des limites établies pour une zone commerciale, soit celles définies à l'annexe II du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*.

4. LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE

CIMA+ a mené une recherche diligente et raisonnable pour assurer la réalisation de la présente évaluation, selon les règles de l'art applicables.

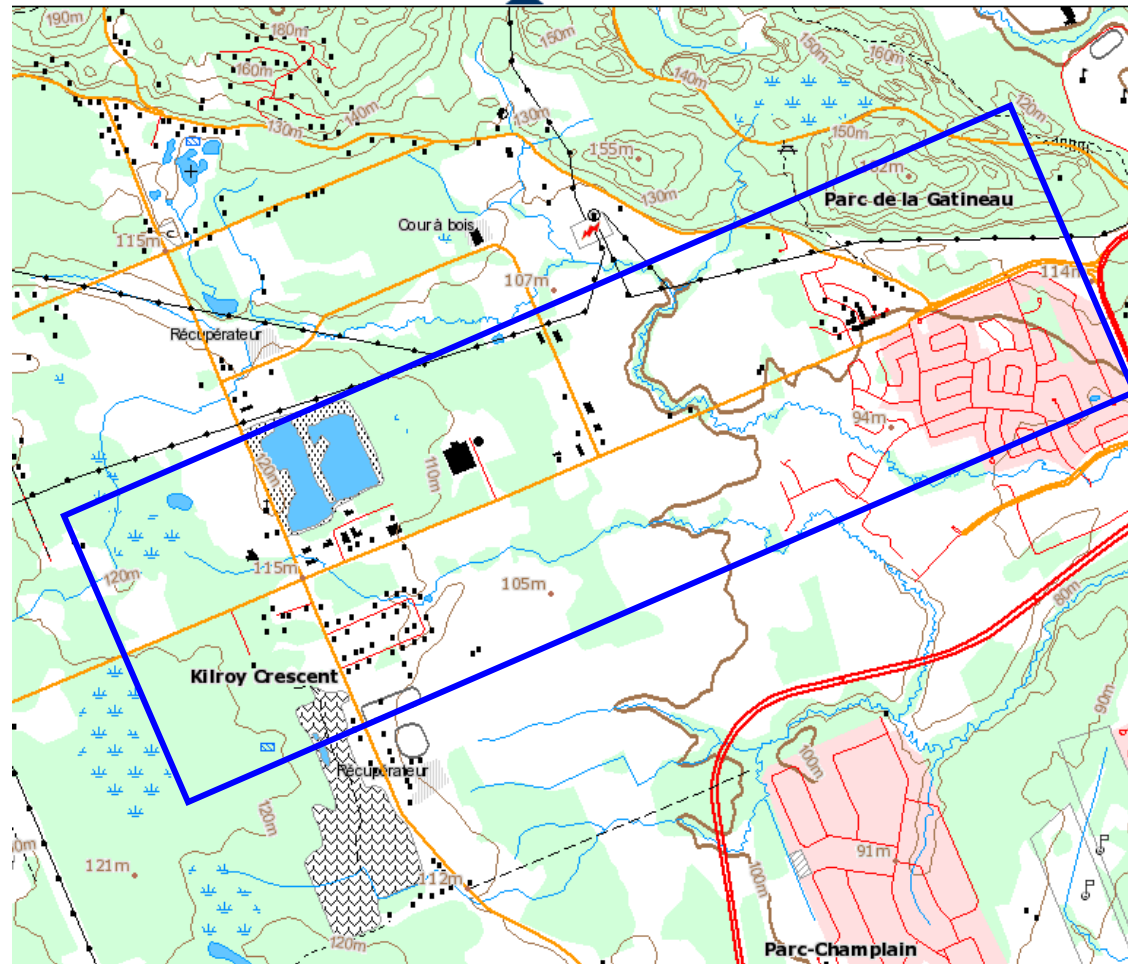
Les constatations présentées dans ce rapport sont strictement limitées à l'époque de l'évaluation. Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les informations et documents disponibles, les observations lors de la visite de site, de même que sur les renseignements fournis par les intervenants rencontrés. L'interprétation fournie dans ce rapport se limite à ces données.

CIMA+ ne se tient pas responsable des conclusions erronées dues à la dissimulation volontaire ou à la non-disponibilité d'une information pertinente. Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements qui serait exprimée dans le texte est technique; elle n'est pas et ne doit pas, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique.

CIMA+ a préparé ce rapport uniquement pour l'utilisation par le client. Toute utilisation de ce rapport par un tiers, de même que toute décision basée sur ce rapport, est l'unique responsabilité de celle-ci. **CIMA+** ne saurait être tenue responsable pour d'éventuels dommages subis par un tiers résultant d'une décision prise ou basée sur ce rapport.

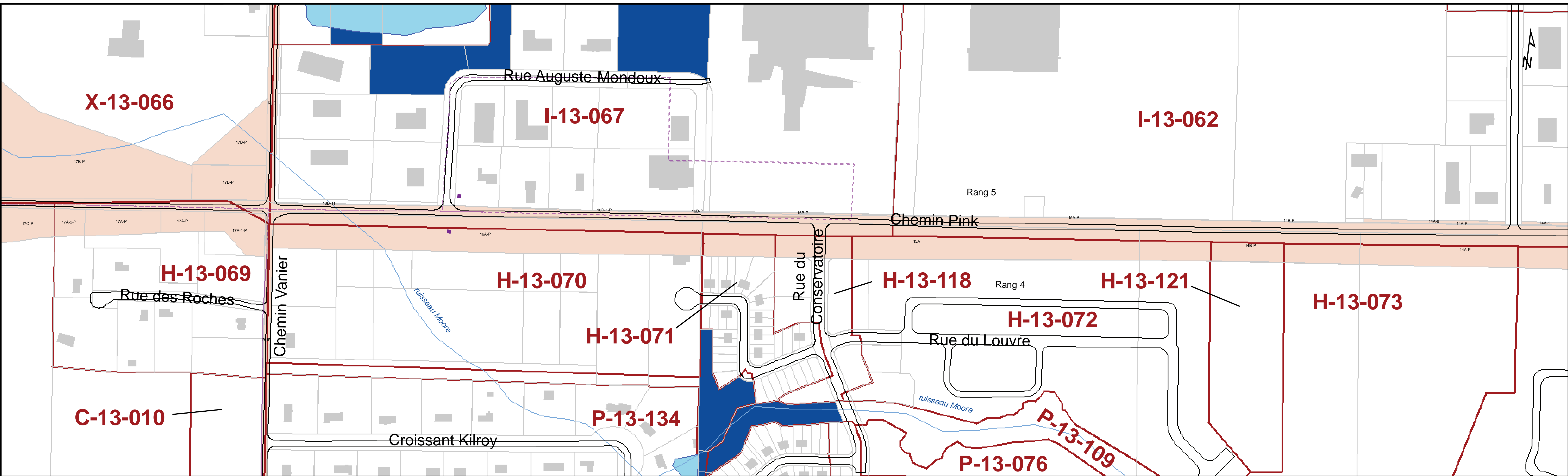
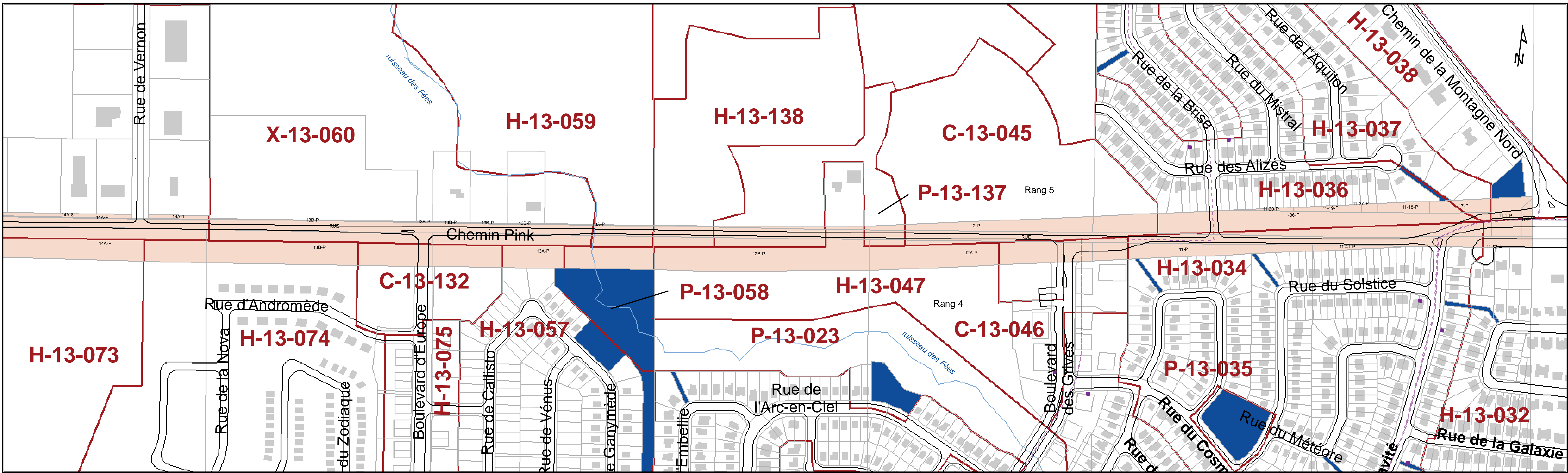


ANNEXE A
PLAN DE LOCALISATION ET PLAN CADASTRAL



Plan de localisation
Chemin Pink et les environs
Ville de Gatineau, Québec

ANNEXE B
PLAN DE ZONAGE ET PLAN CADASTRAL



C.....Commerciale
 H.....Habitation
 I.....Industrielle
 P.....Communautaire
 X.....Aménagement différé

■ Ville de Gatineau
 ■ Arrête autobus
 --- Ligne d'autobus

No	Date	Modification	Par

Tableau des mises à jour

Ville de Gatineau
 Module urbanisme et développement durable
 section info territoire

1:2 000

Élargissement Chemin Pink
 Zonage existant

Conçu par : F. Tremblay
 Tracé par : M. Weiskopf
 Approuvé par : F. Tremblay

Numéro du plan : U-0807F001001R00
 Fichier no. : PinkZonage.mxd
 Date : 2008-01-24

Feuille no 1 de 1

USAGES PERMIS

ZONE : C-13-010

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	C4								
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis	4612								
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.								
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*								
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	10/							
18	latérale 1 (m)	min.	4,5							
19	latérale 2 (m)	min.	4,5							
20	latérale sur rue (m)	min./max.	8/							
21	arrière (m)	min.	9							
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2							
24	superficie d'implantation (m ²)	min.								
25	superficie de plancher (m ²)	min.	100							
26	largeur du mur avant (m)	min.	7							
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.								
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40							
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454	B							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A							
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

Distance séparatrice: un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Vanier.

USAGES PERMIS

ZONE : C-13-045

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	C2	C2	C2	C1	C1	C1	P2	P2	P2
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis	(4)	(5)	(6)				(1)	(2)	(3)
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.								
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée		*		*			*		
14	jumelée	*				*			*	
15	contiguë			*			*			*
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	5/	5/	5/	5/	5/	5/	5/	5/
18	latérale 1 (m)	min.	0	1,5	0	1,5	0	0	1,5	0
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/	3/	3/	3/	3/	3/	3/
21	arrière (m)	min.	3	3	3	3	3	3	3	3
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	100	100	100	100	100	100	100	100
25	superficie de plancher (m ²)	min.								
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7	7
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.								
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,60	/0,60	/0,60	/0,60	/0,60	/0,60	/0,40	/0,40
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454	A	A	A	A	A	A		
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A	A	A	A	A	A	A	A
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495	A	A	A	A	A	A	A	A

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.500	a.500	a.500	a.500	a.500	a.500			
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--	--	--

NOTES

(1) p2a ; p2d	(2) p2a ; p2d :	(3) p2a ; p2d;
(4) 6835; 7425; 7512; c2d	(5) 6835; 7425; 7512; c2d	(6) 6835; 7425; 7512; c2d

USAGES PERMIS
ZONE : C-13-046

1	CATÉGORIES D'USAGES										
2	catégorie d'usages permise	C1	C2	C2	P2	P2	C1	C1	C3	C2	
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS										
4	usage spécifiquement exclu		c2a	c2a						c2a	
5											
6	usage spécifiquement permis				(1)	(2)			c3a		
7											

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN										
9	superficie (m ²)	min.									
10	profondeur (m)	min.									
11	largeur (m)	min.									

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE										
13	isolée	*	*			*			*		
14	jumelée			*	*		*				
15	contiguë							*		*	
16	MARGES										
17	avant (m)	min./max.	5/	5/	5/	5/	5/	5/	5/	12/	5/
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	1,5	0	0	1,5	0	0	1,5	0
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/	3/	3/	3/	3/	3/	10/	3/
21	arrière (m)	min.	3	3	3	3	3	3	3	3	3
22	BÂTIMENT										
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/1	1/2
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	100	100	100	100	100	100	100	100	100
25	superficie de plancher (m ²)	min.									
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7	7	7
27	RAPPORTS										
28	logement/bâtiment	min./max.		1/50	1/50						1/50
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.									
31	DIVERS										
32	degré d'impact de l'usage	Article 451									
33	hiérarchie commerciale	Article 454	A	A	A			A	A	A	A
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A	A	A	A	A	A	A	A	A
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475									
36	affichage particulier	Article 495	A	A	A	A	A	A	A	A	A

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

(1) p2a; p2d ; (2) p2a; p2d ;

USAGES PERMIS
ZONE : C-13-132

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1	C1	H1	C3	
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis							c3a	
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	Isolée					*	*	*	
14	Jumelée	*		*					
15	Contiguë		*		*				
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/
18	latérale 1 (m)	min.	0	0	0	1,5	3	1,5	
19	latérale 2 (m)	min.	3	1,5	1,5	1,5	3	1,5	
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7	7	7	
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	3/5	1/2	1/2	3/5	1/3	3/5	1/3
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	70	49	49	70	100	70	60
25	superficie de plancher (m ²)	min.	110	90	90	160		160	
26	largeur du mur avant (m)	min.	9	5,5	6	8	7	10	7
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.	3/24	1/2	1/4	3/12		3/50	
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,35	/0,40	/0,35	/0,40	/0,40	/0,30	/0,40
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454					A		A
34	type d'entreposage extérieur	Article 466					A		A
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495					A		A

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465	a.465	a.465	a.465	a.486 a.500	a.465	a.486 a.500		
--	-------	-------	-------	-------	----------------	-------	----------------	--	--

NOTES

Distance séparatrice : un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Pink.

Au moins 30% du nombre de cases de stationnement hors rue requis doivent être situées à l'intérieur d'un bâtiment lorsque ces cases desservent un bâtiment principal de 4 étages et plus.

R-502-2-2006
a.58.,
EV2006-05-09

USAGES PERMIS
ZONE : H-13-032

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	P2	H1	H1	C1				
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis	(1)			6541				
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée	*	*		*				
14	jumelée			*					
15	contiguë								
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	5/	5/	5/	5/			
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	1,5	0	1,5			
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	1,5			
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/	3/	3/			
21	arrière (m)	min.	3	7	7	3			
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2			
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	100	49	49	100			
25	superficie de plancher (m ²)	min.		90	90				
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	6	6	7			
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.		1/1	1/1				
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40			
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A			A			
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.453								
--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

(1) p2a; p2d ;

USAGES PERMIS
ZONE : H-13-034

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	C1	P2	P2	H1	C1			
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis		6541	(1)	(2)		6541			
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.								
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée		*	*		*				
14	jumelée	*			*		*			
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	5/	5/	5/	5/	5/	5/		
18	latérale 1 (m)	min.	0	1,5	1,5	0	1,5	0		
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/	3/	3/	3/	3/		
21	arrière (m)	min.	7	3	3	3	7	3		
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2		
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	100	100	100	49	100		
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90				90			
26	largeur du mur avant (m)	min.	6	7	7	7	6	7		
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/1				1/1			
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40		
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466			A	A				
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

						a.453 a.457				
--	--	--	--	--	--	----------------	--	--	--	--

NOTES

(1) p2a; p2d ; (2) p2a; p2d ;

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-036

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	H1							
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.								
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée		*							
14	jumelée	*								
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	5/	5/						
18	latérale 1 (m)	min.	0	1,5						
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5						
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/						
21	arrière (m)	min.	7	7						
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2						
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	49						
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	90						
26	largeur du mur avant (m)	min.	6	6						
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/1	1/1						
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,40						
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.453									
--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-037

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1								
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	560							
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.	18							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*								
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	5/							
18	latérale 1 (m)	min.	1,5							
19	latérale 2 (m)	min.	1,5							
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/							
21	arrière (m)	min.	7							
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2							
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49							
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90							
26	largeur du mur avant (m)	min.	6							
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/1							
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40							
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.453									
--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-038

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1								
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	560							
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*								
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	5/							
18	latérale 1 (m)	min.	1,5							
19	latérale 2 (m)	min.	1,5							
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/							
21	arrière (m)	min.	7							
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2							
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49							
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90							
26	largeur du mur avant (m)	min.	6							
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/1							
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40							
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article	451							
33	hiérarchie commerciale	Article	454							
34	type d'entreposage extérieur	Article	466							
35	exigence particulière relative au stationnement	Article	475							
36	affichage particulier	Article	495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.453									
--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-047

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	C1	H1	H1	H2	P2	H1		
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis	6541				(1)			
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée	*	*		*	*			
14	jumelée			*					
15	contiguë						*		
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	5/	5/	5/	5/	5/	5/	
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	3	0	3	1,5	0	
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	3	3	3	1,5	3	
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/	3/	3/	3/	3/	
21	arrière (m)	min.	3	7	7	7	3	7	
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	2/4	2/4	2/4	2/4	2/4	2/4	
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	100	60	60	70	100	49	
25	superficie de plancher (m ²)	min.		120	120	160		70	
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	6	6	6	7	5,5	
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.		1/	2/4	1/		1/4	
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,60	/0,65	/0,60	/0,40	/0,70	
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A				A		
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

		a.465	a.465	a.465		a.465			
--	--	-------	-------	-------	--	-------	--	--	--

NOTES

(1) p2a ; p2d

USAGES PERMIS
ZONE : H-13-057

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1	H1	H1	H1		
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.				450	450			
10	profondeur (m)	min.				30	30			
11	largeur (m)	min.				15	15			

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*				*	*			
14	jumelée			*	*					
15	contiguë		*					*		
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/	
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	0	0	1,5	1,5	0		
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	3	3	1,5	1,5	1,5	1,5	
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/	
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7	
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	2/2	2/2	1/2	1/1	2/2	1/2	
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	70	70	49			49	
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	160	160	90	90	116	90	
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	8	9	6	7	7	5,5	
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	2/4	5/8	5/8	1/4	1/1	1/1	1/4	
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,30	/0,40	/0,35	/0,35	/0,30	/0,30	/0,40	
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465		
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--	--

NOTES

La surface des fenêtres sur un mur donnant sur une rue, autre qu'une façade principale, doit être d'au moins 8 % de la surface totale du mur.

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-059

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1					
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	450							
10	profondeur (m)	min.	30							
11	largeur (m)	min.	15							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*	*							
14	jumelée				*					
15	contiguë			*						
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/				
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	1,5	0	0				
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	1,5				
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/				
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7				
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2				
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	49	49	49				
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	90	90	90				
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	7	5,5	6				
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	2/2	1/1	1/2	1/2				
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,30	/0,30	/0,40	/0,35				
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

Distance séparatrice: un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Pink.

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-069

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1								
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	3 700							
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.	45							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*								
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	12/							
18	latérale 1 (m)	min.	4							
19	latérale 2 (m)	min.	6							
20	latérale sur rue (m)	min./max.	10/							
21	arrière (m)	min.	10							
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2							
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49							
25	superficie de plancher (m ²)	min.	120							
26	largeur du mur avant (m)	min.	7							
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/1							
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,20							
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article	451							
33	hiérarchie commerciale	Article	454							
34	type d'entreposage extérieur	Article	466							
35	exigence particulière relative au stationnement	Article	475							
36	affichage particulier	Article	495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

Terrain partiellement desservi: superficie minimale de 1 800 m2 et largeur mininale de 30 m. Distance séparatrice: un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise des chemins Pink et Vanier.

USAGES PERMIS
ZONE : H-13-070

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1	H1	H1	H1	H1	
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.			450					
10	profondeur (m)	min.			30					
11	largeur (m)	min.			15					

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée			*	*				*	
14	jumelée	*				*	*			
15	contiguë		*					*		
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/
18	latérale 1 (m)	min.	0	0	1,5	1,5	0	0	0	0
19	latérale 2 (m)	min.	3	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	3
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7	7
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	2/3	1/3	1/1	1/3	1/3	1/2	1/2	2/3
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	70	58	70	58	58	70	70	70
25	superficie de plancher (m ²)	min.	160	116	90	116	116	90	90	160
26	largeur du mur avant (m)	min.	9	5,5	7	7	9	9	5,5	10
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	5/24	2/4	1/1	2/4	2/4	1/1	1/1	5/24
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,35	/0,40	/0,30	/0,30	/0,35	/0,35	/0,40	/0,30
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

NOTES

Distance séparatrice: un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise des chemins Pink et Vanier.

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-071

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1	H1	H1			
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m²)	min.	450							
10	profondeur (m)	min.	30							
11	largeur (m)	min.	15							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*			*					
14	jumelée		*			*				
15	contiguë			*			*			
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/	6/	6/		
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	0	0	2	0	0		
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	2	2	2		
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/	4/	4/		
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7	7	7		
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	2/3	2/3	2/3		
24	superficie d'implantation (m²)	min.	49	49	49	49	49	49		
25	superficie de plancher (m²)	min.	90	90	90	90	90	90		
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	6	5.5	7	7	7		
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/2	1/2	1/2	3/4	3/4	3/4		
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,45	/0,60	/0,40	/0,45	/0,60		
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465 a.461.1 a.488.3	a.465 a.461.1 a.488.3	a.465 a.461.1 a.488.4	a.465 a.488.8 (1)	a.465 a.488.8 (1)	a.465 a.488.8 (1)				
--	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	--	--	--	--

NOTES

Distance séparatrice : un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Pink.

(1) Le déclin de vinyle ou d'aluminium est interdit.

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-072

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1	H1	H1	H1	H1	
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.								
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée			*			*			
14	jumelée	*			*			*		
15	contiguë		*			*			*	
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/
18	latérale 1 (m)	min.	0	0	2	0	0	3	0	0
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	2	2	2	3	3	3
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7	7
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	2/3	2/3	2/3	3/5	3/5	3/5
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	49	49	49	49	70	70	70
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	90	90	90	90	160	160	160
26	largeur du mur avant (m)	min.	6	5,5	7	7	7	10	9	8
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/2	1/2	3/4	3/4	3/4	5/50	5/24	5/12
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,45	/0,60	/0,40	/0,45	/0,60	/0,60	/0,65	/0,70
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--

NOTES

Au moins 30 % du nombre de cases de stationnement hors rue requis doivent être situées à l'intérieur d'un bâtiment lorsque ces cases desservent un bâtiment principal de 4 étage et plus.

Distance séparatrice : un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Pink.

USAGES PERMIS
ZONE : H-13-073

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1	H1	H1	H1	
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis								
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.	450						
10	profondeur (m)	min.	30						
11	largeur (m)	min.	15						

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée	*			*			*	
14	jumelée			*			*		
15	contiguë		*			*			
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	0	0	3	0	0	1,5
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	3	3	3	1,5
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	2/3	2/3	2/3	1/2
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	49	49	70	70	70	49
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	90	90	160	160	160	90
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	5,5	6	10	8	9	7
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.	1/1	1/4	1/2	3/24	3/24	3/24	2/4
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,30	/0,40	/0,35	/0,30	/0,40	/0,35	/0,30
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466							
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465	a.465		
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	--	--

NOTES

Distance séparatrice: un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Pink.

USAGES PERMIS
ZONE : H-13-074

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1					
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	450							
10	profondeur (m)	min.	30							
11	largeur (m)	min.	15							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*			*					
14	jumelée			*						
15	contiguë		*							
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/				
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	0	0	1,5				
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5	1,5	1,5				
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/				
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7				
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2				
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	49	49	49				
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	90	90	90				
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	5,5	6	7				
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.	1/1	1/8	1/8	2/8				
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,30	/0,40	/0,35	/0,30				
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465	a.465	a.465	a.465						
--	-------	-------	-------	-------	--	--	--	--	--	--

NOTES

Distance séparatrice: un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Pink.

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-118

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1	H1	H1	H1	C1	
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis							(1)	
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée	*			*			*	
14	jumelée		*			*			
15	contiguë			*			*		
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/	6/	6/	6/	6/
18	latérale 1 (m)	min.	2	0	0	3	0	0	1,5
19	latérale 2 (m)	min.	2	2	2	3	3	3	1,5
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/	4/	4/	4/	4/
21	arrière (m)	min.	7	7	7	7	7	7	3
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	2/3	2/3	2/3	2/5	2/5	2/5	1/3
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	49	49	70	70	70	100
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	90	90	160	160	160	
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	7	7	10	9	8	7
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.	3/4	3/4	3/4	5/24	5/24	5/10	
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,45	/0,60	/0,60	/0,65	/0,70	/0,40
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							A
34	type d'entreposage extérieur	Article 466							A
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							A

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465 a.488.8	a.465 a.488.8	a.465 a.488.8	a.465	a.465	a.465	a.465		
--	------------------	------------------	------------------	-------	-------	-------	-------	--	--

NOTES

Au moins 30% du nombre de cases de stationnement hors rue requis doivent être situées à l'intérieur d'un bâtiment lorsque ces cases desservent un bâtiment principal de 4 étages et plus.

Distance séparatrice : un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin Pink.

(1) c1b; 54 ;

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-121

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	H1	H1	H1					
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis								
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée		*						
14	jumelée			*					
15	contiguë	*							
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	6/	6/	6/				
18	latérale 1 (m)	min.	0	3	0				
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	3	3				
20	latérale sur rue (m)	min./max.	4/	4/	4/				
21	arrière (m)	min.	7	7	7				
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	3/5	3/5	3/5				
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	70	70	70				
25	superficie de plancher (m ²)	min.	160	160	110				
26	largeur du mur avant (m)	min.	8	10	9				
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.	3/12	3/24	5/12				
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,30	/0,35				
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entrepôtage extérieur	Article 466							
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465	a.465	a.465						
--	-------	-------	-------	--	--	--	--	--	--

NOTES

Au moins 30% du nombre de cases de stationnement hors rue requis doivent être situées à l'intérieur d'un bâtiment lorsque ces cases desservent un bâtiment principal de 4 étages et plus.

USAGES PERMIS

ZONE : H-13-138

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise		H1	H1					
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis								
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée		*						
14	jumelée			*					
15	contiguë								
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	5/	5/					
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	0					
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5					
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/					
21	arrière (m)	min.	7	7					
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2					
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	49	49					
25	superficie de plancher (m ²)	min.	90	90					
26	largeur du mur avant (m)	min.	6	6					
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.	1/3	1/2					
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,45	/0,60					
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466							
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.453 a.465	a.465							
--	----------------	-------	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

USAGES PERMIS
ZONE : I-13-062

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	C4	I2	C3	I1					
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis	c4f		(1)						
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	3 700	3 700	3 700	3 700				
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.	45	45	45	45				

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée		*	*	*	*				
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/				
18	latérale 1 (m)	min.	4	4	4	4				
19	latérale 2 (m)	min.	6	6	6	6				
20	latérale sur rue (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/				
21	arrière (m)	min.	9	9	9	9				
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2				
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	250	250	250	250				
25	superficie de plancher (m ²)	min.								
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	7	7	7				
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.								
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,40	/0,40	/0,40				
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451	A	A	A	A				
33	hiérarchie commerciale	Article 454	C		C					
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	B	B	B	B				
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

Terrain non desservi: superficie minimale de 3 700 m² et largeur minimale de 45 m. Terrain partiellement desservi: superficie minimale de 1 800 m² et largeur minimale de 30 m. (1) c3b; c3c ;

USAGES PERMIS

ZONE : I-13-067

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	C1	C1	C1	C3	C3	C3	C4	C4	C4
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m2)	min.	3700	3700	3700	3700	3700	3700	3700	3700
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.	45	45	45	45	45	45	45	45

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée		*			*			*	
14	jumelée			*			*			*
15	contiguë				*			*		
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/	15/	15/	15/	15/
18	latérale 1 (m)	min.	4	0	0	4	0	0	4	0
19	latérale 2 (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6	6
20	latérale sur rue (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/	15/	15/	15/	15/
21	arrière (m)	min.	9	9	9	9	9	9	9	9
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/1	1/1	1/1	1/2	1/2
24	superficie d'implantation (m2)	min.	250	250	250	250	250	250	250	250
25	superficie de plancher (m2)	min.	100	100	100	100	100	100	100	100
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7	7
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.								
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							A	A
33	hiérarchie commerciale	Article 454	C	C	C	C	C	C	C	C
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A	A	A	A	A	A	B	B
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

Terrain partiellement desservi: superficie minimale de 1 800 m² et largeur minimale de 30 m. ; Terrain non desservi: superficie minimale de 3 700 m² et largeur minimale de 45 m. ; R-502-2-2006, a.49 ;

USAGES PERMIS

ZONE : I-13-067

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	I1	I1	I1	I2	I2	I2	P2	
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis							7112	
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m2)	min.	3700	3700	3700	3700	3700	3700	
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.	45	45	45	45	45	35	45

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée		*			*			*
14	jumelée			*			*		
15	contiguë				*			*	
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/	15/	15/	15/
18	latérale 1 (m)	min.	4	0	0	4	0	0	4
19	latérale 2 (m)	min.	6	6	6	6	6	6	6
20	latérale sur rue (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/	15/	15/	15/
21	arrière (m)	min.	9	9	9	9	9	9	9
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2
24	superficie d'implantation (m2)	min.	250	250	250	250	250	250	250
25	superficie de plancher (m2)	min.	100	100	100	100	100	100	100
26	largeur du mur avant (m)	min.	7	7	7	7	7	7	7
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.							
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451	A	A	A	A	A	A	
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	B	B	B	B	B	B	A
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

Terrain partiellement desservi: superficie minimale de 1 800 m² et largeur minimale de 30 m. ; Terrain non desservi: superficie minimale de 3 700 m² et largeur minimale de 45 m. ; R-502-2-2006, a.49 ;

USAGES PERMIS

ZONE : P-13-023

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	C1	P2							
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis	6541	(1)							
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.								
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*	*							
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	5/	5/						
18	latérale 1 (m)	min.	4	4						
19	latérale 2 (m)	min.	6	6						
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/						
21	arrière (m)	min.	10	10						
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.								
24	superficie d'implantation (m ²)	min.								
25	superficie de plancher (m ²)	min.								
26	largeur du mur avant (m)	min.								
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.								
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,20	/0,20						
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A	A						
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

<p>(1) p2b; p2d ;</p>

USAGES PERMIS

ZONE : P-13-035

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	C1	P2						
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis	6541	(1)						
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m ²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée	*	*						
14	jumelée								
15	contiguë								
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.	5/	5/					
18	latérale 1 (m)	min.	1,5	1,5					
19	latérale 2 (m)	min.	1,5	1,5					
20	latérale sur rue (m)	min./max.	3/	3/					
21	arrière (m)	min.	3	3					
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.	1/2	1/2					
24	superficie d'implantation (m ²)	min.	100	100					
25	superficie de plancher (m ²)	min.							
26	largeur du mur avant (m)	min.	6	6					
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.							
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,40	/0,40					
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466	A	A					
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495	A	A					

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

<p>(1) p2a; p2d ;</p>

USAGES PERMIS

ZONE : P-13-058

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	P1								
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis									
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.								
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.								

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée									
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.								
18	latérale 1 (m)	min.								
19	latérale 2 (m)	min.								
20	latérale sur rue (m)	min./max.								
21	arrière (m)	min.								
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.								
24	superficie d'implantation (m ²)	min.								
25	superficie de plancher (m ²)	min.								
26	largeur du mur avant (m)	min.								
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.								
29	espace bâti/terrain	min./max.								
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466								
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.465									
--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

USAGES PERMIS

ZONE : P-13-137

1	CATÉGORIES D'USAGES								
2	catégorie d'usages permise	P1							
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS								
4	usage spécifiquement exclu								
5									
6	usage spécifiquement permis								
7									

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN								
9	superficie (m²)	min.							
10	profondeur (m)	min.							
11	largeur (m)	min.							

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE								
13	isolée								
14	jumelée								
15	contiguë								
16	MARGES								
17	avant (m)	min./max.							
18	latérale 1 (m)	min.							
19	latérale 2 (m)	min.							
20	latérale sur rue (m)	min./max.							
21	arrière (m)	min.							
22	BÂTIMENT								
23	hauteur (étages)	min./max.							
24	superficie d'implantation (m²)	min.							
25	superficie de plancher (m²)	min.							
26	largeur du mur avant (m)	min.							
27	RAPPORTS								
28	logement/bâtiment	min./max.							
29	espace bâti/terrain	min./max.							
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.							
31	DIVERS								
32	degré d'impact de l'usage	Article 451							
33	hiérarchie commerciale	Article 454							
34	type d'entreposage extérieur	Article 466							
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475							
36	affichage particulier	Article 495							

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

--

USAGES PERMIS
ZONE : X-13-060

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	A1	R1	H1						
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis		r1b							
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	15 000	15 000	15 000					
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.	200	200	200					

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée	*	*	*						
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	15/	15/	15/					
18	latérale 1 (m)	min.	4	4	4					
19	latérale 2 (m)	min.	6	6	6					
20	latérale sur rue (m)	min./max.	13/	13/	13/					
21	arrière (m)	min.	10	10	10					
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.			1/2					
24	superficie d'implantation (m ²)	min.			49					
25	superficie de plancher (m ²)	min.			120					
26	largeur du mur avant (m)	min.			7					
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.			1/1					
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,20	/0,20	/0,20					
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454								
34	type d'entreposage extérieur	Article 466		B						
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.455	a.455	a.455							
--	-------	-------	-------	--	--	--	--	--	--	--

NOTES

Distance séparatrice: un bâtiment principal doit être situé à au moins 15 m de l'emprise du chemin de la Montagne.

USAGES PERMIS
ZONE : X-13-066

1	CATÉGORIES D'USAGES									
2	catégorie d'usages permise	A1	C1	C2	H1	R1				
3	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS OU PERMIS									
4	usage spécifiquement exclu									
5										
6	usage spécifiquement permis			c2d		r1b				
7										

NORMES PRESCRITES (LOTISSEMENT)

8	TERRAIN									
9	superficie (m ²)	min.	15 000	30 000	30 000	15 000	15 000			
10	profondeur (m)	min.								
11	largeur (m)	min.	200	200	200	200	200			

NORMES PRESCRITES (ZONAGE)

12	STRUCTURE									
13	isolée		*	*	*	*	*			
14	jumelée									
15	contiguë									
16	MARGES									
17	avant (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/	15/			
18	latérale 1 (m)	min.	4	4	4	4	4			
19	latérale 2 (m)	min.	6	6	6	6	6			
20	latérale sur rue (m)	min./max.	15/	15/	15/	15/	15/			
21	arrière (m)	min.	10	9	9	10	9			
22	BÂTIMENT									
23	hauteur (étages)	min./max.		1/2	1/2	1/2	1/2			
24	superficie d'implantation (m ²)	min.		81	81	81	81			
25	superficie de plancher (m ²)	min.		100	100	100	100			
26	largeur du mur avant (m)	min.		7	7	7	7			
27	RAPPORTS									
28	logement/bâtiment	min./max.				1/2				
29	espace bâti/terrain	min./max.	/0,20	/0,20	/0,20	/0,20	/0,20			
30	plancher/terrain (C.O.S.)	min./max.								
31	DIVERS									
32	degré d'impact de l'usage	Article 451								
33	hiérarchie commerciale	Article 454		A	A	A				
34	type d'entreposage extérieur	Article 466		A	A	A	B			
35	exigence particulière relative au stationnement	Article 475								
36	affichage particulier	Article 495								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

	a.455	(a) a.455	(a) a.455	(a) a.455	a.455					
--	-------	--------------	--------------	--------------	-------	--	--	--	--	--

NOTES

(a) Les usages de cette catégorie d'usages sont autorisés exclusivement dans un bâtiment existant au moment de l'entrée en vigueur du règlement de zonage numéro 502-2005.

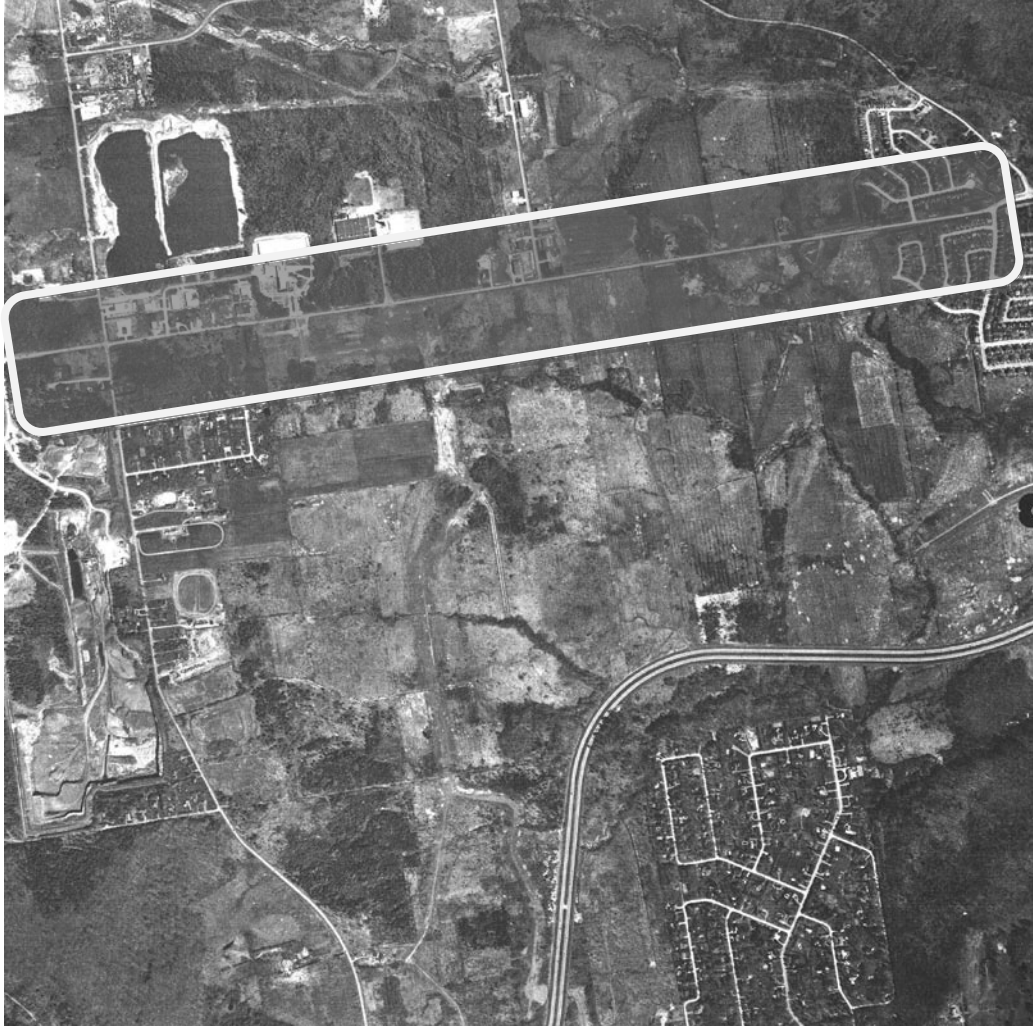
ANNEXE C
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES



Photographie aérienne A13966#3
Chemin Pink et les environs, 1953
Ville de Gatineau, Québec



Photographie aérienne A31267 #219
Chemin Pink et les environs, 1981
Ville de Gatineau, Québec



Photographie aérienne A28313 #10
Chemin Pink et les environs, 1997
Ville de Gatineau, Québec

ANNEXE D
CORRESPONDANCES ET DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

RENSEIGNEMENTS-DEMANDE D'ACCÈS

Étude environnementale
Lots en bordure du chemin Pink
Secteur d'Aylmer
Demandeur : CIMA+

N/D Greffe : 1331-00460
N/D Urbanisme : Lots en bordure de Pink

1. PLAINTES, AVIS D'INFRACTION OU TOUT AUTRE PROBLÈME RELIÉ À L'ENVIRONNEMENT

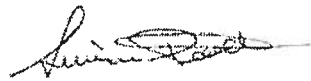
Aucune note en ce qui concerne des plaintes ou avis d'infractions d'ordre environnementale.

2. Y A-T-IL EU ENFOUISSEMENT DE MATÉRIAUX (DÉCHETS OU AUTRES) OU MISE EN PLACE DE MATÉRIAUX DE REMBLAI.

Aucune note au dossiers de propriétés.

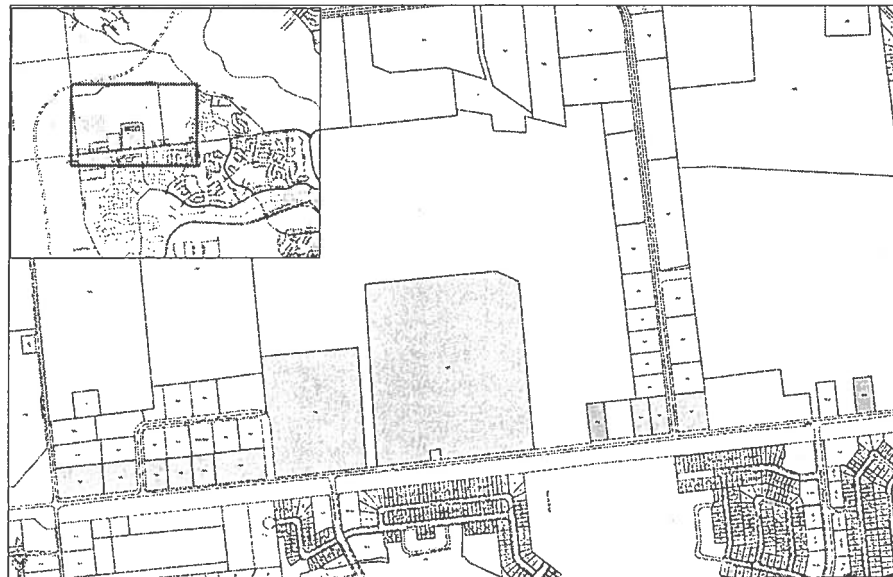
3. LES PLAINTES ET AVIS D'INFRACTION ENVIRONNEMENTALES ENREGISTRÉES.

Aucune note en ce qui concerne des plaintes ou avis d'infractions d'ordre environnementale.



Préparé le 19 novembre 2008 par Simon Drolet
Technicien en urbanisme – Ville de Gatineau – secteur d'Aylmer

p.j Plan de situation



PLAN DE SITUATION
Lots touchés par la demande 1331-00460

Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

PAR TÉLÉCOPIEUR

Gatineau, 3 novembre 2008

Jean-François Mouton
CIMA+
420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

OBJET : Accès à l'information/ Chemin Pink : G001739 –
Propriétés situées aux 85, 83, 81, 79, 77, 75, 73, 71, 69,
67, 65, 63, 61, 59, 57, 55, 53, 51, 49, 47, rue Solstice à
Gatineau

Monsieur,

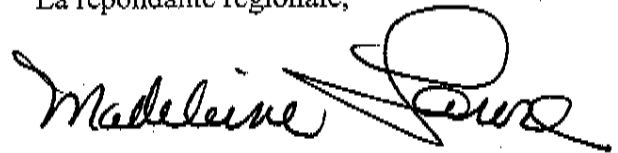
La présente fait suite à votre lettre reçue le 24 octobre 2008 par laquelle vous demandez accès à des documents concernant le dossier cité en rubrique.

Nous vous informons que nous n'avons retrouvé aucun dossier correspondant à votre demande à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La répondante régionale,



Madeleine Larose

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

PAR TÉLÉCOPIEUR

Gatineau, 3 novembre 2008

Jean-François Mouton
CIMA+
420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

OBJET : Accès à l'information/ Chemin Pink : G001739 –
Propriétés situées aux 957, 901, 897, 895, 899, chemin
de la Montagne à Gatineau

Monsieur,

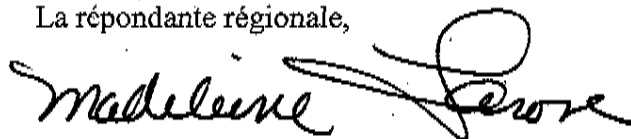
La présente fait suite à votre lettre reçue le 24 octobre 2008 par laquelle vous demandez accès à des documents concernant le dossier cité en rubrique.

Nous vous informons que nous n'avons retrouvé aucun dossier correspondant à votre demande à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La répondante régionale,



Madeleine Larose

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec 

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date 3 NOV 2008	Heure	Nombre de pages transmises (Incluant celle-ci) 3
--------------------	-------	---

1- Identification du destinataire

Nom Mouton	Prénom JEAN-FRANÇOIS	Téléphone
Adresse CIMA+		Télécopieur 819-663-0084

2- Identification de l'expéditeur ou de l'expéditrice

Nom LAROSE	Prénom MADELEINE	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste 233
Adresse 98, rue Lois Gatineau (Québec) J8Y 3R7		Télécopieur (819) 772 - 3952

3- Commentaires

4- Avis relatif à cette télécopie

Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec :

Nom	Prénom	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste
-----	--------	---

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie.

Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

PAR TÉLÉCOPIEUR

Gatineau, 3 novembre 2008

Jean-François Mouton
CIMA+
420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

OBJET : Accès à l'information/ Chemin Pink : G001739 –
Propriétés situées aux 87, 93, 95, 99, 101, 105, rue
Conifères à Gatineau

Monsieur,

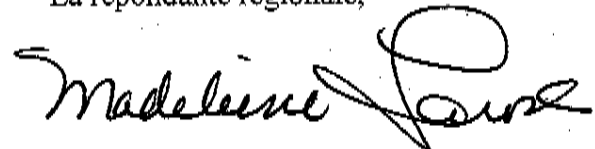
La présente fait suite à votre lettre reçue le 24 octobre 2008 par laquelle vous demandez accès à des documents concernant le dossier cité en rubrique.

Nous vous informons que nous n'avons retrouvé aucun dossier correspondant à votre demande à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La répondante régionale,



Madeleine Larose

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs



BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date 3 NOV 2008	Heure	Nombre de pages transmises (incluant celle-ci) 3
--------------------	-------	---

1- Identification du destinataire

Nom Mouton	Prénom JEAN-FRANÇOIS	Téléphone
Adresse CIMA+		Télécopieur 819-663-0084

2- Identification de l'expéditeur ou de l'expéditrice

Nom LAROSE	Prénom MADELEINE	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste 233
Adresse 98, rue Lois Gatineau (Québec) J8Y 3R7		Télécopieur (819) 772 - 3952

3- Commentaires

4- Avis relatif à cette télécopie

Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec :

Nom	Prénom	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste
-----	--------	---

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus mentionnées par téléphone et détruire cette télécopie.

Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

PAR TÉLÉCOPIEUR

Gatineau, 3 novembre 2008

Jean-François Mouton
CIMA+
420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

OBJET : Accès à l'information/ Chemin Pink : G001739 -
Propriétés situées aux 30, 32, 34, 36, 38, 40, 46, 48, 50,
52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80,
82, 84, 86, 88, rue Alizée à Gatineau

Monsieur,

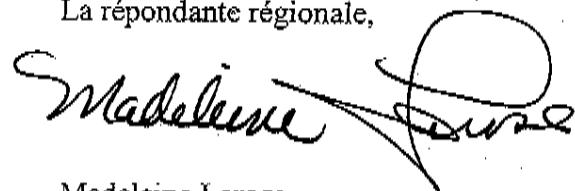
La présente fait suite à votre lettre reçue le 24 octobre 2008 par laquelle vous demandez accès à des documents concernant le dossier cité en rubrique.

Nous vous informons que nous n'avons retrouvé aucun dossier correspondant à votre demande à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La répondante régionale,



Madeleine Larose

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec 

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date 3 NOV 2008	Heure	Nombre de pages transmises (Incluant celle-ci) 3
--------------------	-------	---

1- Identification du destinataire

Nom Mouton	Prénom JEAN-FRANÇOIS	Téléphone
Adresse CIMA+		Télécopieur 819-663-0084

2- Identification de l'expéditeur ou de l'expéditrice

Nom LAROSE	Prénom MADELEINE	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste 233
Adresse 98, rue Lois Gatineau (Québec) J8Y 3R7		Télécopieur (819) 772 - 3952

3- Commentaires

4- Avis relatif à cette télécopie

Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec :

Nom	Prénom	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste
-----	--------	---

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette copie.

Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

PAR TÉLÉCOPIEUR

Gatineau, 3 novembre 2008

Jean-François Mouton
CIMA+
420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

OBJET : Accès à l'information/ Chemin Pink : G001739 -
Propriété située au 450, rue Vernon à Gatineau

Monsieur,

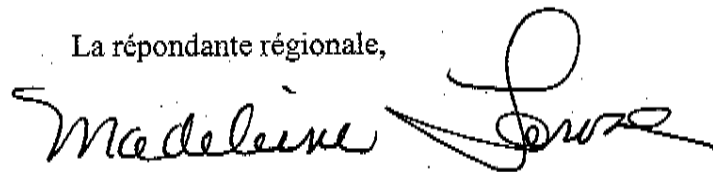
La présente fait suite à votre lettre reçue le 24 octobre 2008 par laquelle vous demandez accès à des documents concernant le dossier cité en rubrique.

Nous vous informons que nous n'avons retrouvé aucun dossier correspondant à votre demande à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La répondante régionale,



Madeleine Larose

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir* :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) *Motifs* :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais* :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs



BORDEREAU DE TRANSMISSION

Date 3 NOV 2008	Heure	Nombre de pages transmises (Incluant celle-ci) 3
--------------------	-------	---

1- Identification du destinataire

Nom Mouton	Prénom JEAN-FRANÇOIS	Téléphone
Adresse CIMA+		Télocopieur 819-663-0084

2- Identification de l'expéditeur ou de l'expéditrice

Nom LAROSE	Prénom MADELEINE	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste 233
Adresse 98, rue Lois Gatineau (Québec) J8Y 3R7		Télocopieur (819) 772 - 3952

3- Commentaires

4- Avis relatif à cette télécopie

Si vous n'avez pas reçu toutes les pages, communiquez avec :

Nom	Prénom	Téléphone au bureau (819) 772 - 3434 poste
-----	--------	---

Le présent message télécopié peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention du destinataire. Si vous prenez connaissance de ce document sans en être le destinataire ou le mandataire, vous êtes avisé que tout usage (diffusion, distribution, reproduction ou autre) de cette communication est interdit. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement une des personnes ci-dessus par téléphone et détruire cette télécopie.

Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

PAR TÉLÉCOPIEUR

Gatineau, 3 novembre 2008

Jean-François Mouton
CIMA+
420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

OBJET : Accès à l'information/ Chemin Pink : G001739 –
Propriétés situées aux 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40,
42, rue Hémisphère à Gatineau

Monsieur,

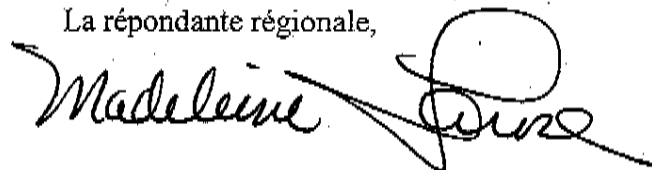
La présente fait suite à votre lettre reçue le 24 octobre 2008 par laquelle vous demandez accès à des documents concernant le dossier cité en rubrique.

Nous vous informons que nous n'avons retrouvé aucun dossier correspondant à votre demande à la Direction régionale de l'Outaouais du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La répondante régionale,



Madeleine Larose

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Direction régionale de l'analyse et
de l'expertise de l'Outaouais

COPIE

PAR COURRIER

Gatineau, 11 novembre 2008

Jean-François Mouton
CIMA+
420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

REÇU
CIMA+
19 JAN. 2009
EXAMINÉ PAR: JF MOUTON
PROJET NO: 4001739-000-050
RÉSULTAT: ✓

OBJET : Accès à l'information / Chemin Pink : G001739

Monsieur,

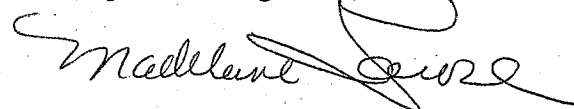
Suite à votre lettre datée le 24 octobre 2008 où vous demandiez accès au dossier cité en rubrique.

Vous trouverez ci-joint copie des documents disponibles visés par votre demande d'accès.

- Autorisation (013736225), 20/08/1996, 2 pages;
- Autorisation, 12/12/2005, 2 pages;
- Rapport d'inspection, 25/05/25, 2 pages;
- Fiche GTC, 2 pages;
- Document intitulé «Phase II Passive remedial strategy groundwater quality update with respect to the MEF 1998 Policy on contaminated sites», 24 pages.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La répondante régionale,



Madeleine Larose

p.j.

98, rue Lois
Gatineau (Québec) J8Y 3R7
Téléphone : (819) 772-3434
Télécopieur : (819) 772-3952
Courriel : dr07@mddep.gouv.qc.ca



CERTIFIÉ 013736225

Hull, le 20 août 1996

AUTORISATION

Monsieur Brian O'Connor
Manager, Contracting
Architectural & engineering services
Travaux publics et services gouvernementaux Canada
140, Promenade du Portage
Place du Portage, Phase IV, Niveau I
Hull (Québec) K1A 0M3

N/Réf. : 7311-07-01-78100-AR
1129568

Objet : Services municipaux - Centre MACOUN
Ville d'Aylmer

Monsieur,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 5 juillet 1996, reçue le 8 juillet 1996 et complétée le 14 août 1996, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné, à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Les travaux consistent à installer les services municipaux sur le chemin Pink, situé dans la ville d'Aylmer, faisant partie de la Communauté urbaine de l'Outaouais.



AUTORISATION

-2-

N/Réf. : 7311-07-01-78100-AR
1129568

Le 20 août 1996

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune, datée du 5 juillet 1996, signée par André Plante, ing., M.Sc., le Groupe APA, concernant une demande d'autorisation pour l'installation des services municipaux à Aylmer.
- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune, datée du 12 août 1996, signée par André Plante, ing., M.Sc., le Groupe APA, concernant des informations supplémentaires sur le projet.
- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune, datée du 14 août 1996, signée par André Plante, ing., M.Sc., le Groupe APA, concernant des informations supplémentaires sur le projet.

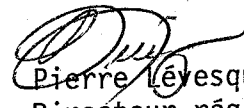
En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

PL/RDL/md


Pierre Lévesque
Directeur régional
de l'Outaouais



Gatineau, le 12 décembre 2005

AUTORISATION

Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., article 32)

Ville de Gatineau
C.P. 1070, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8P 3Y9

N/Réf. : 7311-07-01-81017-FJ
200130460

Objet : Travaux de construction d'une conduite maîtresse d'aqueduc sur le
chemin Pink - Ville de Gatineau (secteurs de Hull et d'Aylmer)

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 17 novembre 2005, reçue le même jour et complétée le 8 décembre 2005, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation d'une conduite d'aqueduc de 500 mm de diamètre sur le chemin Pink pour relier les réseaux des secteurs Hull et Aylmer et pose d'un tronçon manquant de conduites d'égout domestique et d'aqueduc au sud du boulevard des Outaouais près de la rue des Hurons.

Le tout sera réalisé sur les lots 11 Ptie, 12 A Ptie, 12 B Ptie, 13 A Ptie, 13 B Ptie, 14 A Ptie, 14 B Ptie, servitude # 353958, servitude # 339132 tous dans le rang 4, canton de Hull ainsi que les lots 11-36 et 116-76 rang 5, canton de Hull, localisé dans la ville de Gatineau.

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., article 32)

-2-

N/Réf. : 7311-07-01-81017-FJ
200130460

Le 12 décembre 2005

Autorisation :

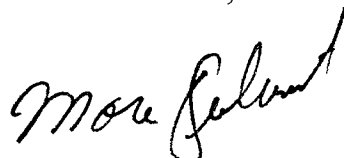
En vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le titulaire s'engage à réaliser ce projet tel qu'il est décrit aux présentes.

La présente autorisation est délivrée sur la base des informations contenues dans le Formulaire de présentation des demandes d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour les projets d'aqueduc et d'égouts, signé par M. Richard Gauthier, ing. CIMA+, Société d'ingénierie en date du 17 novembre 2005 ainsi que dans une télécopie du 8 décembre 2005 signée par M. Richard Gauthier, ing. CIMA+ concernant des informations additionnelles sur le projet.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Marc Dubreuil,
Directeur régional de l'analyse
et de l'expertise de l'Outaouais

MD/AB/jr



RAPPORT D'INSPECTION

IDENTIFICATION

N/Dossier : 7610-07-01-03035-00

Date de rédaction : 99-05-25

Date de l'inspection : 99-05-25

Heure : - Arrivée :13:50

- Départ :14:15

Inspecteur : ANNIE MAISONNEUVE

Accompagnée de: CLAUDE GIRARD

Lieu inspecté :

Dryair 2000 inc.

1910, chemin Pink

Aylmer, Québec

J9H 5E2

Adresse postale (si différente)

Plaignant (e) :

Anonyme

Rencontré oui [] non [X]

Nom/ adresse

Téléphone

Personne (s) rencontrée (s) : Nom

Fonction

Téléphone

AAH-53-54

AAH-53-54 Loi d'Accès

Pièce (s) annexée (s) : PHOTO (S) Nombre : [8] CROQUIS
 CARTE

Échantillon (s) : EAU Nombre :

SOL Nombre :

DÉCHETS Nombre :

Autre (s) annexe (s) :

BUT (S) DE L'INSPECTION :

Vérifier la conformité des opérations de Dryair 2000 Inc., suite à une plainte verbale reçue le 25 mai 1999 concernant un déversement d'acide dans l'environnement.

DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Accompagnée de Claude Girard, j'ai procédé à l'inspection des lieux. Les constatations suivantes ont été faites:

Dryair 2000 Inc est une compagnie de location de système de chauffage au propylène glycol.

À notre arrivée sur les lieux, un employé, soit *ARR-53-54* nettoyait des tuyaux noirs de caoutchouc avec une laveuse à pression et un savon dégraisseur dans le stationnement de l'entrepôt (photos 1 et 2). Ces tuyaux sont utilisés durant la saison pour le transport du glycol dans les systèmes de chauffage (photo 8).

Les eaux de ruissellement provenant de ce nettoyage s'écoulaient vers un fossé en bordure de la rue Vernon (photo 4).

À l'intérieur de l'entrepôt, nous avons comptés 13 barils de propylène glycol utilisés préalablement dans les systèmes de chauffage (photo 6). Le propylène glycol est réutilisé l'année suivante pour les mêmes fins.

J'ai contacté *ARR-53-54 Loi D'ACCES* chez Dryair 2000 inc.) pour lui faire part des faits constatés lors de mon inspection et je lui ai recommandé de nettoyer ses tuyaux à l'intérieur de l'entrepôt où les rejets d'eau usées n'atteindront pas l'environnement. Il m'a affirmé que c'est ce qui serait fait à l'avenir.

CONCLUSION

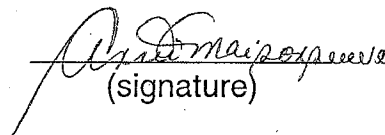
L'entreprise contrevient à l'article 20 de la loi sur la qualité de l'environnement pour avoir rejeté un contaminant (eaux usées) dans l'environnement.

RECOMMANDATION (S)

Je recommande d'aviser verbalement le responsable de l'entreprise Dryair 2000 Inc. de l'infraction commise et de lui exiger une autre méthode pour le nettoyage de ses tuyaux afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : ANNIE MAISONNEUVE


(signature) 26-05-99
A/M/J

VÉRIFIÉ PAR : CLAUDE GIRARD

(signature) A/M/J

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**

07 77

NO MEF LIEU

FICHE TECHNIQUE DE DOSSIER

1-IDENTIFICATION

DOSSIER _____ DÉPÔT DE RÉSIDUS INDUSTRIELS:

NUMÉRO: 7610-07-01-0303602 1

NOM: NORTHERN TELECOM LIMITÉE

PROPRIÉTAIRE _____ TYPE DE PROPRIÉTAIRE _____ NO MEF INTRV. _____
NORTHERN TELECOM LIMITÉE Privé

EXPLOITANT/ UTILISATEUR: _____ NO MEF INTRV.: _____

2-LOCALISATION

ADRESSE: 1770, CHEMIN PINK, AYLMER

MUNICIPALITÉ: AYLMER

MUNICIPALITÉS AFFECTÉES _____ MRC _____
AYLMER COMMUNAUTE-URBAINE-DE-L'OUTAOU

NO LOT	NOM DE RANG	CADASTRE
115-p	RANG V	Hull, canton de
115-1	RANG V	Hull, canton de

MERCATOR _____ NO LOT RÉFORME _____

TYPE	NAD	ZONE:	LATITUDE	LONGITUDE
UTM <input type="radio"/>	83 <input type="radio"/>	COORD. X:	DEGRÉS:	
MTM <input type="radio"/>	27 <input type="radio"/>	COORD. Y:	MINUTES	
			SECONDES:	

3-CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR	TYPE D'USAGE	ACTUEL	FUTUR
Impact sur la santé et l'environnement (Incluant les déversements)	Industriel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

VOLUMES DE SOLS EN MÈTRES CUBES (m³) _____ VOLUMES DE DÉCHETS EN MÈTRES CUBES (m³) _____

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		42000	
TRAITÉS/EXCAVÉS			
RÉSIDUELS			

SUPERFICIE AFFECTÉE EN MÈTRES CARRÉS: 20000 (m²)

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS: _____

	INITIAUX	GÉRÉS
DÉCHETS SOLIDES		
DÉCHETS SPÉCIAUX		
DÉCHETS DANGEREUX*		
RÉSIDUS MINIERS		
MATIÈRES DANGEREUSES		

4- DÉCHETS/CONTAMINANTS

NATURE DES DÉCHETS _____

NATURE DES CONTAMINANTS _____
Solvants organiques chlorés

TYPE DE CONTAMINATION: ORGANIQUE CONTAMINATION DE L'EAU SOUTERRAINE DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE

5- TRAITEMENT DU DOSSIER

EN RECOURS LÉGAL CONVENTION DE SERVITUDE ANNÉE CIVIQUE D'OUVERTURE: 1990

PROCÉDURE D'ANALYSE DE RISQUE ANNÉE CIVIQUE DE FERMETURE: 1996

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1991
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1996
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RESTAURATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUE DE RESTAURATION _____

* La ligne "Déchets dangereux" n'est utilisée que dans le cas où l'estimation des volumes a été faite à partir des exigences de l'ancien règlement sur les déchets dangereux.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

07 77

NO MEF LIEU

FICHE TECHNIQUE DE DOSSIER

1-IDENTIFICATION

DOSSIER

DÉPÔT DE RÉSIDUS INDUSTRIELS:

NUMÉRO: 7610-07-01-0303602 1

NOM: NORTHERN TELECOM LIMITÉE

Traitement physico-chimique

REMARQUE

LINDA LABONTÉ 1999-05-06

CHARGÉ DE PROJET

DATE DE SAISIE

ROUSSEAU, MICHEL

REPCIUC, LAZAR

1999-07-08

* La ligne "Déchets dangereux" n'est utilisée que dans le cas où l'estimation des volumes a été faite à partir des exigences de l'ancien règlement sur les déchets dangereux.

Date d'impression: 1999-07-08



NORTEL

NORTHERN TELECOM

**PHASE II
PASSIVE REMEDIAL STRATEGY
GROUNDWATER QUALITY UPDATE
WITH RESPECT TO THE MEF 1998
POLICY ON CONTAMINATED SITES**

FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
PINK ROAD, AYLMER, QUEBEC



ENVIR-EAU INC.

MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT

16 DÉC 1998

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'OUTAOUAIS (07)

**PHASE II PASSIVE REMEDIAL STRATEGY
GROUNDWATER QUALITY UPDATE
WITH RESPECT TO THE MEF 1998 POLICY
ON CONTAMINATED SITES**

**FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
PINK ROAD, AYLMER, QUEBEC**

Presented to

Nortel Networks

by



ENVIR-EAU INC.

DECEMBER 1998

Q224698-5

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Envir-Eau inc. a été mandaté par Northern Telecom limitée afin d'adapter la stratégie initiale de restauration par pompage et traitement en une mesure passive à l'ancienne propriété de Northern Telecom à Aylmer. En juin 1996, la nouvelle stratégie passive fut acceptée en principe par Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) et le ministère de l'environnement et de la faune du Québec (MEF). Le présent rapport est une mise à jour des résultats analytiques récents (nov. 1997 et avril 1998; Envir-Eau, June 1998) en fonction de la nouvelle Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du MEF (juin 1998). Cette mise à jour vise à établir le statut de la stratégie de restauration du milieu en regard des objectifs de la nouvelle Politique.

Les travaux réalisés et résultats obtenus à date sont colligés selon la procédure d'intervention sur les eaux souterraines en fonction de la nouvelle politique du MEF. Les points saillants de ces interventions sont comme suit.

- Le site à l'étude a fait l'objet d'une caractérisation évolutive de 1989 à 1998, ainsi qu'une réhabilitation exhaustive de 1992 à 1998. La masse de composés organiques volatils (COV) dissous dans l'eau souterraine a été considérablement réduite par suite du pompage et traitement continuels de 1992 à 1996 ainsi que durant la période été/automne 1997 et 1998, avec un retrait total approximatif de près de 25 kg. A l'été 1996, les sols contaminés par une phase résiduelle de COV ont été excavés et transportés dans un lieu de disposition accrédité par le MEF. Les services municipaux d'aqueduc et d'égouts ont été aménagés sur le site à l'automne 1996 avec la participation active de Nortel.
- La contamination actuelle est restreinte à une phase dissoute de COV présente dans l'unité hydrostratigraphique de sable. De même, cette même phase dissoute fait résurgence dans le fossé situé à l'extrémité est du stationnement. La problématique de la contamination inclut également l'eau de surface à la limite de propriété, se drainant dans le réseau pluvial de la ville d'Aylmer.
- L'unité hydrostratigraphique de sable ne constitue pas une source actuelle ni potentielle d'eau potable de par sa qualité et sa quantité limitées. L'eau souterraine de cette unité est donc de Classe III selon le Système de classification des eaux souterraines du Québec. Une partie de l'unité de sable (subdivisée Classe IIIA) présente un lien hydraulique avec la surface ainsi qu'un fossé de drainage sur le site. L'autre partie de l'unité de sable (subdivisée Classe IIIB), de par son isolement

géologique, ne présente aucun lien hydraulique avec la surface, avec un aquifère sous-jacent, de même qu'un récepteur sur le site ou dans un rayon de 1 km de la limite de propriété.

- L'eau souterraine de Classe IIIB (sans lien hydraulique) n'est sujette à aucun critère générique d'usage ni à aucun seuil d'alerte étant donné l'absence de récepteur. Néanmoins, tous les points d'observation dans l'aquifère de cette classe satisfont les critères d'usage d'eau de surface/égouts et les seuils d'alerte correspondants, même si ceux-ci ne s'appliquent pas dans ce cas. Ainsi, aucune mesure de réhabilitation ni aucun suivi environnemental ne sont nécessaires, l'intervention est donc terminée.
- L'eau souterraine de Classe IIIA (avec lien hydraulique) est sujette aux seuils d'alerte et critères d'usage de l'eau de surface/égouts (MEF, juin 1998). Tous les points d'observation dans l'aquifère de cette classe satisfont à la fois les critères d'usage et les seuils d'alerte. Ainsi, aucune mesure de réhabilitation ni aucun suivi environnemental ne sont donc nécessaires, l'intervention est donc terminée.
- L'eau souterraine faisant résurgence dans le fossé et qui s'écoule en surface, quitte la propriété pour rejoindre le système municipal de rejet aux égouts pluviaux. La qualité de cette eau satisfait le Règlement No. 359, article 7 de la Communauté urbaine de l'Outaouais.

Grâce aux efforts importants de réhabilitation du sol et de l'eau souterraine sur une période de près de 7 ans, le statut environnemental du site est maintenant tel qu'aucune autre mesure de restauration ni aucun suivi ne sont nécessaires selon la politique 1998 du MEF sur les terrains contaminés. Par conséquent, il est recommandé de démanteler l'usine de pompage et traitement et abandonner les puits d'observation sur le site.

TABLE OF CONTENTS

SOMMAIRE EXÉCUTIF

1.0	INTRODUCTION	1
2.0	APPLICABLE ASPECTS OF THE NEW PROVINCIAL POLICY	5
2.1	Step 1: Characterization Study	5
2.2	Step 2: Is On-Site Groundwater Contaminated?	5
2.3	Step 3: Identify and Intervene in the Industrial Activities or Source of Contamination	9
2.4	Step 4: Plant Installed After the New Policy?	9
2.5	Step 5: Is Contamination the Cause of Real or Anticipated Impacts?	9
	2.5.1 Groundwater Classification	9
	2.5.2 Determination of Groundwater Criteria	10
	2.5.3 Applicable Real or Anticipated Impacts	19
2.6	Step 6: Is Contamination Above the Prevention Criteria?	19
2.7	Step 7: End of Intervention	19
3.0	GROUNDWATER QUALITY IN CONTEXT OF THE MEF 1998 POLICY ON CONTAMINATED SITES	20
3.1	Step 5: Is Contamination the Cause of Real or Anticipated Impacts?	20
	3.1.1 Determination of Groundwater Criteria	19
	3.1.2 Does Class IIIA Groundwater exceed Surface Water/Sewer Criteria (SWSC)?	20
	3.1.3 Surface Water Environmental Status	21
3.2	Step 6: Is Groundwater Contamination Above the Prevention Criteria?	21
3.3	Step 7: End of Intervention	21
4.0	CONCLUSION	22
5.0	RECOMMENDATIONS	23
6.0	REFERENCES	24

LIST OF TABLES

Table 1: Surface Water/Sewer Criteria (SWSC) and Prevention Criteria for Volatile Organic Compounds (VOCs) Detected in Groundwater

LIST OF FIGURES

Figure 1: Site Location

Figure 2: MEF 1998 Groundwater Intervention Procedure

Figure 3: Intervention Procedure Conducted to Date

Figure 4: Geological Cross-Section Locations

Figure 5: Geological Cross-Section A-A'

Figure 6: Geological Cross-Section B-B'

Figure 7: Geological Cross-Section C-C'

Figure 8: Groundwater Classification and VOC Distribution (Nov. 1997 and April 1998)

1.0 INTRODUCTION

Envir-Eau Inc. was retained by Northern Telecom Limited to modify the original pump-and-treat remediation strategy to a passive remediation scheme at the former Northern Telecom property in Aylmer, Quebec (**Figure 1**). In June 1996, the new passive scheme was approved in principle by Public Works and Government Services Canada (PWGSC) and the Quebec ministry of Environment and Wildlife (MEF). This report presents an update of the recent groundwater and surface water analytical results (November 1997 and April 1998) in light of the new *Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy* (MEF, June 1998). The present update follows Envir-Eau's June 1998 report entitled "1995 – 1997 Phase II Passive Remediation Compilation Report".

Section 2.0 of the present report provides a summary of the portion of the new provincial policy applicable to the site. In Section 3.0, groundwater analytical results for November 1997 and April 1998 are presented and discussed with respect to the new policy. The conclusions and recommendations are listed in Sections 4.0 and 5.0 respectively.

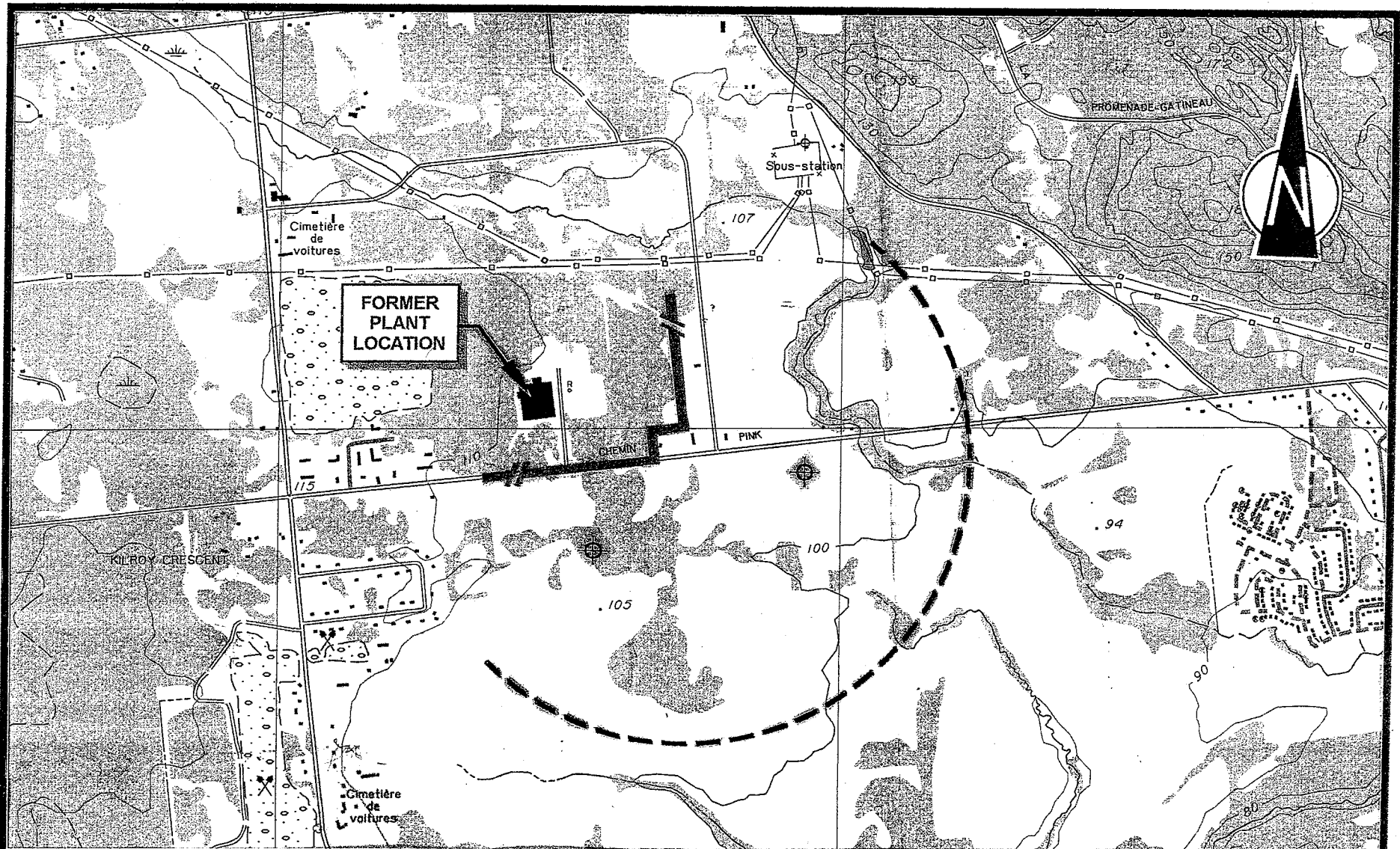





FIGURE 1

SITE LOCATION
FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
 1770, PINK ROAD
 AYLMER (QUÉBEC)

REF.: Topographic map #31G-05-200-0201 Ministère de l'Énergie et de Ressources, Québec, 1993

LEGEND

-  1 KM RADIUS DOWN GRADIENT FROM PROPERTY LIMIT
-  BRIDGE EXPLORATION BOREHOLE (APPROX. LOCATION)
-  PROPERTY LIMIT

Project no: 224698-1 Corel file: Cad-type1.cdr

Scale: 1:20 000 Date: 3 décembre 1998

Designed by: Karina Tranchemontagne

Checked by: Isabelle Derôme


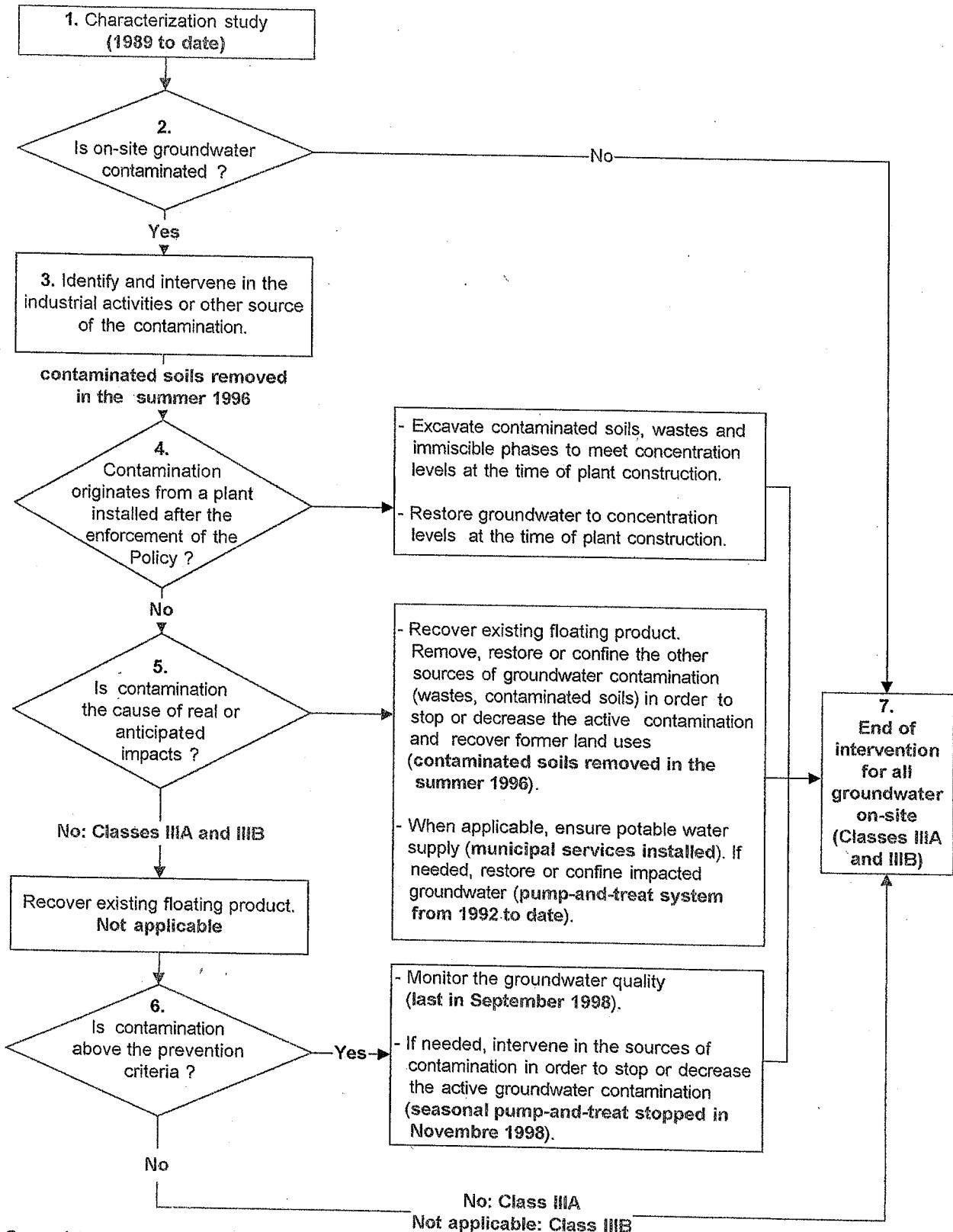
 **ENVIR-EAU INC.**

FIGURE 3: INTERVENTION PROCEDURE CONDUCTED TO DATE



Green: Intervention and results to date

2.0 APPLICABLE ASPECTS OF THE NEW PROVINCIAL POLICY

The Quebec *Soil Protection And Contaminated Sites Rehabilitation Policy* was adopted in June 1998, superseding the former *Contaminated Sites Rehabilitation Policy* (Feb. 1988, later modified). Appendix 2, section 2.2 of the new policy provides the intervention procedure applicable to the site of interest. Note that since the contaminated soil has already been removed at the site, groundwater becomes the targeted medium under the new contaminated site rehabilitation Policy.

Figure 2 presents the new step-by-step groundwater intervention procedure as specified by the MEF. By answering each sequential question of the procedure, the applicable groundwater criteria are identified as well as the consequential need, or not, for mitigation actions and/or monitoring. As needed, some specific remedial actions are requested by the MEF.

Figure 3 presents an overall summary of all characterization and remedial activities carried out on-site to date in relation with the new MEF intervention procedure. The site information related to each step of the intervention procedure is detailed below when applicable. The following sub-sections correspond to the sequential step number of the intervention procedure as identified in **Figure 3**.

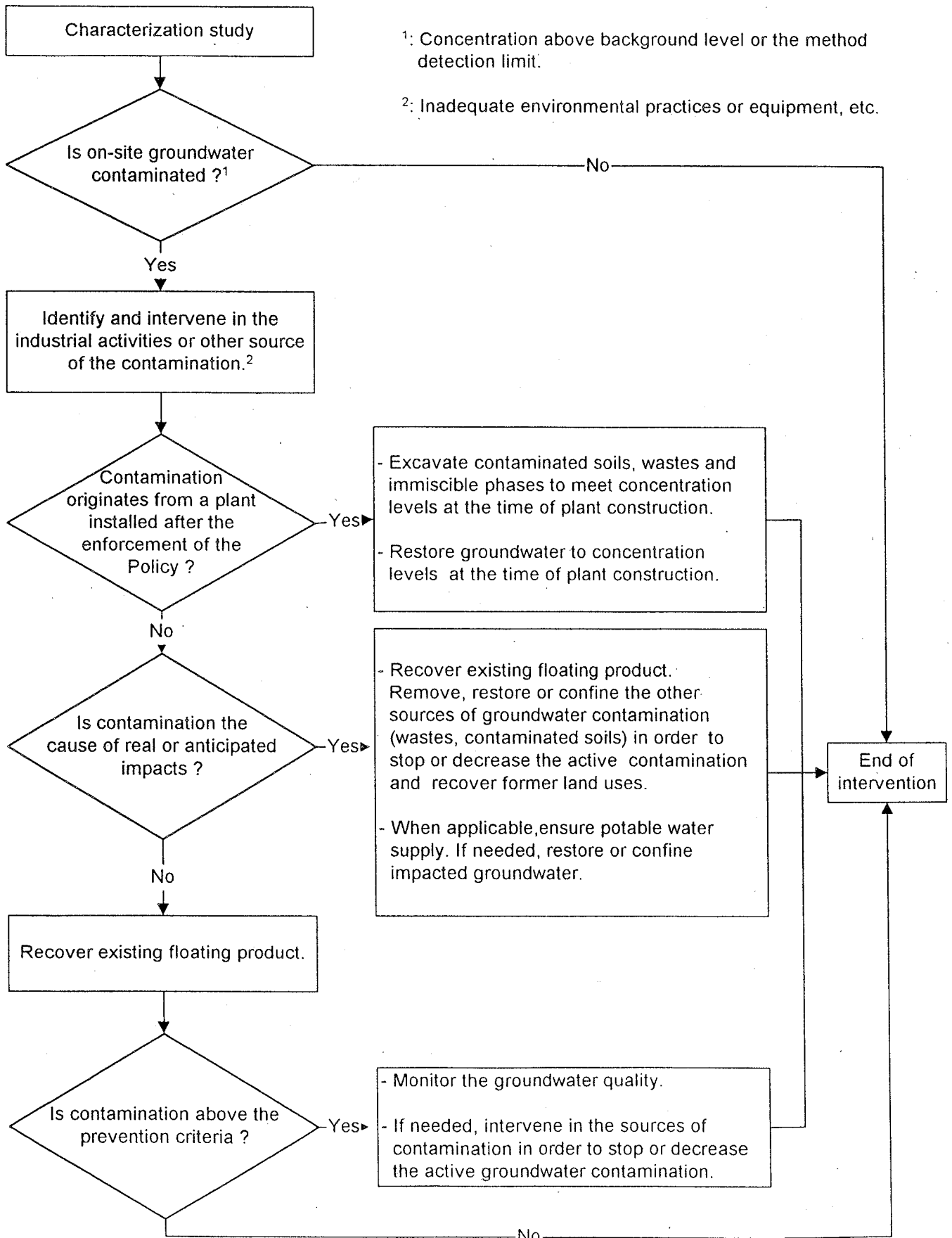
2.1 STEP 1: CHARACTERISATION STUDY

An environmental characterisation study of the site has been carried out since 1989 to date.

2.2 STEP 2: IS ON-SITE GROUNDWATER CONTAMINATED?

As per the new policy (MEF, June 1998), contamination is defined as targeted parameters in concentration above the site background level or above the method detection limit. At the site, groundwater concentration of seven volatile organic compounds (VOCs) is above background values (Envir-Eau, June 1998).

FIGURE 2: MEF 1998 GROUNDWATER INTERVENTION PROCEDURE



2.3 STEP 3: IDENTIFY AND INTERVENE IN THE INDUSTRIAL ACTIVITIES OR SOURCE OF CONTAMINATION

Industrial activities at the source of the identified contamination have ceased in the 1980s. The contaminated soil was removed from the site in August 1996, leaving only dissolved VOCs in groundwater (Envir-Eau, June 1998, 1996a). Furthermore in the fall of 1996, municipal services (potable water and sanitary sewer) were installed on-site by others (Envir-Eau, June 1998, 1996b).

2.4 STEP 4: PLANT INSTALLED AFTER THE NEW POLICY?

The former Northern Telecom plant opened and closed prior to the MEF 1998 *Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy*.

2.5 Step 5: Is CONTAMINATION THE CAUSE OF REAL OR ANTICIPATED IMPACTS?

In order to answer this question of the procedure, the contaminated hydrogeological unit should be classified as per the MEF's *Groundwater Classification System* (1993; November 1998b). Once classified, groundwater concentrations on-site should be compared to the appropriate new groundwater criteria with respect to its use (potable water or surface water/sewer) if applicable and as established by the MEF in their June 1998 policy. The latter comparison is treated in section 3.1 with the analytical results. The policy information related to this question is presented below.

2.5.1 Groundwater Classification

Groundwater contamination is confined to the sand hydrogeological unit. Therefore, this unit must be classified within the MEF's three groundwater categories defined as follow with respect to the groundwater use:

Class I: Single source of potable water;

Class II: Current or potential source of potable water;

Class III: Not a current or potential source of potable water.

Note that Class III is further subdivided in two with respect to the presence or absence of a hydraulic connection with a receptor (ground surface, water body, sewer, aquifer used for current or potential potable water) on-site or within 1 km of the property limit.

Groundwater in the sand unit on-site is not present in sufficient quantity nor quality to act as a source (current or potential) of potable water. Therefore, the groundwater is categorized in Class III of the MEF groundwater classification. The "sand basin" section, that is where sand is found right from the ground surface and not covered with natural clay (see geological cross-sections **Figures 4 to 7**), has a hydraulic connection with the ground surface and a drainage ditch on-site in which some groundwater surfaces. Groundwater in the "sand basin" is thus thereafter referred to as Class IIIA. Conversely, the thin sand layer isolated above and below with thick clay deposits (see geological cross-sections **Figures 4 to 7**) has no hydraulic connection with the surface or a lower aquifer or a receptor on-site or within 1 km of the property limit. The absence of a receptor within 1 km of the property limit was confirmed with the geological information available from two exploration boreholes (**Figure 1**) recorded in the MEF's *Annuaire des puits et forages*. Groundwater in the sand layer (with no hydraulic connection) is thus thereafter referred to as Class IIIB. The on-site lateral extent of the two Class III hydrostratigraphic units is shown on **Figure 8**.

2.5.2 Determination of Groundwater Criteria

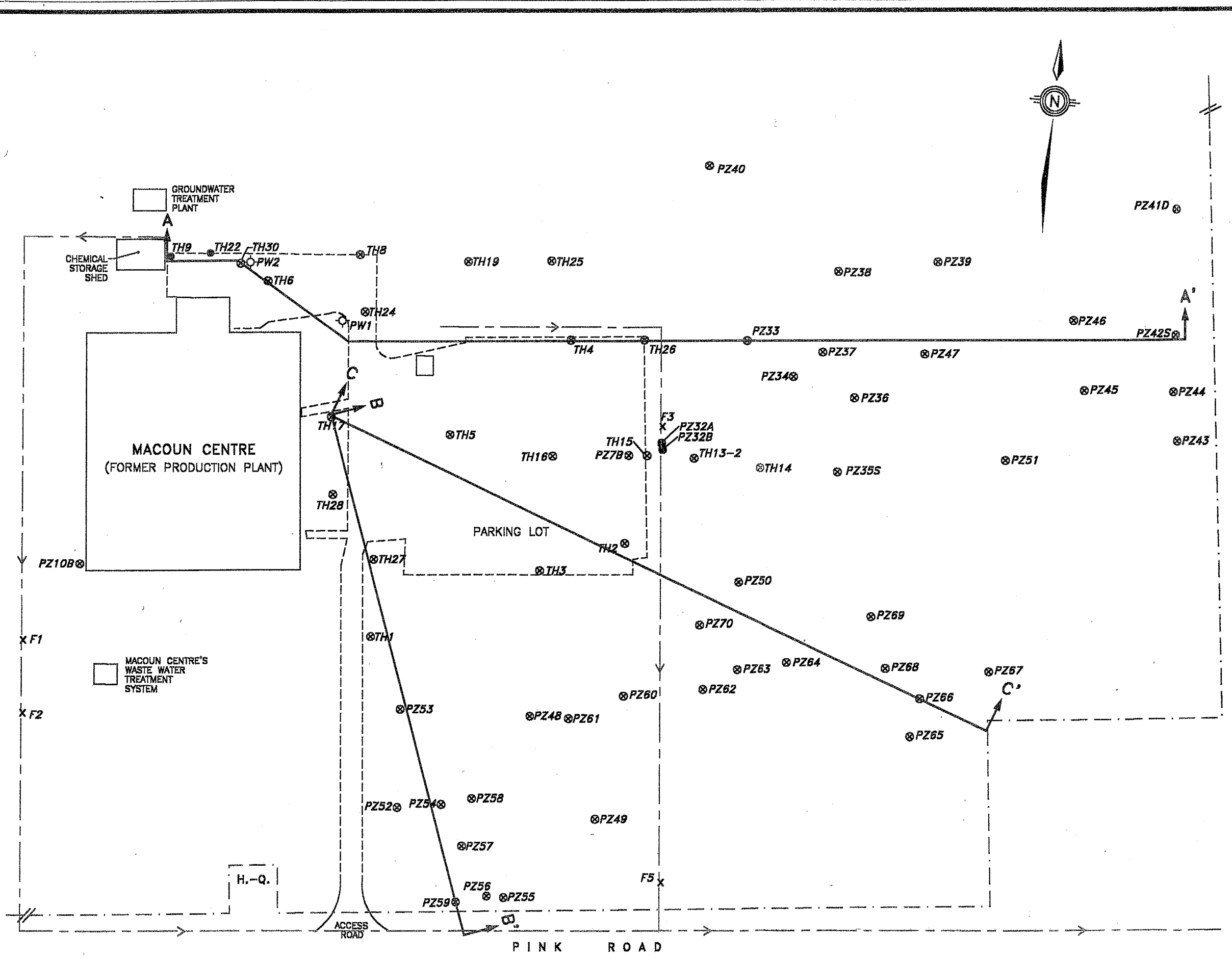
With the new policy, the MEF has replaced the parameter "sum of volatile organic compounds (VOCs)" by criteria for specific individual compounds. The former MEF B criterion for the sum of VOCs used at this site, since the beginning of the environmental characterisation, is no longer applicable.

For Class IIIB groundwater (with no hydraulic connection), there are no applicable comparison criteria based on the policy (MEF, June 1998). However, Class IIIA groundwater (with hydraulic connection) should be compared to the surface water/sewer criteria (SWSC) based on the hydraulic connection with a drainage ditch on-site.

Groundwater criteria for Class IIIA groundwater are presented in **Table 1** for the seven compounds of interest found on the subject property. A few other volatile organic compounds (e.g. Styrene, Chloroethane, etc.) have been detected occasionally at near detection levels, but they are not considered as contaminants of concern on this site. Furthermore, following our request for 1,1-Dichloroethane (DCA) groundwater criteria, the MEF (personal communication) responded that it is not a compound of concern for surface water and thus to use the surface water/sewer criteria (SWSC) of other parameters which normally accompany the 1,1-Dichloroethane.

LEGEND

- PROPERTY LIMIT
- - - - - LIMIT OF ASPHALT
- > DITCH (FLOWING DIRECTION)
- H.-Q. HYDRO-QUEBEC ACCESS AREA
- X F1 SURFACE WATER SAMPLE APPROXIMATE LOCATION
- ⊙ PW1 PUMPING WELL
- ⊙ TH1 PZ33 EXISTING MONITORING WELL
- ⊙ PZ32A ABANDONED OR DESTROYED WELL
- A A' GEOLOGICAL CROSS-SECTION

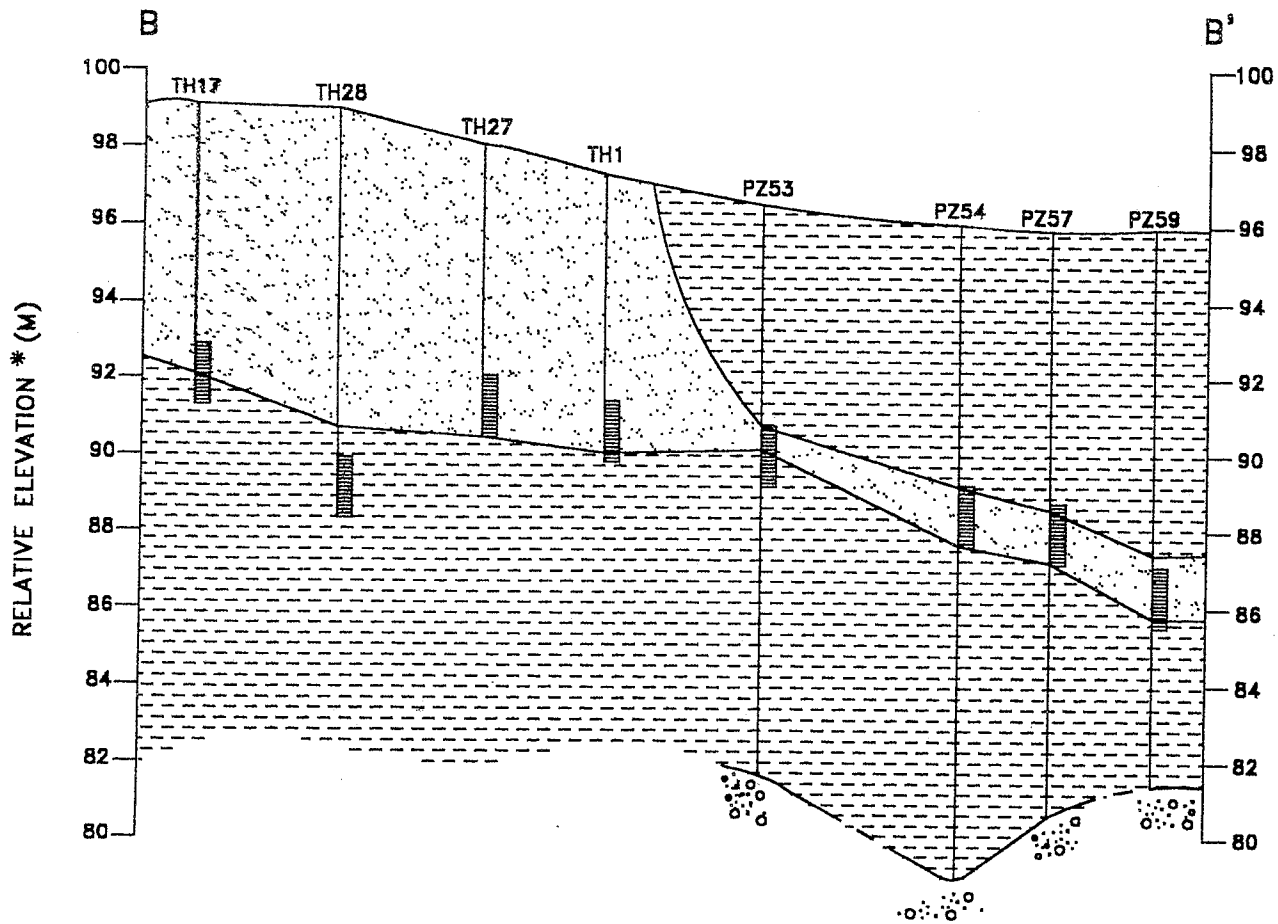


NOTES:

- 1-GEOLOGY BASED ON AVAILABLE WELL AND TEST HOLES INFORMATION BY ENVIR-EAU INC. AND OTHERS CONSULTANTS
- 2-APRIL 1998 WELL SURVEY BY ENVIR-EAU INC. BASED ON THE REFERENCE SYSTEM SCOP, NAD83, ZONE 9

PROJECT NUMBER: 224698-5	DRAWN BY: K.T.	DESIGNED BY: I.D.
DATE: APRIL 12, 1998	CHECKED BY: I.D.	
SCALE: 1:2000	AUTOCAD FILING #: 224698-GEO.DWG	

FIGURE: 4
GEOLOGICAL CROSS-SECTION LOCATIONS
 FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
 1770 PINK ROAD, AYLMER



*NOTE: RELATIVE ELEVATION BASED ON 1990 SURVEY BENCH MARK

LEGEND



SAND



CLAY



TILL



MONITORING WELL SCREEN



GEOLOGICAL CONTACT
(KNOWN, INFERRED)

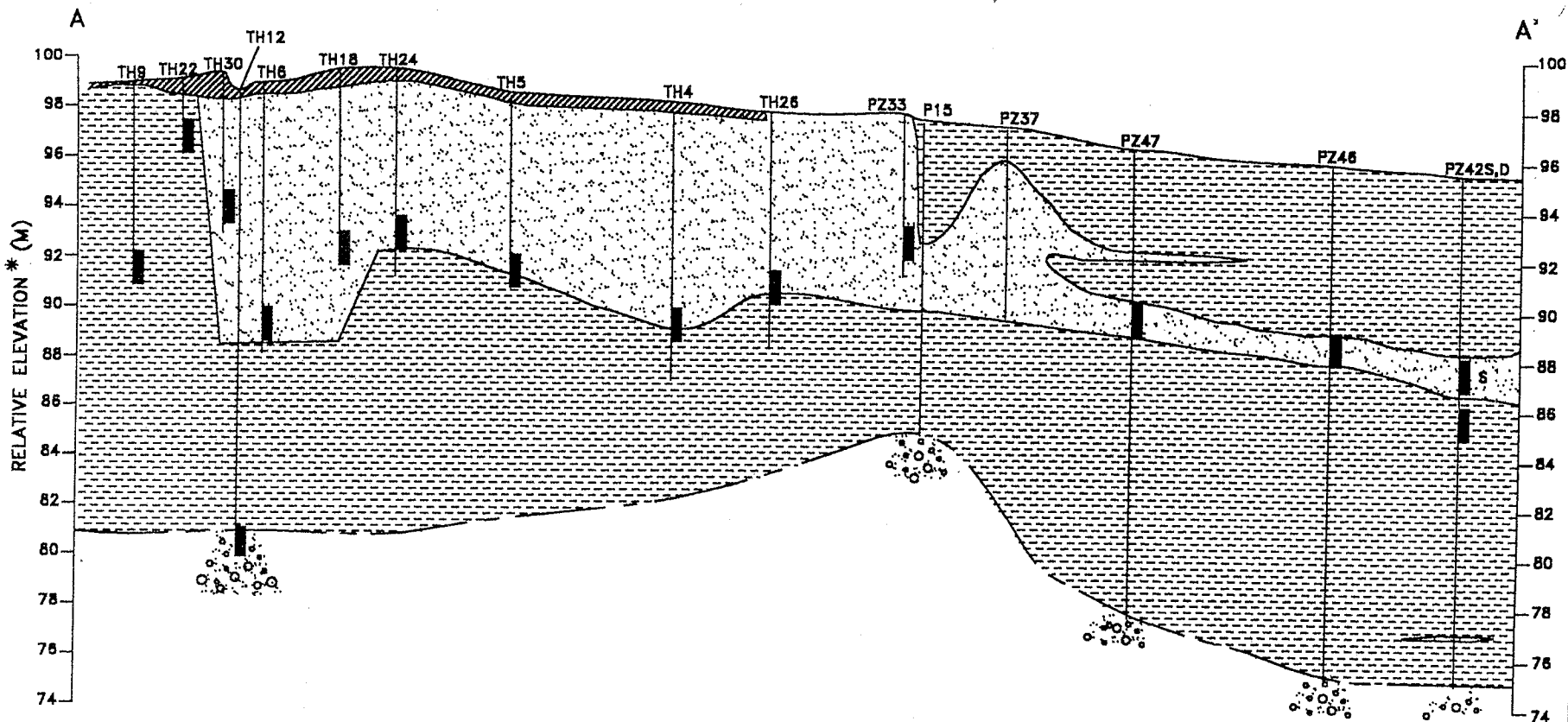
PROJECT NUMBER: 224898-5	DRAWN BY: K.T.	DESIGNED BY: I.D.
DATE: APRIL 14, 1998	CHECKED BY: I.D.	
SCALE: HOR: 1:200, VERT: 10X	AUTOCAD FILE # : COUPEBB.DWG	

FIGURE: 8
GEOLOGICAL CROSS SECTION B-B'

FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
1770 PINK ROAD, AYLMER



ENVIR-EAU INC.
160 BOUL. DE L'HÔPITAL, BUREAU 204
GATINEAU (QUÉBEC) J8T 8J1



*NOTE: RELATIVE ELEVATION BASED ON 1990 SURVEY BENCH MARK

LEGEND



ASPHALT/GRANULAR BACKFILL MATERIAL



MONITORING WELL SCREEN



SAND



GEOLOGICAL CONTACT
(KNOWN, INFERRED)



CLAY



TILL

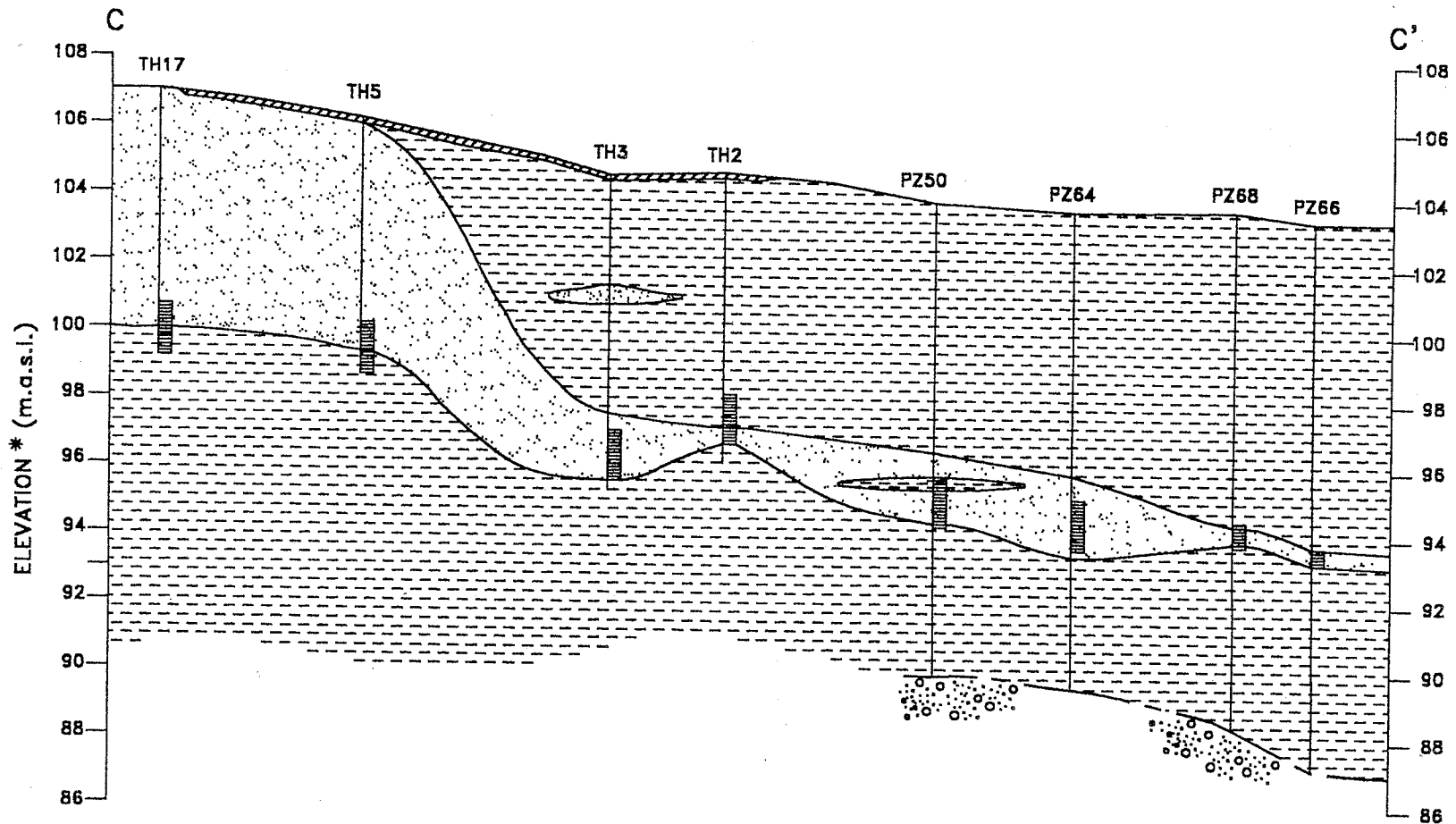
PROJECT NUMBER: 224898-5	DRAWN BY: K.T.	DESIGNED BY: I.D.
DATE: APRIL 14, 1998	CHECKED BY: I.D.	
SCALE: NONE	AUTOCAD FILE: #1 COUPEAA.DWG	

FIGURE: 5
GEOLOGICAL CROSS SECTION A-A'

FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
1770 PINK ROAD, AYLMER


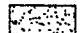
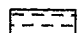
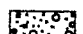




ENVIR-EAU INC.
160 BOUL. DE L'HÔPITAL, BUREAU 204
GATINEAU (QUÉBEC) J8T 8J1



*NOTE: ELEVATION BASED ON 1998 SURVEY

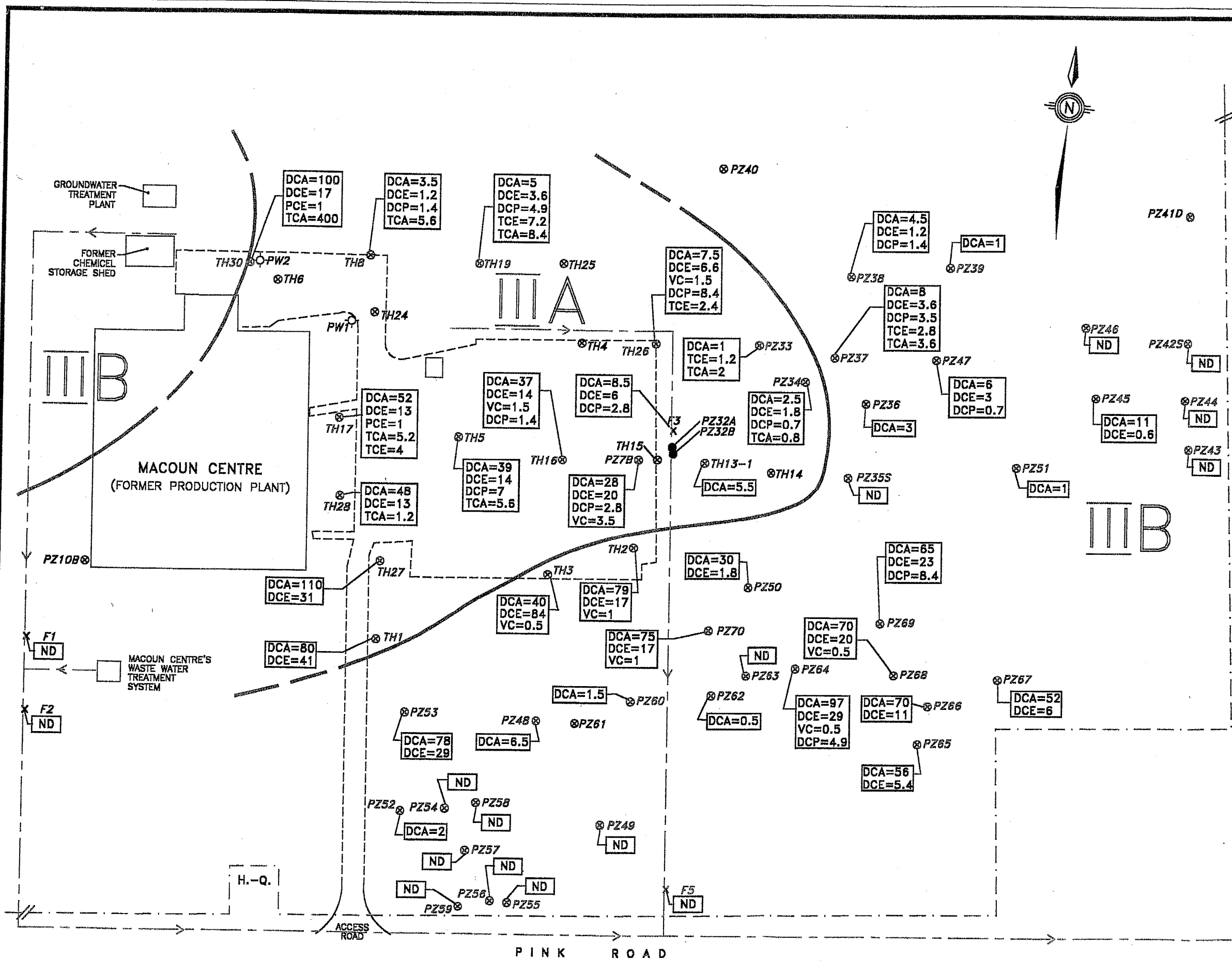
LEGEND

-  ASPHALT
-  SAND
-  CLAY
-  TILL
-  MONITORING WELL SCREEN
-  GEOLOGICAL CONTACT (KNOWN, INFERRED)

PROJECT NUMBER: 224898-5	DRAWN BY: K.T.	DESIGNED BY: I.D.
DATE: APRIL 14, 1998	CHECKED BY: I.D.	
SCALE: HOR: 1:2000, VERT: 10X	AUTOCAD FILE: #1 COUPECC.DWG	

FIGURE: 7
GEOLOGICAL CROSS SECTION C-C'
 FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
 1770 PINK ROAD, AYLMER

ENVIR-EAU INC.
 180 BOUL. DE L'HOPITAL, BUREAU 204
 GATINEAU (QUEBEC) J8T 8J1



LEGEND

- PROPERTY LIMIT
- LIMIT OF ASPHALT
- DITCH (FLOWING DIRECTION)
- H.-Q. HYDRO-QUEBEC ACCESS AREA
- X F1 SURFACE WATER SAMPLE APPROXIMATE LOCATION
- ⊙ PW1 PUMPING WELL
- ⊙ TH1 EXISTING MONITORING WELL
- ⊙ PZ33 EXISTING MONITORING WELL
- PZ32A ABANDONED OR DESTROYED WELL
- LIMIT OF GROUNDWATER CLASS FOR THE SAND UNIT
- IIIA GROUNDWATER CLASS: NOT A SOURCE OF POTABLE WATER; HYDRAULIC CONNECTION WITH DRAINAGE DITCH ON-SITE
- IIIB GROUNDWATER CLASS: NOT A SOURCE OF POTABLE WATER; NO HYDRAULIC CONNECTION

CLASS III A GROUNDWATER CRITERIA (µg/L)		
PARAMETER	SURFACE WATER/SEWER	PREVENTION
DCA	n.a.	n.a.
DCE	320	160
VC	52 500	26 250
DCP	640	320
TCE	590	295
TCA	2 000	1 000
PCE	540	270

- X F1 RESPECT MUNICIPAL REGULATION FOR EFFLUENT TO STORM SEWER
- ⊙ TH1 PZ33 RESPECT PREVENTION CRITERIA
- 8.4 VOC CONCENTRATION (µg/L) AVAILABLE
- ND NO VOC DETECTED

PROJECT NUMBER: 224698-5	DRAWN BY: K.T.	DESIGNED BY: I.D.
DATE: JUNE 23, 1998	CHECKED BY: I.D.	
SCALE: 1:2000	AUTOCAD FILING #: 224698-GEN-1.DWG	

FIGURE: 8
 GROUNDWATER CLASSIFICATION AND VOC DISTRIBUTION (NOV. 97 AND APRIL 98)

FORMER NORTHERN TELECOM PLANT
 1770 PINK ROAD, AYLMER

Table 1: Surface Water/Sewer Criteria (SWCS) and Prevention Criteria for Volatile Organic Compounds (VOCs) Detected in Groundwater

GROUNDWATER CONTAMINANTS FOUND ON-SITE	ABBREVIATION	MEF GROUNDWATER CRITERIA (µg/L)	MEF PREVENTION CRITERIA (µg/L) FOR GROUNDWATER CLASS III WITH SURFACE WATER RECEPTOR WITHIN 1 KM ¹
		SURFACE WATER/SEWER (SWSC)	
1,1,1-Trichloroethane	TCA	2000	1000
Trichloroethylene	TCE	590	295
Tetrachloroethylene	PCE	540	270
1,1-Dichloroethane	DCA	n.a.	n.a.
1,1-Dichloroethylene	DCE	320	160
1,2-Dichloropropane	DCP	640	320
Vinyl Chloride	VC	52500	26250

n.a.: not available from the MEF (see text in sub-section 2.5.2)

¹: Class III prevention criteria correspond to 50% of the surface water/sewer criteria

2.5.3 Applicable Real or Anticipated Impacts

The presence of an impact is function of the groundwater classification of the targeted hydrostratigraphic unit as well as the nature of the groundwater receptor. A real impact is present (MEF, June 1998, November 1998a) when groundwater, at the location of a receptor, exceeds its applicable criteria. Likewise, an anticipated impact is present when it can be foreseen that groundwater, at the location of a receptor, will exceed its applicable criteria at some point in time.

2.6 STEP 6: IS CONTAMINATION ABOVE THE PREVENTION CRITERIA?

The MEF has established prevention criteria (**Table 1**) for some groundwater classes and uses based on the nature of the groundwater receptor. These prevention criteria are used at the end of the intervention procedure, as an additional groundwater protection strategy. For the on-site Class IIIA groundwater (with hydraulic connection), prevention criteria correspond to 50% of the SWSC (**Table 1**). Conversely, there are no criteria applicable for Class IIIB groundwater (without hydraulic connection). If prevention levels are exceeded, groundwater monitoring is requested and if necessary, additional remedial actions on the source of contamination.

2.7 STEP 7: END OF INTERVENTION

When all remedial actions and monitoring, if needed, are completed no further intervention is deemed necessary.

3.0 GROUNDWATER QUALITY IN CONTEXT OF THE MEF 1998 POLICY ON CONTAMINATED SITES

Section 2.0 of this report introduced the interventions realized to date at the site and the background policy information behind each applicable step of the procedure. The present section introduces the hydrogeological (physical and chemical) ground and surface water results, thus complementing the policy information for the applicable steps of the procedure. Steps 1 to 4 (**Figure 3**) are complete with the policy information introduced in sub-sections 2.1 to 2.4. Steps 5 to 7 are elaborated below in light of analytical results.

3.1 STEP 5: IS CONTAMINATION THE CAUSE OF REAL OR ANTICIPATED IMPACTS?

3.1.1 Determination of Groundwater Criteria

Within the limits of Class IIIA (with hydraulic connection), groundwater only discharges at the surface along the eastern drainage ditch (see surface water sampling point F3, **Figure 8**). This man made depression is topographically lower than the surrounding area (parking lot and wooded area). A double level piezometer (PZ32 A and B now destroyed) formerly installed in the sand below the ditch, had shown an upward vertical hydraulic gradient suggesting a discharge of groundwater in the eastern ditch near the F3 location. Under such conditions, Class IIIA groundwater should be compared to the SWSC (**Table 1**). Conversely, Class IIIB (**Figure 8**) groundwater is hydraulically isolated within thick clay deposits (**Figures 4 to 7**) and therefore has no receptor on the surface on-site or within 1 km of the property limit or as a deeper aquifer and thus no applicable groundwater criteria.

3.1.2 Does Class IIIA Groundwater Exceed the Surface Water/Sewer Criteria (SWSC)?

Groundwater specific VOC analytical results for Nov. 97 are compiled on **Figure 8** for all observation wells targeted in the passive Phase II two years (Nov. 95 to Nov. 97) seasonal monitoring program, as well as April 98 results for additional recent wells (see Envir-Eau, June 1998 for certificate of analyses). As shown on this compilation, Class IIIA (with hydraulic connection) groundwater concentrations at all monitoring wells on-site including those up gradient from the seepage point in the eastern ditch are below the SWSC. Therefore, Class IIIA groundwater concentrations do not present a real impact on the receiving drainage ditch. In addition, transport modelling (Envir-Eau, June 1996) as shown that the contaminant plume is at steady state and dissolved phase concentrations of VOCs should decrease with time now that the source of contaminated soil has been removed.

The transport modelling thus eliminates the possibility of anticipated impact on the receptor.

With respect to Class IIIB (without hydraulic connection) groundwater, it can not hydrogeologically surface into a receptor due to the presence of thick clay deposits above and below the sand layer. Furthermore, Class IIIB groundwater concentrations at all monitoring wells on-site are below the SWSC as shown by the analytical data compiled on **Figure 8**, even though these are not applicable. Therefore, Class IIIB groundwater does not present a real or anticipated impact.

3.1.3 Surface Water Environmental Status

Specific VOC analytical results for Nov. 97 at the four surface water annual sampling points (F1, F2, F3 and F5) are compiled on **Figure 8** (see Envir-Eau, June 1998 for certificate of analyses). As a comparison, concentrations at surface water sampling point F3 in the eastern ditch are below the surface water/sewer criteria (SWSC) for groundwater. Furthermore, surface water analytical result at surface water point F5, at the property limit prior entering the municipal storm sewer drainage system (**Figure 8**), show no detection of VOCs. With respect to surface water, the F5 result thus brings the property in compliance with the Communauté urbaine de l'Outaouais' (see CUO in References) regulation No. 359, article 7, for effluents to storm sewers.

3.2 STEP 6: IS GROUNDWATER CONTAMINATION ABOVE THE PREVENTION CRITERIA?

As explained in section 2.6, prevention criteria (**Table 1**) applicable on-site only apply to Class IIIA (with hydraulic connection) groundwater and correspond to 50% of the SWSC (**Table 1**). Analytical results compiled on **Figure 8** show that Class IIIA groundwater concentrations are below all such prevention criteria. Under such situation, no further remedial action or monitoring is deemed necessary. There are no applicable prevention criteria for the Class IIIB groundwater. Nevertheless, Class IIIB groundwater at all monitoring wells on-site satisfy these preventive criteria. Therefore, no further remedial action or monitoring is applicable.

3.3 STEP 7: END OF INTERVENTION

In light of the analytical results obtained to date, following extensive remedial efforts, no further mitigation action or monitoring is deemed necessary for all groundwater on-site, that is both Classes IIIA (with hydraulic connection) and IIIB (without hydraulic connection).

4.0 CONCLUSION

Recent (November 1997 and April 1998) groundwater analytical results were evaluated in light of the new provincial Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy (MEF, June 1998). The following conclusions are made.

1. The groundwater dissolved VOC mass has been extensively reduced through continuous pump-and-treat from 1992 to 1996 and summer/fall 1997 and 1998 for an approximate total removal of nearly 25 kg.
2. The source of residual contamination of volatile organic compounds (VOCs) has been removed during soil excavation in the summer 1996.
3. Municipal services have been implemented on-site in the fall 1996 with Nortel's active participation.
4. Contamination on-site is presently limited to a groundwater dissolved phase of VOCs confined to the sand unit.
5. Groundwater from the sand unit on-site does not constitute a current or potential source of potable water due to its low quantity and quality. Groundwater in the sand basin and that in the thin sand layer isolated within thick clay deposits are categorized in Class III as per the MEF groundwater classification system. The former has a hydraulic connection (thus labelled Class IIIA) with a drainage ditch on-site while the latter has no hydraulic connection (thus labelled Class IIIB).
6. Class IIIB groundwater (with no hydraulic connection) covers the area along the property limit. It is not subject to any groundwater use or prevention criteria since there is no receptor on-site or within 1 km from the property limit. Nevertheless, all monitoring points in that class satisfy the surface water/sewer and prevention criteria. Therefore, no further remedial action nor monitoring is deemed necessary.
7. On-site Class IIIA groundwater (with hydraulic connection to a drainage ditch on-site) is subject to the new surface water/sewer criteria and the prevention criteria. All monitoring points in that class satisfy these two sets of criteria. Therefore, no further remedial action or monitoring is deemed necessary.

8. Surface water exiting the property limit to the municipal storm sewer drainage system is in compliance with the Communauté urbaine de l'Outaouais' regulation No. 359, article 7 on effluents to storm sewers.

5.0 RECOMMENDATIONS

The following recommendations are made based on the hydrogeological (physical and chemical) results obtained to date and in light of the new provincial Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy (MEF, June 1998).

1. The remedial actions implemented on-site since 1992 have improved significantly the environmental situation of this property. Therefore, based on the results of the last two years, no further mitigation action or monitoring is deemed necessary.
2. Following the MEF's approval to recommendation no. 1, decommission the pump-and-treat plant for final closure.
3. Decommission the observation wells on-site.

We trust you will find this report to your satisfaction. Please do not hesitate to contact our office if you have any questions or comments.

Respectfully submitted,



André D'Astous, M.A.Sc., P.Eng.
President



Isabelle Derome, M.Sc.
Project Hydrogeologist

6.0 REFERENCES

CUO, Communauté urbaine de l'Outaouais, Regulation No. 359, article 7.

ENVIR-EAU Inc., June 1998, 1995-1997 Phase II Passive Remediation Compilation report, Former Northern Telecom Plant, Aylmer, Quebec, Project no. Q224698-5, 58p.

ENVIR-EAU Inc., June 1996, Remedial Strategy Phase II, Source excavation and long-term intrinsic remediation of groundwater, Action Plan and technical supporting documentation, Project no. 3780, 42 p.

ENVIR-EAU Inc., Dec. 1996a, Excavation et Remblai de la Source, Ancienne Usine Nortel, Aylmer, Project no. 224696-17, 9 p.

ENVIR-EAU Inc., Dec. 1996b, Letter-Report entitled: Construction des services municipaux, Ancienne Usine Nortel, Aylmer, Project no. 224696-18, 4 p.

MEF, Annuaire des puits et forages.

MEF, Champagne L., Nov. 1998a, Technical presentation on La protection de l'eau souterraine as an addenda on the Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy of June 1998.

MEF, Ouellet M., Nov. 1998b, Technical presentation on La protection de l'eau souterraine as an addenda on the Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy of June 1998.

MEF, June 1998, Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, 124 p.

MENVIQ, February 1988, Guide de Caractérisation de Terrains Contaminés, Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des Substances Dangereuses, Gestion des Lieux Contaminés, Québec, Substances dangereuses QEN/SD-2, 19 p.

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 7 décembre 2008

L'ensemble du répertoire compte 331 enregistrements.

2 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Gatineau

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants ¹	Nature des résidus
(07) Outaouais				
Lieu Élimination des boues de phosphates, Erco	470, rue Erco Gatineau	Ville de Gatineau	Arsenic (As), Baryum (Ba), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Fluorure disponible (F-)	Boues
O'Keefe Brewing Cie ltée	30, rue Ducharme Gatineau	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures légers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 08 décembre 2008.

L'ensemble du répertoire compte 7788 enregistrements.

219 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Gatineau

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants ¹		Réhabilitation (R) et Qualité des sols résiduels après réhabilitation (Q)
			Eau souterraine	Sol	
(07) Outaouais					
106173 Canada ltée (Dragon Rouge)	162, rue Maclaren Est Gatineau, 45,5880538104 - 75,4117667152	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
6204					
109, rue Roméo-Laurin	109, rue Roméo-Lorrain Gatineau 45,5836111111 - 75,4133333333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : Plage A-B
6590					
143502 Canada inc. (Delta Pièces d'autos)	1798, Maloney Est Gatineau 45,5057222222 - 75,5511388889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
1328					
1645, rue Routhier	1645, rue Routhier Gatineau 45,5060361112 - 75,5688773338	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= B
5984					
165913 Canada inc. (H. Howard) Cimetière d'autos	601, chemin Klock Aylmer 45,4266944444 - 75,8515833333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
1331					
2749220 Canada inc. (Suny's gas bar)	15, boulevard de Lucerne Aylmer 45,3859377562 - 75,8074363573	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures légers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée
1285					
385, rue Principale,		Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques		R : Non terminée

secteur Buckingham 6750	45,5897654481 - 75,4176169529		volatiles*		
531, boulevard St-Joseph (secteur Hull) (terrain vacant) 6588	531, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4485870337 - 75,7345771148	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2006 Q : <= B
6063845 Canada inc. 8054	864, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4859944444 - 75,6055666667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
9011 7219 Québec inc. (Les entreprises Gaucher) 1318	36, rue Bécancour Gatineau 45,5003611111 - 75,6274444444	Ville de Gatineau	1	1	R : Terminée en 1998 Q : Non précisée
Abdellah Sebbar 5943	4, rue Lois Gatineau 45,4290155575 - 75,7321363384	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Toluène	R : Terminée en 2006 Q : <= B
Acienne carrière (boulevard des Carrières) 1248	45,4527777778 - 75,7305555556	Ville de Gatineau		Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
Acienne station service Shell et terrains avoisinants 6229	341, boulevard Alexandre-Taché Hull 45,4221861193 - 75,7423127871	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène, Éthylbenzène, Naphtalène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Adriano, Aguida 1393	3, rue Brigham Hull 45,4481416667 - 75,7483388889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage A-B
Alstom Canada inc. 1460	60, Jean-Proulx Hull 45,4691694444 - 75,7458361111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A
Ancien concessionnaire Suzuki 8190	267, rue Notre- Dame Gatineau 45,48202 -75,6461	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Ancien feu postérieur, traverse Battures, Marais des Grenouillettes 6573	45,5130555556 -75,5075	Ville de Gatineau		Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2003 Q : <= B

Ancien garage Esso-Barbary 1379	389, avenue de Buckingham Gatineau 45,5901111111 - 75,4173888889	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques volatiles*	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C
Ancienne S/S Esso 44-5303 (310 St-Joseph) 7840	310, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4402277778 -75,732825	Ville de Gatineau	Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Non terminée
ancienne station service Shell 8251	190, boulevard Alexandre-Taché Gatineau 45,4236 -75,734	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Ancienx feux de la Traverse Besserer 6988		Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Zinc (Zn)	R : Non terminée
Assad, Rolande 1451	131, boulevard Gréber Gatineau 45,4677098979 - 75,6999425138	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2000 Q : Plage B-C
Auto J.C. Galipeau 1351	349, rue Main Gatineau 45,4902094 -75,6520108	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1997 Q : Non précisée
Automobiles G. M. St-Louis inc. 1387	1299, boulevard de la Vérendrye Gatineau 45,4890112883 - 75,7090518043	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée
Axe McConnell- Laramée 5953	McConnell- Laramée Hull 45,4322944444 - 75,7262611111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Non terminée
Aylmer Elementary - École 1389	116, rue Frank Robinson Aylmer 45,3909191169 -75,839397356	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée
Aylmer Pièces d'auto 1333	861, chemin Vanier Aylmer 45,4272777778 - 75,8141111111	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, Produits pétroliers*	R : Non terminée
Bell Canada (rue Hôtel de Ville) 1367	105, rue Hôtel de Ville Hull 45,4277988198 - 75,7146212013	Ville de Gatineau		Composés phénoliques*, Hydrocarbures lourds*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1990 Q : <= A

Bernard Dagenais 5930	633, rue Watt Gatineau 45,480321236 - 75,6268260206	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B
Bernard Marenger 1357	199, rue Guillemette Gatineau 45,487 - 75,648888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Terminée en 1997 Q : Plage A-B
Bloc appartement (Raymond Bertel) 8053	164, rue Maclaren Est Gatineau 45,5880305556 - 75,4115805556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Blue circle Canada inc. 1434	1, rue Émile- Bond Gatineau 45,4391398568 - 75,7334403301	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée
Bowater pâtes et papiers Canada inc. 1407	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 - 75,6526055556	Ville de Gatineau		Soufre total (S)	R : Terminée en 1999 Q : Non précisée
Bowater pâtes et papiers Canada inc. (Ascenseur, machine #6) 1370	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 - 75,6526055556	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
Bowater pâtes et papiers Canada inc. (pile ouest et pile usine masonète) 1369	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 - 75,6526055556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Soufre total (S)	R : Non terminée
Brault et Martineau 1294	217, rue Montcalm Hull 45,4308333333 - 75,7316666667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : > C
Buiting Moerman Johanna 6203	0, chemin Antoine-Boucher 0620-2171-P, Village d'Aylmer Gatineau 45,4208444444 - 75,8745972222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2004 Q : <= B
Caisse populaire de Gatineau 1274	266, rue Notre- Dame Gatineau 45,4817696901 - 75,6461157478	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
Camille Chamoun (terrain)	1341, chemin Vanier Gatineau	Ville de Gatineau	1	1	R : Non terminée

8226					
Canadian Pacifique ltée (voie ferrée)		Ville de Gatineau		Arsenic (As), Composés phénoliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Soufre total (S)	R : Non terminée
1418					
Canadian Pacifique (gare rue North est)	0, rue Guillemette Gatineau 45,4889461173 - 75,6476772339	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée
1235					
Casino de Hull	1, boulevard du Casino Hull 45,4477223502 - 75,7260021435	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non terminée
6321					
Centre Auto Masson	100, chemin de Montréal Masson-Angers 45,5461111111 - 75,4069444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A
1469					
Centre d'accueil de Gatineau	134, rue Maple Gatineau 45,4818138889 - 75,6469527778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage A-B
1440					
Centre de services de Gatineau	33, rue Jean- Proulx Gatineau 45,466050202 - 75,7432911323	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
5914					
Centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais - Pavillon de Hull	116, boulevard Lionel-Edmond Hull 45,4450055556 - 75,7458361111	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
1268					
Centre la cité	50, rue des Servantes Gatineau 45,5454164925 - 75,4164105176	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1342					
CH - CHSLD de Papineau	500, rue Bélanger Buckingham (Québec) 45,5886444444 - 75,4119472222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= B
5933					
Chemin de la Montagne (Barry Moffat)	boulevard Saint- Raymond Gatineau 45,4293055556 - 75,7629611111	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Benzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
5959					
Christian Kateb (maison privée)	81, rue Vincent- Legris Gatineau 45,5023888889 -75,6035	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
7536					

Ciment St-Laurent inc. (Béton Gatineau) 1479	1666, rue Jean-Louis-Malette Gatineau 45,5039194444 - 75,5653333333	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 2002 Q : Plage B-C
Claire Legault (93 St-Raymond) 6800	93, boulevard St-Raymond Gatineau 45,4467468276 - 75,7421601908	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Claude Fortin 1401	11, rue Lake Aylmer 45,3835087283 - 75,8407792699	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Claude Joannette 1368	623, montée Saint-Amour Gatineau 45,5422707615 - 75,7100861478	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Claude Poirier Defoy 1380	13, rue Pilon Hull 45,4284882603 - 75,7238845992	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
Club de golf Rivermead 1444	150, chemin Rivermead Gatineau 45,3986166667 - 75,7888916667	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C
Commission de la Capitale Nationale (CCN) - Docteur du Frein 1293	185 et 187, rue Montcalm Hull 45,4297901643 - 75,7281994334	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Non terminée
Communauté urbaine de l'Outaouais - Usine d'épuration 1372	858A, rue Notre-Dame Gatineau 45,4788888889 - 75,6036111111	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C
Communauté urbaine de l'Outaouais (ancien lieu d'enfouissement sanitaire, chemin Cook) 1412	45,45415 -75,856125	Ville de Gatineau		Acides minéraux*	R : Non terminée
Compagnie pétrolière impériale Itée (Esso) 1340	660, avenue de Buckingham Gatineau 45,5813944444 - 75,4122555556	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée

Concessionnaire Saturn-Isuzu inc. 1373	500, chemin McConnell Aylmer 45,4116666667 -75,809725	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
Constantineau Alain et Françoise (Station-service Esso/Couche-Tard) 6421	1225, rue De Neuville Gatineau 45,530758663 - 75,4960363254	Ville de Gatineau	Benzène	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Constructions Deschênes Itée 1426	980, rue Notre-Dame Gatineau 45,4790833333 - 75,5955555556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Courtemanche, Line 1435	49, Lortie Aylmer 45,3877777778 - 75,8447222222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A
Couvent Notre-Dame-de-la-Merci 1230	53, rue du Couvent Gatineau 45,3972933431 - 75,8488732124	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée
Démolition Outaouais 6951	683, Boul. Saint-René Est Gatineau 45,4983361111 - 75,6263916667	Ville de Gatineau	1	1	R : Non terminée
Dépanneur Gem 6318	110, boulevard St-Raymond Gatineau 45,4470957833 - 75,7427017745	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*	R : Non terminée
Desjardins, Stéphane 1455	16, rue Barette Hull 45,4190089586 - 75,7458153229	Ville de Gatineau		Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Développement commercial et prolongation du boul. De La Gappe 1422	Boulevard de la Gappe Gatineau 45,4701694444 - 75,7150166667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*	R : Non terminée
Domaine des Vignobles II 5956	 45,3833944444 - 75,8279138889	Ville de Gatineau		Crésol (ortho, méta, para), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Nickel (Ni)	R : Terminée en 2004 Q : <= B
Dubuc, Sylvain 1422	615, rue Hurd Gatineau 45,6575555556 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée

1459	75,672555556				
École Euclide Lanthier	50, rue Elizabeth Est Aylmer 45,3923944444 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée
1400	75,831161111				
École Limoges	19, rue Symmes Gatineau 45,3954085138 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée
1275	75,8514228704				
École Massé	1, rue St-Alexandre Gatineau 45,4937580867 -	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1995 Q : Plage B-C
1343	75,7539808167				
École Massé (agrandissement de l'école)	1, rue St-Alexandre Gatineau 45,4937580867 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1417	75,7539808167				
École secondaire de l'île	255, rue St-Rédempteur Hull 45,435866057 -	Ville de Gatineau		Huiles et graisses totales*, Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
1253	75,7241189761				
Ecole St-Jean-de-Bréboeuf	34, chemin de Montréal Est Masson-Angers 45,5436580445 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée
1257	75,4169626828				
École St-Rédempteur	39, rue St-Florent Hull 45,43445 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1989 Q : Non précisée
1243	75,7194444444				
École St-Rédempteur	39, rue St-Florent Hull 45,43445 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage A-B
1452	75,7194444444				
Écoles Arc-en-Ciel, Médard et St-Marc	Aylmer 45,4378694444 -75,804875	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
1288					
Esso (IPCF Properties inc. - Loblaws)	300, boulevard St-Joseph Hull 45,4392 -75,73225	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
1338					
Eugène Glandon	106, rue Cochrane Aylmer	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée

1402	45,3892306044 - 75,8223909187			C50, Produits pétroliers*	
Ferme expérimentale (Gouvernement fédéral)	100, rue Gamelin Hull	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= C
1354	45,443991795 - 75,7382039889				
Ferme Moore	670, boul. Alexandre-Taché Hull	Ville de Gatineau		Huiles usées*, Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
1273	45,4272222222 -75,7575				
fibre de verre 2000	757, boulevard St-René Est Gatineau	Ville de Gatineau			R : Non terminée
6487	45,4989787185 - 75,6212719992				
Fiducie Immobilière P.G. (ancienne station service)	1056, boulevard Maloney Ouest Gatineau	Ville de Gatineau		Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2004 Q : Plage B-C
7936	45,4775969541 - 75,6953130249				
Fondation M. Constant inc.	Terrain vacant à l'extrémité du boulevard Wilfrid Lavigne Aylmer	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1988 Q : Non précisée
1245	45,4172 -75,86035				
Garage Charrette	756, avenue de Buckingham Gatineau	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1242	45,5783034989 - 75,4123916608				
Garage Locam	150, chemin Freeman Gatineau	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée
1276	45,47447749 -75,7465844				
Garage Louis Guay ltée	380, boulevard Labrosse Gatineau	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
6713	45,4918611111 -75,64075				
Garage Maurice Filiatrault enr.	1748, boulevard Maloney Est Gatineau	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
1326	45,6995 - 75,4778611111				
Garage municipal (ville de Hull)	100, rue Edmonton Gatineau (secteur Hull)	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1251	45,4519389795 - 75,7328193486				
Garage municipal de	100, rue Edmonton	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à	Hydrocarbures pétroliers C10 à	R : Terminée en 2004 Q : Plage

Gatineau (secteur Hull) 5939	Gatineau (secteur Hull) 45,4519389795 - 75,7328193486		C50	C50	B-C
Garage Petro-Canada (ancienne station service) 6396	570, boulevard Saint-René Ouest Gatineau 45,4902805556 - 75,6747277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Garage Triple enr. 1415	2019, boulevard Maloney Est Gatineau 45,5133381614 - 75,5326897001	Ville de Gatineau		Huiles usées*, Hydrocarbures légers*	R : Non terminée
Gestion Sylvie Hotte inc. (anciennement Gestion Jacques Bélisle ltée) 5919	620, avenue de Buckingham Gatineau (secteur Buckingham) 45,5833286386 - 75,4138782784	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : Plage A-B
Ghislain Perreault 1399	1157, rue Bel-air Gatineau 45,4941666667 - 75,5858333333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Non précisée
Gilles Paquette 8195	45,4926944444 - 75,6734722222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Giroux automobiles 7966	1068, rue Saint-Louis Gatineau 45,463 -75,695	Ville de Gatineau	1	1	R : Non terminée
Groupe Bathurst - Ancien dépôt à neige 1423	45,4585 -75,728	Ville de Gatineau	Chlorures (Cl-), Cuivre (Cu)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Produits pétroliers*	R : Non terminée
Habitation résidentielle 5920	2, rue Larose Hull 45,4452911859 - 75,7410700744	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Hydro-Québec (poste d'utilisateur de produits pétroliers) 8234	200, Jean-Proulx Gatineau 45,4606820219 - 75,7311590512	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Hydro-Québec (poste Glenwood) 1238	Chemin McConnell Aylmer 45,41 - 75,8347222222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée
Hydro-Québec	200, Jean-Proulx	Ville de		Hydrocarbures	R : Non

(poste Jean-Proulx) 1247	Gatineau 45,4606820219 - 75,7311590512	Gatineau		pétroliers C10 à C50, Pentachlorophénol (PCP)	terminée
Hydro-Québec (Poste St-Etienne) 1413	Hull 45,4336916667 - 75,7125222222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1986 Q : Non précisée
Hydro-Québec (Poste Vignan) 1378	695, boulevard Gréber Gatineau 45,4947222222 - 75,7016694444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Hyppodrome d'Aylmer inc. 1471	788, chemin d'Aylmer Gatineau 45,4006666667 - 75,7935277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : Plage B-C
IGA Faubourg du Vieux-Port 7941	Entre le boul. St-Joseph, la rue Havre, la rue l'Anse-aux-Bateaux et la rue Escale Gatineau 45,4736611111 - 75,7390277778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C
Industries Avenor inc. 1404	79, rue Main Gatineau 45,4792472222 - 75,6526055556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
IPCF Propertises inc. 1261	300, boulevard St-Joseph Hull 45,4392 -75,73225	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures légers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Jean Locas (garage) 6803	197, chemin du Quai Gatineau 45,5334799391 - 75,4120849576	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : <= A
Joan Nicholds Meister 1394	153, chemin Vanier Aylmer 45,3903786032 - 75,8048635298	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Laflamme Guy (Cimetière d'autos) 1311	1487, St-René Est Gatineau 45,506247754 - 75,5764250234	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
L'Atelier du pêcheur et du chasseur 6701	112, rue Sanscartier Gatineau 45,4809983928 - 75,6396114943	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Le centre de pièces recyclées	15, rue Audet Hull	Ville de Gatineau	1	1	R : Non terminée

de l'Ouaouais 1314	45,4757222222 - 75,7461111111				
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. 5982	740, avenue Buckingham Gatineau 45,5797221403 - 75,4121137548	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B
Le groupe pétrolier Olco inc. 1246	1020, boulevard St-Joseph Hull 45,4682616921 - 75,7376510108	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Plomb (Pb)	R : Non terminée
Leonar Brancoet Francisco et Joan Pereira de Arruda 1395	85, rue Brodeur Hull 45,4363916667 - 75,7386111111	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
Les Brasseries Molson 1278	178, rue Deveault Hull 45,4623111111 -75,73625	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
Les Communications Solaris 7606	148-152, rue East Gatineau 45,4837638889 - 75,6470472222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2007 Q : Plage A-B
Les entreprises André Bélisle inc. - Canadian Tire 1363	355, boulevard de la Carrière Hull 45,4430638889 - 75,7294472222	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Non précisée
Les entreprises de récupération Charles Sigouin inc. 1327	1645, rue Routhier Gatineau 45,5064472222 - 75,5691666667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
Les industries mondiales Armstrong Itée 1263	266, rue Saint- Louis, Case postale 1040 Gatineau 45,4805694444 - 75,6642083333	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1995 Q : Non précisée
Les Maisons mobiles Ben Tardif Limitée 6256	53, Montée Chauret Gatineau 45,5126888533 - 75,5421094559	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Lise Groulx 5915	90, rue de la Cédrière Aylmer 45,4027927936 - 75,8687746433	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B
lots 1 794 535 et 1 794 536,		Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à	R : Non terminée

boulevard St-Raymond (Gatineau) 7751				C50, Manganèse (Mn)	
Luc Grand-Maison (Station Service Shell) 1375	187, rue Georges Masson-Angers 45,5615449458 - 75,4280289069	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
M. Stéphane Desjardins 1454	16, rue Barette Hull 45,4190089586 - 75,7458153229	Ville de Gatineau			R : Non terminée
Maçonnerie Brikon inc. 1272	71, Jean-Proulx Hull 45,4682420744 -75,742669303	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
Marc Nadon 6033	327, des Pins Gatineau (Secteur Buckingham) 45,5917523297 - 75,4151562647	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= B
Marcel Malette 1345	972, rue Notre-Dame Gatineau 45,4871213719 - 75,5980362987	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Produits pétroliers*	R : Non terminée
Mill Hill Developments ltd 1411	141, boulevard Gréber Gatineau 45,4686111111 -75,7	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Huiles usées*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Ministère des Transports (prolongement boul. St-Laurent / Laramée) 1414	Hull 45,4322833333 - 75,7375777778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
Monsieur Gas ltée 1252	1005 et 1009, rue Notre-Dame Masson-Angers 45,489623702 - 75,5918855229	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée
Mont Bleu Ford inc. (Anciennement Canadian Tire) 1437	375, boul. maloney Ouest Gatineau 45,4830473494 - 75,6634886417	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 1994 Q : <= A
Mont-Bleu Ford (ancien Canadian Tire)	375, boul. maloney Ouest Gatineau 45,4830473494 -	Ville de Gatineau		Huiles et graisses totales*	R : Terminée en 1996 Q : Plage B-C

6247	75,6634886417				
Mr. Gas Limitée (Station-service)	775, rue Principale Gatineau	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée
1269					
Northern Telecom limitée	1770, chemin Pink Aylmer 45,4432165382 -	Ville de Gatineau		Solvants*	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée
1292	75,8124474309				
Papiers Masson Itée	2, chemin Montréal Ouest Gatineau 45,5380555556 -	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Terminée en 1999 Q : Non précisée
1410	75,4256111111				
Papiers Scott Itée (rue Laurier)	20, rue Laurier Gatineau 45,4305555556 -	Ville de Gatineau	Chlorures (Cl-), Cuivre (Cu)	Arsenic (As), Composés phénoliques*, Cuivre (Cu), Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Molybdène (Mo), Plomb (Pb), Sélénium (Se), Zinc (Zn)	R : Non terminée
6463	75,7111111111				
Péto Viau	330, chemin Montréal Masson-Angers 45,5353263934 -	Ville de Gatineau		Plomb (Pb)	R : Non terminée
1305	75,4498185868				
Péto-Canada	151, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4839486595 -	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures légers*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
1279	75,6507126003				
Péto-Canada	1056, boulevard Maloney Ouest Gatineau 45,4775969541 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : <= A
1397	75,6953130249				
Péto-Canada	588, rue Principale Gatineau 45,5841388889 -	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
6075	75,4146333333				
Péto-Canada inc. (dépôt)	123, rue Brabant Masson- Angers 45,535691834 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
1262	75,4464101468				
Péto-Canada S/S 12300	921, boulevard Maloney Est Gatineau 45,490770323 -75,594417539	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
6080					
Pétrole M. Miron	414, Notre-	Ville de		Benzène,	R : Terminée en

inc. 1290	Dame Gatineau 45,4811812783 - 75,6392102513	Gatineau		Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	1992 Q : Non précisée
Pétrole M.Miron - Pétro Canada 6700	414, Notre- Dame Gatineau 45,4811812783 - 75,6392102513	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Pétrolière Impériale 6239	25, boulevard Lucerne Gatineau 45,3863747655 - 75,8055009304	Ville de Gatineau	Éthylbenzène, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*	R : Terminée en 2004 Q : <= B
Pichette Daniel 6200	11, rue Damien Gatineau 45,448833882 - 75,7332918935	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Pièces d'autos provincial 6660	1294, boulevard Saint-René Est Gatineau 45,5047704466 - 75,5859742246	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Place Walters, Phase I et II 7939		Ville de Gatineau		Étain (Sn), Manganèse (Mn), Plomb (Pb)	R : Non terminée
Plomberie St- Cyr 5917	71C, rue Jean- Proulx Hull 45,4684484164 - 75,7428467329	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2003 Q : <= A
Polyvalente Mont-Bleu 1264	389, boulevard de la Cité des Jeunes Hull 45,4617263116 - 75,7707481554	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
Price Service Station inc. 1473	417, avenue de Buckingham Gatineau 45,5886663195 - 75,4171535063	Ville de Gatineau	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Produits pétroliers*	R : Non terminée
Produits forestiers E. B. Eddy Itée 1416	6, rue Booth Ottawa (Ontario) 45,4238972222 -75,7182	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Produits Shell Canada 7981	190, boulevard Alexandre-Taché Gatineau 45,4236 -75,734	Ville de Gatineau	Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Zinc (Zn)	Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C
Produits Shell Canada 7994	473, boulevard Gréber Gatineau 45,4878444444 - 75,7026027778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C
Produits Shell	341, boulevard	Ville de		Hydrocarbures	R : Terminée en

Canada ltée 1289	Alexandre-Taché Hull 45,4221861193 - 75,7423127871	Gatineau		légers*	1992 Q : Non précisée
Produits Shell Canada ltée (ancien propriétaire) 1286	296, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4841834959 - 75,6448840952	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée
Produits Shell Canada ltée (fermeture de la station service) 1446	38, boulevard Mont-Bleu Hull 45,4622333333 - 75,7472222222	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2000 Q : > C
Pro-service paysagiste enr. 5912	757, boulevard St-René Est Gatineau 45,4989787185 - 75,6212719992	Ville de Gatineau		Hydrocarbures lourds*	R : Non terminée
R.A. Pétro Service de l'Outaouais limitée 1360	1380, rue des Laurentides Masson-Angers 45,540486245 - 75,4986855642	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
Réno Dépôt inc. 1371	95, chemin du Lac-Leamy Hull 45,4537630574 - 75,7284090883	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 1998 Q : Non précisée
Rhodia Canada 7615	470, rue Erco Buckingham 45,5908333333 - 75,4238916667	Ville de Gatineau	Aluminium (Al), Argent (Ag), Azote ammoniacal (NH4+), Chlorures (Cl-), Chrome VI, Cyanure disponible (CN-), Fluorures totaux, Nickel (Ni), Nitrate (N-NO3-), Nitrite (N-NO2-), Pentachlorophénol (PCP), Phosphore total (P-PO4-3)	Arsenic (As), Baryum (Ba), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Mercure (Hg), Molybdène (Mo), Nickel (Ni), Zinc (Zn)	R : Non terminée
Rhodia Canada (anciennement Albright & Wilson) 1265	470, rue Erco Buckingham 45,5908333333 - 75,4238916667	Ville de Gatineau		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée
Rue Crémazie 5925	Rue Crémazie Gatineau (secteur Hull) 45,4330555556 - 75,7311361111	Ville de Gatineau		Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2003 Q : <= A

Rue de Granby 8112	45,5079166667 - 75,5494888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Rue de la Gare (en bordure) 5932	Rue de la Gare Gatineau 45,5469444444 - 75,4194444444	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= A
S/S Esso 655, St-Joseph (secteur Hull) 6738	655, boulevard St-Joseph Gatineau 45,4521069674 - 75,7390318818	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C
Sears Canada inc. 6764	320, boulevard St-Joseph Hull 45,4419444444 - 75,7316666667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Service de remorquage Lagacé 1315	860, Georges Buckingham 45,5717055533 - 75,4246423009	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
Société de transport de l'Outaouais 7887	111, rue Jean- Proulx Gatineau 45,4666388889 - 75,7355388889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Société des Casinos du Québec 1336	1, boulevard du Casino Hull 45,4477223502 - 75,7260021435	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Molybdène (Mo)	R : Non terminée
Société d'habitation du Québec 1277	40, Vaudreuil Hull 45,4281251154 - 75,7187949763	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
S-S Esso 44- 6161, 317 Maloney Est 6822	317, Maloney Est Gatineau 45,4847193972 - 75,6438326366	Ville de Gatineau	Benzène, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2006 Q : Plage B-C
Station de service Pétro- Canada 6574	61, rue Laurier Gatineau 45,4299022852 - 75,7104130849	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Station service Esso 44-2267	205, boulevard Gréber Gatineau 45,4735940891 -	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène,	R : Terminée en 2006 Q : Plage B-C

6596	75,7010203218			Xylènes (o,m,p)	
Station V-Plus (Sunoco)	877, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4884276164 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée
1250	75,6005043799				
station-service 13186 (Pétro-Canada)	216, chemin Aylmer Gatineau 45,395661134 -75,830483489	Ville de Gatineau		Éthylbenzène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
6598					
Station-service Esso	124, rue Principale Aylmer 45,3948140057 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée
1249	75,8433488819				
Station-service Esso	131, Principale Aylmer 45,395293525 -	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
1287	75,8428140472				
Station-service Esso	1839, rue St-Louis Gatineau 45,4710889089 -	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques volatiles*	Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2005 Q : Plage B-C
6512	75,7260471125				
Station-service Pétro-Canada	570, boulevard Saint-René Ouest Gatineau 45,4902805556 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
6395	75,6747277778				
Station-service Shell	114, boulevard Saint-Raymond Gatineau 45,4470651845 -	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2004 Q : <= B
5952	75,7430949056				
Station-service Shell	75, rue de la Terrasse-Eardley Gatineau 45,4067022437 -	Ville de Gatineau	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
6004	75,8573198896				
Station-service Shell et terrains avoisinants	75, rue de la Terrasse-Eardley Gatineau 45,4067022437 -	Ville de Gatineau		Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
6228	75,8573198896				
Station-service Suny's (Esso)	395, boulevard Maloney Gatineau 45,4848546686 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Non terminée
1283	75,6400985158				
Station-service Texaco	205, boulevard Gréber Gatineau 45,4735940891	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée

1244	- 75,7010203218				
Station-service Ultramar	774, Principale Gatineau 45,4888916667 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1994 Q : Non précisée
1398	75,7463916667				
Station-service Ultramar #00686	83, rue Papineau Gatineau 45,4306944444 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2003 Q : Non précisée
5946	75,7216666667				
Station-service Ultramar (410 Maloney Est)	410, boul. Maloney Est Gatineau 45,484606 -75,639699	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques volatiles*		R : Non terminée
7908					
Succession Wilfrid Poirier	242, boulevard Saint-Joseph Gatineau 45,4360750725 -	Ville de Gatineau		Cadmium (Cd), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Plomb (Pb)	R : Non terminée
5951	75,7328148939				
Sunoco inc. Station V-Plus	661, boulevard St-Joseph Hull 45,4527578845 -	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1995 Q : Plage B-C
1353	75,7395399051				
Sureté du Québec	85, rue Jean- Proulx Hull 45,467179154 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : <= A
1466	75,7415274612				
Sylvain Dubuc	615, rue Hurd Gatineau 45,6575555556 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2001 Q : Non précisée
1463	75,6725555556				
Sylvain Dubuc	615, rue Hurd Gatineau 45,6575555556 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1464	75,6725555556				
Sylvain Dubuc	615, rue Hurd Gatineau 45,6575555556 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1465	75,6725555556				
Terrain privé appartenant à Thérèse Savard (292 rue Notre-Dame)	292, rue Notre- Dame Gatineau 45,4812603915 -	Ville de Gatineau		Huiles usées*	R : Terminée en 2001 Q : <= C
6305	75,6445784669				
Terrain vague coin Chambord et Lorrain	45,5270978167 -	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 2006 Q : <= A
6950	75,6276686216				
Tessier, Marcel (Aylmer-Hull	1015, rue Vernon	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*,	R : Non terminée

Démolition d'autos)	Gatineau 45,4655555556 - 75,8313888889			Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	
1317					
Travaux publics Canada	140, Promenade du Portage Hull 45,4254421887 - 75,7162328586	Ville de Gatineau		Arsenic (As), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Étain (Sn), Plomb (Pb), Soufre total (S), Zinc (Zn)	R : Non terminée
1361					
Traverse Chenal Way		Ville de Gatineau		Cuivre (Cu), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2003 Q : Plage A-B
7859					
Tremblay, Gildas	32, rue Georges-Bilodeau Hull 45,4641742186 - 75,7489938756	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
1433					
Trudel, Lise-Jocelyne	16, rue Massé Gatineau 45,4963888889 - 75,7538888889	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2000 Q : Plage A-B
1430					
Ultramar - Ancienne station-service	629, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4844444444 - 75,6277777778	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C
8236					
Ultramar Canada inc.	3, avenue Gatineau 45,4757558496 - 75,7307039046	Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
1420					
Ultramar Canada inc.	480, boulevard Alexandre-Taché Hull 45,4203111111 - 75,7538916667	Ville de Gatineau		Hydrocarbures aromatiques volatiles*	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C
1421					
Ultramar Canada Inc.	480, boulevard Alexandre-Taché Hull 45,4203111111 - 75,7538916667	Ville de Gatineau	Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2006 Q : Plage A-B
5950					
Ultramar ltée ancienne S/S #00923	261, boulevard Maloney Est Gatineau 45,4845666667 - 75,6455444444	Ville de Gatineau	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2008 Q : Plage B-C
7741					
Ultramar-ancienne station service	46, boulevard Gréber Gatineau 45,4609119391 - 75,7002325223	Ville de Gatineau	Benzène	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C
6602					

Valiquette, Benoît 1481	864, boul. Maloney Gatineau 45,485722829 - 75,6052210998	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Ville de Hull 1403	795, boulevard de la Carrière Hull 45,452874904 - 75,7300894156	Ville de Gatineau		Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Ville d'Aylmer 1339	401 chemin McConnell Hull, Québec 45,4125234756 - 75,8249128132	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Ville d'Aylmer 1462		Ville de Gatineau		Produits pétroliers*	R : Non terminée
Ville de Hull 1301	Coin Émile-Bond et Amherst Gatineau 45,434738801 - 75,7299952085	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée
Ville de Hull - Parc des Pins et 19, rue de Lorraine 1445	19, rue des Pyrénées Gatineau 45,4625 - 75,7543055556	Ville de Gatineau		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2000 Q : <= A
Wilfrid Poirier ltée (Garage moderne) 1432	165, Jean-Proulx Hull 45,4625 -75,735	Ville de Gatineau		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1998 Q : > C
Yolande Philips 1259	755, rue Monseigneur-Lemieux Gatineau 45,4825027778 - 75,6205583333	Ville de Gatineau		Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 1995 Q : Non précisée

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Duhamel					
Les entreprises Poliquin enr. (600062)	Les entreprises Poliquin enr. 1886, Rue Principale Duhamel (Québec) J0V 1G0 (819) 428-7568	2007/06/23 2009/06/22	2011/06/22	28 822	1
Fort-Coulonge					
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (406106)	École secondaire Sieur de Coulonge 250, Ch de la Chute Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 (819) 449-7866 poste 247	2008/10/01 2010/09/30	2012/09/30	15 000	1
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (408498)	École Poupore 25, Rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 (819) 449-7866 poste 247	2008/04/01 2010/03/31	2010/03/31	9 084	1
Le groupe pétrolier Olco inc. (127779)	2634-3954 Québec inc. 265, Rte 148 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 (514) 645-6526	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	114 389	4
86261 Canada Ltée (9696)	Centre d'auto Amyotte enr. 219, Rte 148 C.P. 179, Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0 (819) 683-2956	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	109 100	4
Gatineau					
Aéroport Exécutif de Gatineau-Ottawa (148643)	Aéroport Exécutif de Gatineau-Ottawa 1717, Arthur Fecteau Gatineau (Québec) J8R 2Z9 (819) 663-0737	2008/06/17 2010/06/16	2010/06/16	75 000	2
Aihua Shan (101121)	Dépanneur Amigos 296, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1C8 (819) 663-4050	2007/02/01 2009/01/31	2009/01/31	95 460	4
Baie Transport inc. (604318)	Baie Transport inc. 1141, Ch Vanier Gatineau (Québec) J9H 5E1 (819) 684-6024	2007/09/08 2009/09/07	2013/09/07	50 000	1
Bell Canada (425794)	Bell Canada (locatif 155225) 362, Boul Greber Gatineau (Québec) J8T 5R6 (514) 350-3153	2007/04/01 2009/03/31		15 123	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Bell Canada (427430)	Bell Canada (locatif 155010) 126, Rue Church Gatineau (Québec) J8L 1P2 (514) 350-3153	2007/04/01 2009/03/31		5 073	1
Bell Canada (427566)	Bell Canada (locatif 155204) 200, Rue Saint-Laurent Gatineau (Québec) J8X 1N5 (514) 350-3153	2007/04/01 2009/03/31		10 000	1
Bowater Prod. Forestiers du Canada inc. - Usine de Gatineau (401622)	Bowater Prod. Forestiers du Canada inc. - Usine de Gatineau 79, Rue Main Gatineau (Québec) J8P 4X6 (819) 643-7200 poste 7260	2007/10/01 2009/09/30	2013/09/30	3 604 550	2
Canada Building Materials (440091)	Canada building materials 1, Rue Émile-Bond Gatineau (Québec) J8Y 3M8 (819) 771-3180	2007/07/01 2009/06/30	2013/06/30	22 730	1
Canadian Tire corp. ltd. (301979)	Canadian Tire corp. Itée 399, Boul Maloney Ouest Gatineau (Québec) J8P 3W1 (416) 480-8803	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	104 560	4
Canadian Tire corp. ltd. (600350)	Canadian Tire corp. Itée 255, Boul de la Carrière Gatineau (Québec) J8Y 6W4 (416) 480-8803	2007/10/01 2009/09/30	2011/09/30	150 684	3
Casiloc inc. (453634)	Casino du Lac Leamy 1, Boul du Casino Gatineau (Québec) J8Y 6W3 (819) 772-6262 poste 6218	2008/04/01 2010/03/31	2010/03/31	22 274	3
Casiloc inc. (601934)	Hilton Lac-Leamy 3, Boul Casino Gatineau (Québec) J8Y 6W3 (819) 790-6412	2008/03/21 2010/03/20	2010/03/20	6 137	2
Centre de santé et des services sociaux de Gatineau (402111)	Maison Bon Séjour 134, Jean-René-Monette Gatineau (Québec) J8P 7C3 (819) 771-1112 poste 421	2008/06/01 2010/05/31	2012/05/31	22 750	1
Charles Séguin (102533)	Garage Charles Séguin 100, Ch de Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1C8 (819) 986-6393	2007/02/01 2009/01/31	2009/01/31	41 142	3

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Commission scolaire au Coeur- des-Vallées (455729)	École du Ruisseau 175, des Samares Gatineau (Québec) J8M 2B4 (819) 986-8511 poste 5285	2008/04/01 2010/03/31	2010/03/31	10 000	1
Commission scolaire des Draveurs (403777)	École polyvalente Nicolas-Gatineau 360, la Vérendry Est Gatineau (Québec) J8P 6K7 (819) 663-9221 poste 19107	2008/07/01 2010/06/30	2010/06/30	1 500	1
Construction D J L inc. (433153)	Construction D J L inc. 2, Amherst Gatineau (Québec) J8Y 6P4 (450) 641-8000 poste 216	2007/06/01 2009/05/31	2013/05/31	99 960	3
Construction Lafarge Québec Itée (426875)	Construction Lafarge Québec Itée 636, Ch Klock C.P. 40, Gatineau (Québec) J9J 3G9 (819) 684-5325	2007/04/01 2009/03/31	2013/03/31	45 741	1
Couche-Tard inc. (300791)	Couche-Tard #625 725, Boul Hautes-Plaines Gatineau (Québec) J8Z 2W9 (450) 662-6632 poste 4680	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	118 700	4
Couche-Tard inc. (300793)	Couche-Tard #624 348, Boul Lorrain Gatineau (Québec) J8R 1P8 (450) 662-6632 poste 4680	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	90 800	3
Couche-Tard inc. (301353)	Couche-Tard inc. #601 882, Boul Saint-René Ouest Gatineau (Québec) J8P 1V2 (450) 662-6632 poste 4680	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	125 000	3
Couche-Tard inc. (301878)	Couche-Tard #602 245, Rue Cannes Gatineau (Québec) J8T 9Z7 (450) 662-6632 poste 4680	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	90 920	4
Couche-Tard inc. (453242)	Couche-Tard #614 1225, Rue de Neuville Gatineau (Québec) J8M 1K6 (450) 662-6632 poste 4680	2008/02/01 2010/01/31	2010/01/31	45 450	3
Couche-Tard inc. (454821)	Couche-Tard #627 725, Rue Davidson Ouest Gatineau (Québec) J8R 2T1 (450) 662-6632 poste 4680	2007/10/01 2009/09/30	2009/09/30	90 000	2

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Couche-Tard inc. (604030)	Couche-Tard #604 685, Boul des Grives Gatineau (Québec) J9A 3W9 (450) 662-6632 poste 4680	2007/04/27 2009/04/26	2011/04/26	90 000	2
Couche-Tard inc. (604544)	Couche-Tard #1033 101, Rue Georges Gatineau (Québec) J8M 1A1 (450) 662-6632 poste 4680	2008/04/24 2010/04/23	2012/04/23	75 000	2
ERCO Mondial, une division de Supérieur Plus Inc. (402506)	ERCO Mondial, une division de Supérieur Plus Inc. 101, Ch Donaldson Gatineau (Québec) J8L 3X3 (819) 986-1135 poste 400	2008/07/01 2010/06/30	2012/06/30	40 000	1
Fadi Absi (136960)	Dépanneur Sunys 15, Boul Lucerne Gatineau (Québec) J9H 1L8 (613) 769-3990	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	72 600	4
Gouvernement du Québec, CGER (600416)	C. S. Hull 33, Rue Jean-Proulx Gatineau (Québec) J8Z 1X1 (819) 820-8580	2008/02/08 2010/02/07	2012/02/07	15 000	2
GWL Realty Advisors inc. (444058)	GWL Realty Advisors inc. 105, Rue Hôtel de Ville Gatineau (Québec) J8X 4H7 (819) 772-1462	2007/07/25 2009/07/24	2011/07/24	15 227	2
Hagi Shaghghi in Trust (20933)	Dépanneur Neuf (9) 9, Rue Thérien Gatineau (Québec) J8Y 1H7 (819) 776-2031	2008/07/01 2010/06/30	2010/06/30	118 276	5
Hydro-Québec (425586)	Hydro-Québec 200, Jean-Proulx Gatineau (Québec) J8Z 1V8 (450) 436-1227 poste 3570	2007/04/01 2009/03/31	2011/03/31	24 640	2
Inovaco Ltée (412167)	Inovaco Ltée 777, Rue de la Cité Gatineau (Québec) J8T 8J9 (819) 568-3400	2008/02/01 2010/01/31	2010/01/31	2 293	1
Jean-Jacques Campeau inc. (604067)	Jean-Jacques Campeau inc. 592A, Boul Saint-René Est Gatineau (Québec) J8P 8A9 (450) 562-2838	2008/09/16 2010/09/15	2012/09/15	23 021	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
La compagnie pétrolière Impériale ltée (117390)	SAP #88001593 480, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Y 3Y7 (450) 449-3469	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	128 000	4
La compagnie pétrolière Impériale ltée (209544)	SAP #88001595 225, Ch Aylmer Gatineau (Québec) J9H 1A3 (450) 449-3469	2007/10/01 2009/09/30	2009/09/30	154 000	4
Larny Holdings Ltd. (43265)	Le Quickie 151, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1B9 (613) 736-7962	2008/10/01 2010/09/30	2010/09/30	90 920	4
Larny Holdings Ltd. (122408)	Dépanneur Quickie 882, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1H5 (613) 736-7962	2007/10/07 2009/10/06	2011/10/06	100 000	2
Larny Holdings Ltd. (138305)	Dépanneur Quickie 9, Rue du Barry Gatineau (Québec) J8T 5Y6 (613) 736-7962	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	110 000	3
Larny Holdings Ltd. (166686)	Dépanneur Quickie 2335, Rue Saint-Louis Gatineau (Québec) J8V 1J2 (613) 736-7962	2007/06/01 2009/05/31	2009/05/31	95 000	3
Larny Holdings Ltd. (300989)	Quickie Dépanneur 207, Boul Mont-Bleu Gatineau (Québec) J8Z 1H3 (613) 736-7962	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	86 300	3
Les ateliers Maurice Bourbonnais ltée (438744)	Les ateliers Maurice Bourbonnais ltée 105, Ch Fer à Cheval Gatineau (Québec) J8M 1L8 (819) 986-8180	2008/07/19 2010/07/18	2010/07/18	18 979	3
Les autobus du village inc. (441939)	Les autobus du village inc. 65, Rue Thibault Gatineau (Québec) J8Z 3Z1 (819) 281-9235	2007/10/01 2009/09/30	2011/09/30	50 000	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Les Investissements A.D. Tremblay Ltée (300760)	Les Investissements A.D. Tremblay Ltée 1668, Chemin Pink Gatineau (Québec) J9H 5E1 (819) 790-9547	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	125 000	5
Les Terrasses de la Chaudière inc. (449124)	Les Terrasses de la Chaudière inc. 25, Rue Eddy Gatineau (Québec) J8X 4B5 (819) 997-7129	2008/02/01 2010/01/31	2010/01/31	26 816	3
Luc Forget (301230)	Sonic station Buckingham 129, Av Lépine Gatineau (Québec) J8L 3G1 (819) 986-1213	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	126 600	4
Marina Kitchissippi de Gatineau (425658)	Marina Kitchissippi de Gatineau 5, Sanscartier C.P. 84086, Gatineau (Québec) J8P 7R8 (819) 663-0611	2008/02/01 2010/01/31	2012/01/31	9 711	1
Maurice Diotte (11569)	Dépanneur 660 660, Av Buckingham Gatineau (Québec) J8L 2H7 (819) 986-8023	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	125 000	3
Mr Gas limitée (24679)	Mr Gas ltée #82 746, Ch Aylmer Gatineau (Québec) J9H 5T2 (613) 824-6777 poste 228	2008/07/01 2010/06/30	2010/06/30	110 000	4
Mr Gas limitée (156224)	Mr Gas limitée 2336, Rue Saint-Louis Gatineau (Québec) J8V 1A2 (613) 824-6777 poste 228	2008/07/12 2010/07/11	2012/07/11	125 000	4
Mr Gas limitée (301613)	Mr Gas limitée 1151, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Z 2C3 (613) 824-6777 poste 228	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	81 800	3
Papier Masson ltée (400841)	Papier Masson ltée 2, Ch Montréal Ouest Gatineau (Québec) J8M 2E1 (819) 986-4376 poste 2314	2008/06/01 2010/05/31	2012/05/31	2 459 566	1
Paroisse Ste-Rose de Lima (400504)	Paroisse Ste-Rose de Lima 861, Boul Saint-René Est Gatineau (Québec) J8P 1V1 (819) 663-5787	2008/06/01 2010/05/31	2012/05/31	4 500	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Pavillon Richer inc. (440511)	Pavillon Richer inc. Ch Clova Gatineau (Québec) X0X 0X0 (819) 449-1613	2008/01/18 2010/01/17	2014/01/17	13 883	1
Petro-Canada inc. (8672)	Petro-Canada #13185 120, Rue Saint-Raymond Gatineau (Québec) J8Y 1T1 (514) 650-4189	2007/10/01 2009/09/30		120 000	3
Petro-Canada inc. (60863)	Petro-Canada #13184 47, Boul Gréber Gatineau (Québec) J8T 3P7 (514) 650-4189	2007/08/23 2009/08/22		145 400	4
Petro-Canada inc. (64329)	Petro-Canada #13015 744, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Y 4A8 (514) 650-4189	2007/10/01 2009/09/30		125 000	3
Petro-Canada inc. (106401)	Petro-Canada #13069 395, Mtée Paiement Gatineau (Québec) J8P 6M7 (514) 650-4189	2007/02/01 2009/01/31		145 000	5
Petro-Canada inc. (302200)	Petro-Canada #13842 - Couche- Tard #605 790, Boul Wilfrid-Lavigne Gatineau (Québec) J9J 2S5 (514) 650-4189	2007/12/01 2009/11/30		100 000	4
Petro-Canada inc. (458767)	Petro-Canada #13887 492, Ch de la Montagne Gatineau (Québec) J9A 3H6 (514) 650-4189	2007/10/01 2009/09/30		165 000	5
Petro-Canada inc. (458768)	Petro-Canada #13900 255, Av Gatineau Gatineau (Québec) J8T 4J7 (514) 650-4189	2007/10/01 2009/09/30		140 000	3
Pétroles Petro-Canada inc. (3715)	Pétroles Pétro-Canada inc. 414, Rue Notre-Dame Gatineau (Québec) J8P 1L8 (819) 663-2444	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	350 000	8
Place Montcalm (Phase III) (603099)	Place Montcalm (Phase III) 70, Rue Crémazie Gatineau (Québec) J8Y 3P2 (819) 778-5001	2008/03/25 2010/03/24	2012/03/24	5 408	2

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Price Station-service inc. (31377)	Price Station-service inc. 417, Av Buckingham Gatineau (Québec) J8L 2G8 (819) 986-3661	2008/07/01 2010/06/30	2010/06/30	50 006	3
Produits Kruger ltée (432067)	Kruger ltée. - Usine Ottawa-Hull 3, Rue Eddy C.P. 600, Gatineau (Québec) J8X 3Y7 (819) 595-5300	2007/06/01 2009/05/31	2013/05/31	4 478 958	2
Produits Shell Canada Limitée (78220)	9172-0458 Québec inc. #C01175 75, Ch Eardley Gatineau (Québec) J9H 4K5 (514) 356-7085	2007/02/01 2009/01/31		95 466	3
Produits Shell Canada Limitée (101444)	6351778 Canada inc. #C03728 135, Rue Montcalm Gatineau (Québec) J8X 2M1 (514) 356-7085	2007/02/01 2009/01/31		85 000	2
Produits Shell Canada Limitée (302382)	4427823 Canada inc. - #12633 1050, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Z 1T3 (514) 356-7085	2007/12/01 2009/11/30		122 580	4
Produits Shell Canada Limitée (302529)	3155196 Canada inc. #C20560 620, Boul Maloney Ouest Gatineau (Québec) J8T 8K7 (514) 356-7085	2007/12/01 2009/11/30		120 000	3
Produits Shell Canada Limitée (604410)	Shell 420, Ch Vanier Gatineau (Québec) J9J 3H8 (514) 356-7085	2007/10/25 2009/10/24		150 000	2
Quickie Convenience Stores Corp. (302043)	Quickie Convenience Stores Corp. 2, Boul Des Grives Gatineau (Québec) J9A 2X1 (613) 736-7965 poste 325	2007/12/13 2009/12/12	2011/12/12	100 000	2
Safaa energy group inc. (112185)	Hetco 50, Boul Greber Gatineau (Québec) J3T 3P8 (613) 769-3990	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	81 700	3
Société de transport de l'Outaouais (417336)	Société de transport de l'Outaouais 111, Rue Jean-Proulx Gatineau (Québec) J8Z 1T4 (819) 770-7900 poste 6906	2007/07/11 2009/07/10	2013/07/10	35 000	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Société en commandite Cité des Jeunes Gatineau (300680)	Société en commandite Cité des Jeunes Gatineau 210, Boul Cité-des-Jeunes Gatineau (Québec) J8Y 6L1 (819) 771-2787 poste 243	2008/04/01 2010/03/31	2010/03/31	92 700	3
Société immobilière du Québec (401005)	Centre de détention de Hull 75, Saint-François Gatineau (Québec) J9A 1B4 (819) 772-3052	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	13 306	4
Transport TFI 2, S E C (603858)	Malex inc. 500, Rue Vernon Gatineau (Québec) J9J 3K5 (514) 331-4876 poste 4876	2008/06/30 2010/06/29	2012/06/29	13 600	1
Transport Thom ltée (417115)	Transport Thom ltée 592, Boul Saint-René Est C.P. 779, Gatineau (Québec) J8P 6J3 (819) 663-7253	2007/05/31 2009/05/30	2009/05/30	24 000	1
Travaux Publics et Services Gouvernementaux du Canada (600182)	Travaux publics et Services Gouvernementaux du Canada 351, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Y 3Z5 (819) 994-1531	2008/03/27 2009/10/19	2011/10/19	7 058	3
Ultramar ltée (21675)	Ultramar #192 253, Boul Saint-René Ouest Gatineau (Québec) J8P 2V7 (514) 499-6419	2008/07/01 2010/06/30		86 399	3
Ultramar ltée (28407)	Ultramar #36184 3, Av Gatineau Gatineau (Québec) J8T 4H8 (514) 499-6418	2008/07/01 2010/06/30		146 800	4
Ultramar ltée (30619)	Ultramar #36912 34, Boul Mont-Bleu Gatineau (Québec) J8Z 1J1 (514) 499-6418	2008/07/01 2010/06/30		109 940	4
Ultramar ltée (31062)	G O auto enr. 114, Rue Montcalm Gatineau (Québec) J8X 2M2 (514) 499-6418	2008/07/01 2010/06/30		68 325	3

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Ultramar ltée (32219)	Ultramar #36118 410, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1E7 (514) 499-6419	2008/07/05 2010/07/04		150 000	4
Ultramar ltée (32672)	Ultramar Jocelyn Lafrenière 877, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1N6 (514) 499-6418	2008/07/01 2010/06/30		109 120	4
Ultramar ltée (37796)	Richard Gagnon XI enr. 204, Ch Aylmer Gatineau (Québec) J9H 1A1 (514) 499-6418	2008/10/01 2010/09/30		110 000	3
Ultramar ltée (57661)	Ultramar #204 772, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Y 4B9 (514) 499-6419	2008/12/01 2010/11/30		111 300	4
Ultramar ltée (121681)	Ultramar (00022) 629, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 1G2 (514) 499-6418	2007/04/01 2009/03/31		110 000	3
Ultramar ltée (128603)	Ultramar #43617 510, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Y 4A2 (514) 499-6418	2007/10/01 2009/09/30		105 011	5
Ultramar ltée (129577)	Ultramar #00052 105, Rue Maclaren Ouest Gatineau (Québec) J8L 1H6 (514) 499-6418	2007/10/01 2009/09/30		122 730	3
Ultramar ltée (140210)	Ultramar #00060 108, Boul Greber Gatineau (Québec) J8T 3P8 (514) 499-6418	2007/04/01 2009/03/31		110 000	3
Ultramar ltée (143206)	Ultramar #00665 555, Boul Saint-Joseph Gatineau (Québec) J8Y 4A1 (514) 499-6418	2007/10/01 2009/09/30		125 000	5
Ultramar ltée (176586)	Ultramar ltée #59 190, Rue Saint-Rédempteur Gatineau (Québec) J8X 2S9 (514) 499-6419	2007/06/01 2009/05/31		95 466	3

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Ultramar ltée (204172)	Ultramar #24664 (Couche-Tard #616) 265, Boul Saint-Raymond Gatineau (Québec) J9A 3G6 (514) 499-6418	2007/07/01 2009/06/30		90 000	4
Ultramar ltée (209320)	Ultramar #24680 (Couche-Tard #619) 209, Ch Aylmer Gatineau (Québec) J9H 1A3 (514) 499-6418	2007/07/01 2009/06/30		100 000	4
Ultramar ltée (302086)	Couche-Tard #626/Ultramar #36911 630, Boul Labrosse Gatineau (Québec) J8R 1N2 (514) 499-6418	2007/10/01 2009/09/30		110 100	3
Ultramar ltée (302237)	Ultramar #54 320, Boul Gréber Gatineau (Québec) J8T 8H4 (514) 499-6419	2007/12/01 2009/11/30		132 000	3
Ultramar ltée (400389)	Ultramar #85 - card lock #26054 1001, Rte 309 C.P. 10, Gatineau (Québec) J8M 1R4 (514) 499-6419	2007/12/01 2009/11/30		170 000	4
Ultramar ltée (455742)	Ultramar #95 700, Mtée Paiement Gatineau (Québec) J8R 1L3 (514) 499-6419	2008/02/01 2010/01/31		135 000	4
Ville de Gatineau (400493)	Ville de Gatineau 175, Devault Gatineau (Québec) J8Z 1S7 (819) 243-2345 poste 4523	2008/06/01 2010/05/31	2012/05/31	2 500	1
Ville de Gatineau (400563)	Ville de Gatineau 476, Boul Saint-René Est Gatineau (Québec) J8P 8A9 (819) 243-2345 poste 4523	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	75 000	2
Ville de Gatineau (404139)	Ville de Hull 100, Edmonton Gatineau (Québec) J8Y 6N2 (819) 243-2345 poste 4523	2008/07/01 2010/06/30	2012/06/30	116 891	5

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Ville de Gatineau (404243)	Poste de police - Arrondissement Hull 777, Boul de la Carrière Gatineau (Québec) J8Y 6V1 (819) 243-2345 poste 4523	2008/07/01 2010/06/30	2010/06/30	2 275	1
Ville de Gatineau (404244)	Gatineau secteur Hull 25, Laurier Gatineau (Québec) J8X 4C8 (819) 243-2345 poste 4523	2008/07/01 2010/06/30	2012/06/30	2 275	1
Ville de Gatineau (404423)	Gatineau secteur Hull - station de pompage 260, Boul Gamelin Gatineau (Québec) J8Y 1W9 (819) 243-2345 poste 4523	2008/07/01 2010/06/30	2012/06/30	2 270	1
Ville de Gatineau (407577)	Ateliers Municipaux Buckingham 250, Charles Gatineau (Québec) J8L 2J8 (819) 243-2345 poste 4523	2008/10/01 2010/09/30	2012/09/30	9 000	1
Ville de Gatineau (417736)	Ville de Gatineau 44, Ch Eardley Gatineau (Québec) J9H 4K2 (819) 243-2345 poste 4523	2008/03/19 2010/03/18	2010/03/18	60 000	2
Ville de Gatineau (439541)	Usine de traitement d'eau potable à Gatineau 437, Rue Saint-Louis Gatineau (Québec) J8T 4Y6 (819) 243-2345 poste 4523	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	9 484	2
Ville de Gatineau (439668)	Usine de traitement d'eau potable 100, Rue Charles Gatineau (Québec) J8L 2J8 (819) 243-2345 poste 4523	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	5 000	1
Ville de Gatineau (439671)	Usine de traitement d'eau potable à Aylmer 1, Rue Harvey Gatineau (Québec) J9H 6J2 (819) 243-2345 poste 4523	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	5 000	1
Ville de Gatineau (439676)	Usine d'épuration régionale 858-A, Rue Notre-Dame C.P. 577, Gatineau (Québec) J8P 7A2 (819) 243-2345 poste 4523	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	49 124	4

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Ville de Gatineau (439682)	Station de pompage Champlain 119, Rue de la Baie Gatineau (Québec) J8T 3H4 (819) 243-2345 poste 4523	2007/04/23 2009/04/22	2011/04/22	51 837	4
Ville de Gatineau (439683)	Parc Jacques-Cartier 120, Rue Laurier Gatineau (Québec) X0X 0X0 (819) 243-2345 poste 4523	2007/04/05 2009/04/04	2011/04/04	4 500	1
Ville de Gatineau (444055)	Aréna Isabelle et Paul Duchesnay 92, Rue du Patrimoine Gatineau (Québec) J9H 3P4 (819) 243-2345 poste 4523	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	2 500	1
Ville de Gatineau (453551)	Ville de Gatineau 204, Saint-Raymond Gatineau (Québec) J9A 3H6 (819) 243-2345 poste 4523	2008/04/01 2010/03/31	2012/03/31	2 275	1
Ville de Gatineau (453596)	Ville de Gatineau - Gestion des réseaux 401, Ch Mc Connell Gatineau (Québec) X0X 0X0 (819) 243-2345 poste 4523	2008/04/01 2010/03/31	2010/03/31	10 000	1
Ville de Gatineau (455094)	Ville de Gatineau 31, du Quai Gatineau (Québec) J8M 1L6 (819) 243-2345 poste 4523	2008/04/01 2010/03/31	2010/03/31	2 500	1
Ville de Gatineau (600573)	Ville d'Aylmer - Gestion des réseaux 55, Rue Broad Gatineau (Québec) X0X 0X0 (819) 243-2345 poste 4523	2008/07/06 2010/07/05	2010/07/05	4 956	2
Ville de Gatineau (601648)	Usine de traitement d'eau à Gatineau 291, de Lucerne Gatineau (Québec) J9A 1S3 (819) 243-2345 poste 4523	2007/08/30 2009/08/29	2009/08/29	10 000	1
Ville de Gatineau (601789)	Poste d'incendie #1 315, Saint-Rédempteur Gatineau (Québec) J8X 2T6 (819) 243-2345 poste 4523	2007/08/24 2009/08/23	2009/08/23	2 200	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
Ville de Gatineau (602685)	Poste de Police de la ville de Gatineau 590, Grébert Gatineau (Québec) J8T 8B8 (819) 243-2345 poste 4523	2008/07/10 2010/07/09	2010/07/09	50 177	4
Ville de Gatineau (602761)	Maison de la Culture 855, de la Gappe Gatineau (Québec) (819) 243-2345 poste 4523	2008/02/27 2010/02/26	2012/02/26	4 954	2
Villeneuve Roger (60640)	Garage Tanguay 1716, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8R 1B3 (819) 663-1539	2008/12/01 2010/11/30	2010/11/30	54 552	3
Waste Management du Canada inc. (456224)	Waste Management du Canada inc. 627, Av Vernon Gatineau (Québec) J9H 5E1 (819) 772-1605	2007/06/07 2009/06/06	2009/06/06	22 700	1
Wilfrid Poirier Itée (141978)	Taxi Régal 165, Rue Jean-Proulx Gatineau (Québec) J8Z 1T4 (819) 777-5231	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	45 500	2
Wilfrid Poirier Itée (195222)	Wilfrid Poirier Itée 34, Eddy Gatineau (Québec) J8X 2V6 (819) 777-5231	2007/06/01 2009/05/31	2009/05/31	31 850	1
Wooherda (Canada) inc. (66191)	Wooherda (Canada) inc. 390, Boul Alexandre-Taché Gatineau (Québec) J9A 1M5 (819) 778-1666	2007/10/01 2009/09/30	2009/09/30	87 130	3
150247 Canada inc. (28472)	Couche-Tard #610 51, Boul Fournier Gatineau (Québec) J8Y 6L1 (819) 663-5381	2008/07/01 2010/06/30	2010/06/30	122 822	5
2910501 Canada inc. (303096)	MacEwen 380, Ch Vanier Gatineau (Québec) J9J 1E7 (819) 682-4749	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	95 400	3
2984768 Canada inc. (301993)	Dépanneur L. Grandmaison 187, Rue Georges Gatineau (Québec) J8M 1T6 (819) 986-8828	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	81 530	5

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gatineau					
3075966 Canada inc. (455855)	3075966 Canada inc. 1545, Boul Maloney Est Gatineau (Québec) J8P 6T4 (819) 643-3440	2008/02/01 2010/01/31	2010/01/31	91 000	4
3409112 Canada inc. (302571)	3409112 Canada inc. 1385, Boul de la Vérendrye Gatineau (Québec) J8T 8J8 (819) 243-1410	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	85 000	3
4291042 Canada inc. (300517)	Les immeubles R Poirier S E N C 225, Boul La Gappe Gatineau (Québec) J8T 7Y3 (819) 561-8011	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	84 700	3
6296289 Canada ltée (302244)	Dépanneur Mi-Lou 1143, Rte 148 Gatineau (Québec) J8M 1P1 (819) 986-1482	2007/12/01 2009/11/30	2009/11/30	36 368	2
6579302 Canada inc. (604170)	Marché Suprême 267, Rue Front Gatineau (Québec) J9H 6Z9 (819) 682-5555	2008/12/28 2010/12/27	2010/12/27	195 000	3
9082-5324 Québec inc. (300449)	Delta 411, Boul Saint-René Est Gatineau (Québec) J8P 8A5 (819) 669-1162	2007/07/01 2009/06/30	2009/06/30	90 800	4
Gracefield					
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (404241)	École Sacré-Coeur 11, Rte Saint-Eugène C.P. 313, Gracefield (Québec) J0X 1W0 (819) 449-7866 poste 247	2008/07/01 2010/06/30	2012/06/30	15 318	1
Gaston Caron et Beverly Rusenstrom (69344)	Dépanneur B.G. Caron SENC 1119, Ch de Point-Comfort Gracefield (Québec) J0X 1W0 (819) 463-1515	2007/10/01 2009/09/30	2009/09/30	4 550	1
Gatineau Fish and Game Club inc. (451766)	Gatineau Fish and Game Club inc. (Lac 31 milles) 1011-A, Ch Point Comfort road Gracefield (Québec) J0X 1W0 (819) 463-3460	2008/04/01 2010/03/31	2010/03/31	4 500	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Gracefield					
Jean-Charles Marois (10934)	Garage Jean-Charles Marois inc. 51, Saint-Joseph C.P. 219, Gracefield (Québec) J0X 1W0 (819) 463-2309	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	13 638	1
9015-2034 Québec inc. (55046)	Dépanneur Villeneuve 864, Rte 105 Gracefield (Québec) J0X 1W0 (819) 463-2561	2008/12/01 2010/11/30	2012/11/30	30 000	1
9019-0406 Québec inc. (603653)	Le Bivouac de l'Ancien 92, Rue Principale Gracefield (Québec) J0X 1W0 (819) 463-0869	2007/07/03 2009/07/02	2009/07/02	9 640	1
Grand-Remous					
Camp touristique La Pointe à David inc. (457241)	Camp touristique La Pointe à David inc. 1777, Ch Baskatong Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 438-2844	2008/02/01 2010/01/31	2012/01/31	13 100	1
Coopérative forestière du Nord- Ouest (427830)	Coopérative forestière du Nord- Ouest 996, Rte Transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 782-3656	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	45 400	1
J B Lévesque (1969) inc. (112458)	J B Lévesque (1969) inc. 1435, Rte Transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 438-2880	2007/04/01 2009/03/31	2009/03/31	40 914	3
Pavillon de L'Original (420197)	Pavillon de l'Original 162, Ch Baie Au Sable Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 623-2329	2007/02/01 2009/01/31	2013/01/31	3 800	1
2548-4239 Québec inc. (457397)	Chez Rainville enr. 50, Ch Rainville Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 438-5258	2008/09/29 2010/09/28	2014/09/28	9 100	1
2755-5382 Québec inc. (9365)	2755-5382 Québec inc. 1247, Rte Transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 438-2060	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	58 900	4

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse Téléphone	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Grand-Remous					
2951-5996 Québec inc. (452332)	Pavillon Arc-en-Ciel 77, Ch Décarie Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 438-2965	2008/04/01 2010/03/31	2014/03/31	3 800	1
6260641 Canada inc. (152892)	Relais 117 1159, Rte Transcanadienne C.P. 85, Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 438-2974	2007/06/01 2009/05/31	2009/05/31	80 000	2
9025-2685 Québec inc. (603652)	Pouvoirie Club Brunet 1676, Ch Baskatong Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 (819) 438-5261	2007/11/24 2009/11/23	2011/11/23	13 600	2
Kazabazua					
Rachelle D'Aoust (25650)	Dépanneur Kazabazua 357, Rte 105 Kazabazua (Québec) J0X 1X0 (819) 467-3278	2008/12/12 2010/12/11	2010/12/11	105 000	3
Kitigan Zibi					
Maria Brennan (27243)	Maria Brennan 311, Rue Principale Sud Kitigan Zibi (Québec) J9E 2A7 (819) 449-6074	2008/07/01 2010/06/30	2010/06/30	95 000	3
La Pêche					
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (420741)	Centre La Pêche 5, Principale Ouest La Pêche (Québec) J0X 2W0 (819) 771-4548 poste 235	2007/02/01 2009/01/31	2009/01/31	4 550	1
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (449453)	École La Pêche 3, Principale Est La Pêche (Québec) J0X 2W0 (819) 771-4548 poste 235	2008/02/01 2010/01/31	2010/01/31	4 500	1
Commission scolaire Western Québec (434744)	École Élémentaire de Wakefield 20, Ch Caves C.P. 51, La Pêche (Québec) J0X 3G0 (819) 684-2336	2007/06/01 2009/05/31	2009/05/31	5 000	1
Douglas Morrison Itée (133)	Douglas Morrison Itée 79, Rte 105 La Pêche (Québec) J0X 3G0 (819) 459-2337	2008/06/01 2010/05/31	2010/05/31	326 470	6

ANNEXE E
PHOTOGRAPHIES DU SITE



Photographie #1
Intersection chemin Pink avec le chemin Vanier en direction est
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #2
Chemin Pink à l'ouest du chemin Vanier.
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #3
Rue de la Gravité en direction sud à partir du chemin Pink.
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #4
Chemin Pink en direction ouest à partir de la rue de la Gravité.
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #5
Chemin Pink en direction ouest, entre la rue de la Gravité et le Boulevard des Grives.
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #6
Boulevard des Grives à partir du chemin Pink
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #7
Station-service au sud-ouest de l'intersection du chemin Pink et du Boulevard des Grives, Ville de Gatineau, Québec



Photographie #8
Chemin Pink en direction ouest entre le Boulevard des Grives et la rue Vernon.
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #9
Chemin Pink en direction est à partir de la rue Vernon
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #10
Commerces à l'ouest de la rue Vernon sur le chemin Pink.
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #11
Chemin Pink en direction ouest entre la rue Vernon et la rue du Conservatoire
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #12
Rue du Conservatoire à partir du chemin Pink.
Ville de Gatineau, Québec



Photographie #13
Vue sur les installations du Musée canadien de la nature, entre la rue du Conservatoire
et la rue Auguste-Mondoux, Ville de Gatineau, Québec



Photographie #14
Vue sur les commerces en bordure nord du Chemin Pink, entre la rue du Conservatoire
et le chemin Vanier, Ville de Gatineau, Québec



Photographie #15
Vue sur la station-service située au 1668, chemin Pink
Ville de Gatineau, Québec

**VILLE DE GATINEAU
ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN PINK
VILLE DE GATINEAU, QUÉBEC**

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE DE PHASE II**

Préparé par :


Jean-François Mouton, ing.f., M.Sc., EESA®
Chargé de projet - Environnement

Vérifié par :


Jean Roberge
Associé, Directeur - Environnement

PROJET N°: G001739-135-080

Le 30 janvier 2009

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.	INTRODUCTION 1
2.	ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE II 2
2.1	MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE 2
2.2	TRAVAUX RÉALISÉS..... 2
2.2.1	Localisation des infrastructures souterraines 2
2.2.2	Travaux de terrain..... 3
2.2.2.1	Fouilles 3
2.2.2.2	Caractéristique physique des sols 3
2.2.2.3	Échantillonnage des sols lors des sondages..... 3
2.3	CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS..... 4
2.3.1	Critères du MDDEP relatifs aux sols 4
2.4	RÉSULTATS 5
3.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 6
4.	LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE 7

LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Plan de localisation
Annexe B	Plan de localisation des forages
Annexe C	Description détaillée des forages
Annexe D	Résultats des analyses chimiques

1. INTRODUCTION

CIMA+ a été mandatée par la Ville de Gatineau pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site de Phase II (EES Phase II) portant sur le chemin Pink, entre la rue de la Gravité et l'éventuel corridor Deschênes, dans le secteur Hull-Aylmer de la Ville de Gatineau (voir plans de localisation, annexe A).

Cette étude fait suite à une évaluation environnementale de site (ÉÉS), Phase I réalisée en janvier 2009 par CIMA + (N/Réf. G001739-135-080). Lors de cette étude, des indices de contamination potentielle avaient été identifiées sur la propriété à l'étude reliés à la présence d'une station-service: Une station-service située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink (1668, chemin Pink) est titulaire d'équipements pétroliers (5 réservoirs souterrains pour un volume total de 125 000 litres). La présence de réservoirs pétroliers souterrains en bordure du chemin Pink représente une preuve de contamination potentielle du site à l'étude.

L'objectif de la présente étude environnementale de site phase II vise à caractériser les sols sur la portion nord du chemin Pink en bordure de la station-service localisée au 1668 chemin Pink.

Cet exercice permettra de vérifier la présence de contamination dans les sols.

2. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE II

2.1 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

La méthodologie appliquée est basée sur les pratiques et les principes énoncés dans la norme CSA Z769-00, «*Évaluation environnementale de site, phase II*» de l'Association canadienne de normalisation et s'appuie sur les directives gouvernementales présentées dans la *Politique de protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés*, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Cette étude comprend plusieurs étapes, dont les essentiels sont :

- ✚ Élaboration d'une stratégie d'échantillonnage;
- ✚ Détermination des paramètres analytiques ;
- ✚ Choix des techniques de sondage et d'échantillonnage;
- ✚ Préparation du matériel d'échantillonnage ;
- ✚ Vérification de la présence d'infrastructures souterraines ;
- ✚ Réalisation des travaux sur le terrain ;
- ✚ Analyse des échantillons ;
- ✚ Interprétation des données ;
- ✚ Rédaction d'un rapport de caractérisation.

2.2 TRAVAUX RÉALISÉS

2.2.1 Localisation des infrastructures souterraines

Une demande de localisation des infrastructures souterraines a été envoyée au service Info Excavation et à la Ville de Gatineau. Une conduite de la compagnie Gazifère est présente en bordure nord du chemin Pink entre la station de service et le chemin Pink.



2.2.2 Travaux de terrain

Pour l'ensemble de la caractérisation environnementale des sols, réalisée sur le site à l'étude, deux forages ont été effectués en bordure nord du chemin Pink en face des réservoirs souterrains de la station-service.

La localisation des deux forages s'est faite à l'aide d'une chaîne. Ils ont été rapportés sur le croquis placés dans l'annexe B.

2.2.2.1 Fouilles

Les forages (F1 et F2) ont été réalisés le 18 décembre 2008 à l'aide d'une Géoprobe. Les échantillons ont été pris en continu et dans les différentes couches de sol afin de permettre une sélection des échantillons pertinents, en fonction du type de sol rencontré et des indices de contamination observée. Tous les échantillons de sol ont fait l'objet d'une attention particulière selon les prescriptions du *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales*, cahier 5, du ministère de l'Environnement du Québec.

2.2.2.2 Caractéristique physique des sols

Les forages réalisés dans le cadre de cette étude ont permis de déterminer le profil stratigraphique des sols sur le site.

Le profil stratigraphique des sols identifiés comprend une couche d'asphalte reposant sur une couche de remblai de gravier suivie d'une couche de sable silteux. Les forages ont atteint des profondeurs de 3.6 m par rapport à la surface du sol.

Le détail des différentes couches de sol identifiées dans les sondages est présentée à l'annexe C.

2.2.2.3 Échantillonnage des sols lors des sondages

Au total, 14 échantillons de sol ont été prélevés à l'intérieur des forages selon les principes du *Guide d'échantillonnage des sols à des fins d'analyses environnementales* du ministère de l'Environnement. Deux échantillons de sol ont été soumis à l'analyse des hydrocarbures pétroliers C₁₀–C₅₀, des hydrocarbures aromatiques polycycliques et des hydrocarbures aromatiques monocycliques. Les échantillons ont été prélevés à des profondeurs variant de 0.50 à 3.6 mètres de profondeur. Aucun indice organoleptique de

contamination n'a été constaté au cours de l'échantillonnage pour la majorité des échantillons.

Les échantillons de sol ont été expédiés au laboratoire « Maxxam », lequel est certifié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Les échantillons non retenus pour analyses sont conservés pour une période d'un (1) mois par Cima +. Quant aux échantillons analysés, ces derniers sont également conservés pour une période d'un (1) mois par le laboratoire Maxxam Analytique.

2.3 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

2.3.1 Critères du MDDEP relatifs aux sols

Au Québec, l'évaluation de la qualité environnementale des sols et de l'eau souterraine des terrains industriels ou résidentiels s'effectue depuis juin 1998 en fonction du guide de référence du MDDEP intitulé *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (ci-après « Politique »). Cette Politique est basée sur l'usage de critères génériques préétablis et associés à l'utilisation prévue du terrain. À ce titre, la Politique inclut une liste de critères pour une grande variété de composés chimiques (ex. : métaux lourds, hydrocarbures pétroliers, pesticides chlorés, etc.). Tous les composés de cette liste sont associés à trois valeurs seuils (A, B et C).

Les critères génériques servent à évaluer l'ampleur d'une contamination; ils servent également comme objectif de décontamination pour un usage donné. Ils sont aussi utilisés comme outil de gestion des sols contaminés excavés et ont été établis de façon à assurer la protection de la santé des futurs utilisateurs et pour sauvegarder l'environnement. Ces critères constituent le mode d'intervention le plus facile à appliquer sur un terrain, et celui qui demande le moins de suivi et d'engagement pour l'avenir. Leur utilisation doit être le mode de gestion du risque considéré en priorité et être le plus couramment utilisé. La définition des trois valeurs seuils est fournie ci-après.

Niveau A : Teneurs de fond pour les paramètres inorganiques et limite de quantification pour les paramètres organiques.

La limite de quantification est définie comme la concentration minimale qui peut être quantifiée à l'aide d'une méthode d'analyse avec une fiabilité définie. Elle est ordinairement de 3 à 4 fois supérieure à la limite de détection.

Niveau B : Limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle. Sont également inclus les terrains à vocation commerciale situés dans un secteur résidentiel.

L'usage récréatif regroupe un grand nombre de cas possibles qui présentent différentes sensibilités. Ainsi, les usages sensibles comme les terrains de jeu, devront être gérés en fonction du niveau B. Pour leur part, les usages récréatifs considérés moins sensibles, comme les pistes cyclables, peuvent être associés au niveau C.

Niveau C : Limite maximale acceptable pour des terrains à vocation commerciale, non situés dans un secteur résidentiel et pour des terrains à usage industriel.

Étant donné que le secteur à l'étude constitue l'assiette d'une chaussée, soit l'emprise du chemin Pink, c'est le critère C qui est applicable pour fins d'analyse.

2.4 RÉSULTATS

Les résultats des analyses chimiques ont été comparés aux critères génériques de la contamination des sols du ministère de l'Environnement du Québec.

HP C₁₀-C₅₀ : Les résultats d'analyses pour les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ démontrent des niveaux non-détectables. Les sols échantillonnés sur les aires de travaux projetées répondent ainsi aux critères génériques de niveau A.

HAM : Les résultats d'analyses pour les hydrocarbures aromatiques monocycliques (HAM) démontrent des niveaux non-détectables. Les sols échantillonnés sur les aires de travaux projetées répondent ainsi aux critères génériques de niveau A.

HAP : Les résultats d'analyses pour les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) démontrent des niveaux non-détectables. Les sols échantillonnés sur les aires de travaux projetées répondent ainsi aux critères génériques de niveau A.

Les résultats détaillés des analyses chimiques figurent à l'annexe D.

3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CIMA+ a été mandatée par la Ville de Gatineau pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site de Phase II (EES Phase II) portant sur le chemin Pink, entre la rue de la Gravité et l'éventuel corridor Deschênes (advenant la construction du prolongement de l'autoroute 50), dans le secteur Hull-Aylmer de la Ville de Gatineau.

Cette étude fait suite à une évaluation environnementale de site (ÉÉS), Phase I réalisée en janvier 2009 par CIMA + (N/Réf. G001739-135-080). Lors de cette étude, des indices de contamination potentielle avaient été identifiées sur la propriété à l'étude reliés à la présence d'une station-service: Une station-service située en bordure nord et en amont hydraulique du chemin Pink (1668, chemin Pink) est titulaire d'équipements pétroliers (5 réservoirs souterrains pour un volume total de 125 000 litres). La présence de réservoirs pétroliers souterrains en bordure du chemin Pink représente une preuve de contamination potentielle du site à l'étude.

Une campagne d'échantillonnage a été menée le 18 décembre 2008. Au total, deux forages ont été réalisés en bordure nord du chemin Pink en face de la station-service localisée au 1668 chemin Pink.

Au total, quatorze échantillons de sols ont été soumis à des analyses en laboratoire pour les hydrocarbures C₁₀-C₅₀, les HAM et les HAP. Les analyses ont démontré des niveaux non détectables pour les C₁₀-C₅₀, les HAM et les HAP. Ainsi, les sols analysés sont conformes aux critères d'usage résidentiel, commercial et industriel.

4. LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE

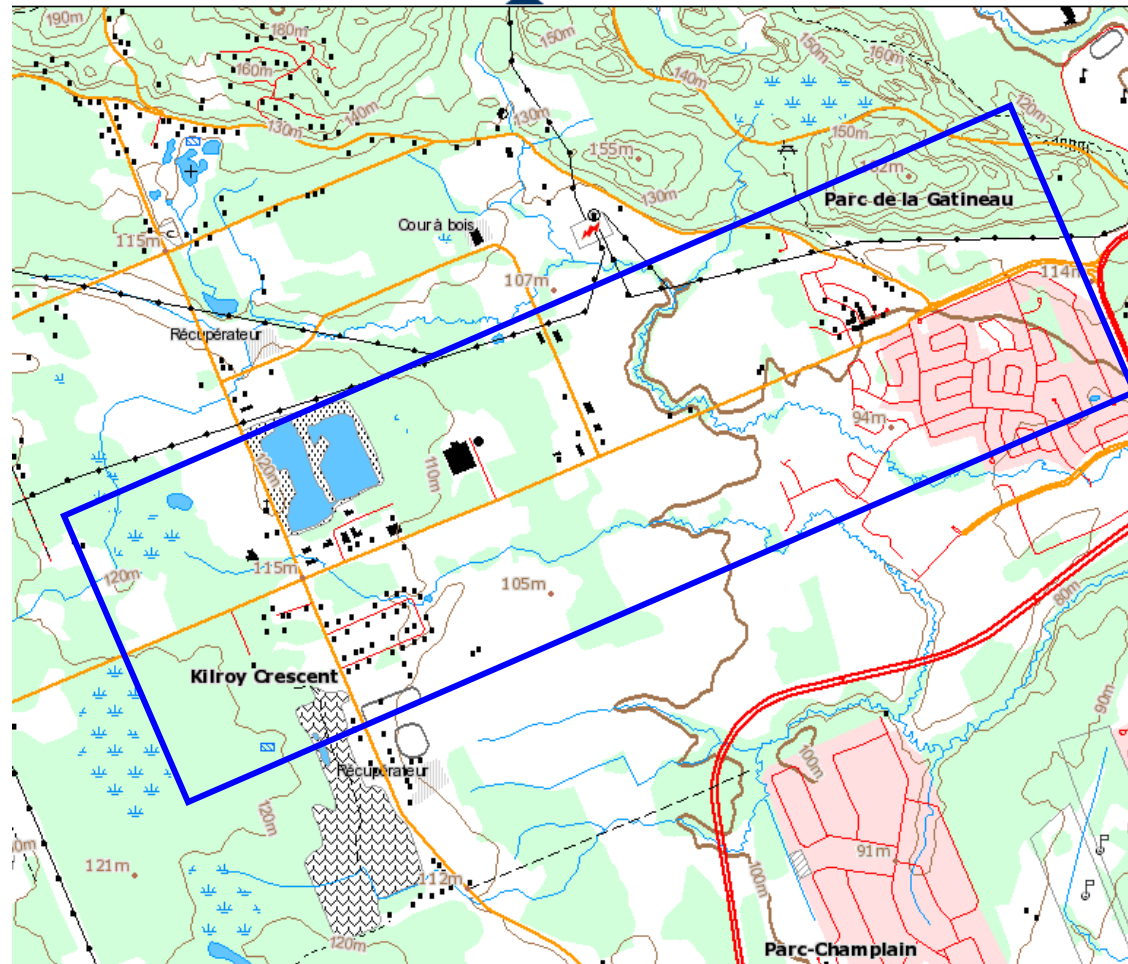
CIMA+ a mené une recherche diligente et raisonnable pour assurer la réalisation de la présente évaluation, selon les règles de l'art applicables.

Les constatations présentées dans ce rapport sont strictement limitées à l'époque de l'évaluation. Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les informations et documents disponibles, les observations lors de la visite de la propriété, de même que sur les renseignements fournis par les intervenants rencontrés. L'interprétation fournie dans ce rapport se limite à ces données.

CIMA+ ne se tient pas responsable des conclusions erronées dues à la dissimulation volontaire ou à la non-disponibilité d'une information pertinente. Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements qui serait exprimée dans le texte est technique; elle n'est pas et ne doit pas, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique.

CIMA+ a préparé ce rapport uniquement pour l'utilisation par le client. Toute utilisation de ce rapport par un tiers, de même que toute décision basée sur ce rapport, est l'unique responsabilité de celle-ci. **CIMA+** ne saurait être tenu responsable pour d'éventuels dommages subis par un tiers résultant d'une décision prise ou basée sur ce rapport.

ANNEXE A
PLAN DE LOCALISATION



Plan de localisation
Chemin Pink et les environs
Ville de Gatineau, Québec

ANNEXE B
PLAN DE LOCALISATION DES FORAGES



CHEMIN PINK



FORAGE

Projet/Titre:
Project/Title:

**CHEMIN PINK – ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DE SITE, PHASE 2**
PLAN DE LOCALISATION DES FORAGES

CIMA

420, boul. Maloney Est bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7
Téléphone : (819) 663-8284
Télécopieur : (819) 663-0084
www.cima.ca

ISO
9001

Dessiné par:
Drawn by: V.BERGERON
Conçu par:
Designed by: J-F.MOUTON
Approuvé par:
Approved by: J-F.MOUTON

Contrat no.:
Contract no.: G001739
Date: 6 JANVIER 2009
Echelle:
Scale: 1:400

Dessin no.:
Drawing no.:
ENV-01

ANNEXE C
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES FORAGES

Coupe stratigraphique									
Date:		18-12-2008			Sondage numéro:		F1		
Nom du projet:		Étude d'impact Chemin Pink			Échantillonneur:		S. Boisvenue		
Numéro du projet:		G001739-135-080			Feuille numéro:		1		
Lieu:		Ville de Gatineau (secteur Aylmer)			Profondeur atteinte:		360 cm		
Équipement utilisé:		Géoprobe			Technicien:		S. Boisvenue		
pf. en	Géologie		Échantillons			Paramètre d'analyse	Contamination		
	Lithologie	Description	No.	État	Réc. %		Visuelle	Odeur	Remarques
10		asphalte							
20									
30									
40		remblai de gravier							
50			F1-1				couleur gris pâle	aucune odeur	
60									
70									
80		sable							
90									
100			F1-2				couleur brun foncé	aucune odeur	
110									
120									
130									
140			F1-3				couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
150		sable silteux avec gravier							
160									
170									
180									
190									
200									
210									
220			F1-4				couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
230									
240									
250									
260			F1-5				couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
270		sable silteux avec gravier							
280									
290									
300									
310									
320									
330									
340									
350			F1-6 / F1-6 DUP			C10-C50, HAP, HAM	couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
360									

AUCUNE NAPPE PHRÉATIQUE RENCONTRÉE LORS DE L'EXCAVATION

Coupe stratigraphique									
Date:		18-12-2008			Sondage numéro:		F2		
Nom du projet:		Étude d'impact Chemin Pink			Échantillonneur:		S. Boisvenue		
Numéro du projet:		G001739-135-080			Feuille numéro:		1		
Lieu:		Ville de Gatineau (secteur Aylmer)			Profondeur atteinte:		360 cm		
Équipement utilisé:		Géoprobe			Technicien:		S. Boisvenue		
pf. en	Géologie		Échantillons			Paramètre d'analyse	Contamination		
	Lithologie	Description	No.	État	Réc.%		Visuelle	Odeur	Remarques
10		asphalte							
20		remblai de gravier	F2-1				couleur gris pâle	aucune odeur	
30									
40									
50		sable avec gravier	F2-2				couleur brun foncé	aucune odeur	
60									
70									
80									
90		sable silteux avec roches et gravier	F2-3				couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
100									
110									
120									
130									
140		sable silteux	F2-4			C10-C50, HAP, HAM	couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
150									
160									
170									
180		sable silteux	F2-5				couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
190									
200									
210									
220									
230									
240									
250									
260									
270									
280		F2-6 / F2-6 DUP					couleur brun gris	aucune odeur	sol humide
290									
300									
310									
320									
330									
340									
350									
360									

AUCUNE NAPPE PHRÉATIQUE RENCONTRÉE LORS DE L'EXCAVATION



Photographie #1
Forage 1 (profondeur 0 à 120 cm)



Photographie #2
Forage 1 (profondeur 120 à 240 cm)

G001739-135-080



Photographie #3
Forage 1 (profondeur 240 à 360 cm)



Photographie #4
Forage 2 (profondeur 0 à 120 cm)

G001739-135-080



Photographie #5
Forage 2 (profondeur 120 à 240 cm)



Photographie #6
Forage 2 (profondeur 240 à 360 cm)

G001739-135-080

ANNEXE D
RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES

Attention: Jean-François Mouton

CIMA
420, boul. Maloney Est
bureau 201
Gatineau , PQ
CANADA J8P 1E7

Votre # du projet: G001739
Chantier: CH.PINK
Votre # Bordereau: E741760

Date du rapport: 2008/12/29

CERTIFICAT D'ANALYSES

DE DOSSIER MAXXAM: A859821

Reçu: 2008/12/19, 11:00

Matrice: SOL

Nombre d'échantillons reçus: 2

Analyses	Quantité	Date de l' extraction	Date Analysé	Méthode de laboratoire	Méthode d'analyse
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2	2008/12/23	2008/12/23	STL SOP-00151/12	GC/FID
Frais de gestion	2	N/A	2008/12/19		
Hydrocarbures Aromatiques Monocycliques	2	2008/12/22	2008/12/23	STL SOP-00145/7	"Purge/Trap" GC/MS
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	2	2008/12/23	2008/12/24	STL SOP-00137/8	GC/MS SIM

clé de cryptage

Veillez adresser toute question concernant ce certificat d'analyse à votre chargé(e) de projets

LORENA DI BENEDETTO, B.Sc., chimiste, Chargée de projet
Email: LORENA.DIBENEDETTO@maxxamalytics.com
Phone# (514) 448-9001 Ext:262

=====
Maxxam a mis en place des procédures qui protègent contre l'utilisation malsaine de la signature électronique et emploie les signataires requis selon la section 5.10.2 du guide ISO/IEC 17025:2005(E). Le CCN et le CALA ont tous deux approuvé cette façon de rapporter les résultats ainsi que ce format électronique de rapport.

Veillez vous référer à la page des signatures de validation pour le détail des validations par département.

Dossier Maxxam: A859821
 Date du rapport: 2008/12/29

 CIMA
 Votre # du projet: G001739
 Nom de projet: CH.PINK
 Initiales du préleveur: SB

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					G56734	G56735		
Date d'échantillonnage					2008/12/18	2008/12/18		
# Bordereau					E741760	E741760		
	Unités	A	B	C	F2-4	F1-6	LDR	Lot CQ
% Humidité	%	-	-	-	9.3	9.1	N/A	N/A
HAP								
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	ND	ND	0.1	584618
Acénaphylène	mg/kg	0.1	10	100	ND	ND	0.1	584618
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	ND	ND	0.1	584618
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Benzo(ghi)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Dibenz(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
7,12-Diméthylbenzanthracène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	ND	ND	0.1	584618
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	ND	ND	0.1	584618
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
3-Méthylcholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	ND	ND	0.1	584618
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	ND	ND	0.1	584618
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	ND	ND	0.1	584618
2-Méthylnaphtalène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
1-Méthylnaphtalène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
1,3-Diméthylnaphtalène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
2,3,5-Triméthylnaphtalène	mg/kg	0.1	1	10	ND	ND	0.1	584618
Récupération des Surrogates (%)								
D10-Anthracène	%	-	-	-	82	76	N/A	584618
D12-Benzo(a)pyrène	%	-	-	-	76	71	N/A	584618
D14-Terphenyl	%	-	-	-	86	81	N/A	584618
D8-Acenaphthylene	%	-	-	-	83	80	N/A	584618
ND = Non détecté N/A = Non applicable LDR = Limite de détection rapportée Lot CQ = Lot contrôle qualité								

Dossier Maxxam: A859821
Date du rapport: 2008/12/29

CIMA
Votre # du projet: G001739
Nom de projet: CH.PINK
Initiales du préleveur: SB

HAP PAR GCMS (SOL)

ID Maxxam					G56734	G56735		
Date d'échantillonnage					2008/12/18	2008/12/18		
# Bordereau					E741760	E741760		
	Unités	A	B	C	F2-4	F1-6	LDR	Lot CQ

D8-Naphtalène	%	-	-	-	71	70	N/A	584618
---------------	---	---	---	---	----	----	-----	--------

N/A = Non applicable
LDR = Limite de détection rapportée
Lot CQ = Lot contrôle qualité

Dossier Maxxam: A859821
Date du rapport: 2008/12/29

CIMA
Votre # du projet: G001739
Nom de projet: CH.PINK
Initiales du préleveur: SB

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

ID Maxxam					G56734	G56735		
Date d'échantillonnage					2008/12/18	2008/12/18		
# Bordereau					E741760	E741760		
	Unités	A	B	C	F2-4	F1-6	LDR	Lot CQ

% Humidité	%	-	-	-	9.3	9.1	N/A	N/A
HYDRO. PÉTROLIERS TOTAUX								
Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	mg/kg	300	700	3500	ND	ND	100	584490
Récupération des Surrogates (%)								
1-Chlorooctadécane	%	-	-	-	75	75	N/A	584490
ND = Non détecté N/A = Non applicable LDR = Limite de détection rapportée Lot CQ = Lot contrôle qualité								

Dossier Maxxam: A859821
Date du rapport: 2008/12/29

CIMA
Votre # du projet: G001739
Nom de projet: CH.PINK
Initiales du préleveur: SB

HAM PAR PT-GC/MS (SOL)

ID Maxxam					G56734	G56735		
Date d'échantillonnage					2008/12/18	2008/12/18		
# Bordereau					E741760	E741760		
	Unités	A	B	C	F2-4	F1-6	LDR	Lot CQ
% Humidité	%	-	-	-	9.3	9.1	N/A	N/A
VOLATILS								
Benzène	mg/kg	0.1	0.5	5	ND	ND	0.1	584260
Chlorobenzène	mg/kg	0.2	1	10	ND	ND	0.2	584260
1,2-Dichlorobenzène	mg/kg	0.2	1	10	ND	ND	0.2	584260
1,3-Dichlorobenzène	mg/kg	0.2	1	10	ND	ND	0.2	584260
1,4-Dichlorobenzène	mg/kg	0.2	1	10	ND	ND	0.2	584260
Ethylbenzène	mg/kg	0.2	5	50	ND	ND	0.2	584260
Styrène	mg/kg	0.2	5	50	ND	ND	0.2	584260
Toluène	mg/kg	0.2	3	30	ND	ND	0.2	584260
Xylènes Totaux	mg/kg	0.2	5	50	ND	ND	0.2	584260
Récupération des Surrogates (%)								
4-Bromofluorobenzène	%	-	-	-	94	94	N/A	584260
D10-Ethylbenzène	%	-	-	-	102	105	N/A	584260
D4-1,2-Dichloroéthane	%	-	-	-	100	100	N/A	584260
D8-Toluène	%	-	-	-	96	97	N/A	584260
ND = Non détecté N/A = Non applicable LDR = Limite de détection rapportée Lot CQ = Lot contrôle qualité								

Dossier Maxxam: A859821
Date du rapport: 2008/12/29

CIMA
Votre # du projet: G001739
Nom de projet: CH.PINK
Initiales du préleveur: SB

REMARQUES GÉNÉRALES

État des échantillons à l'arrivée: BON

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

A,B,C: Ces critères proviennent de l'Annexe 2 de la "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". Pour toutes les analyses de métaux(et métalloïdes) dans les sols, le critère A désigne la " Teneur de fond Secteur Basses-Terres du Saint-Laurent ".

Pour l'eau souterraine:

Les critères A et B proviennent de l'annexe 2 de la "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". Le critère A désigne l'eau souterraine pour fin de consommation et le critère B désigne l'eau souterraine qui fait résurgence dans les eaux de surface ou qui s'infiltré dans les égouts.

Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent être interprétées dans aucun autre contexte.

- = Ce composé ne fait pas parti de la réglementation.

HAP PAR GCMS (SOL)

Veillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (spike et surrogates). Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour le blanc de méthode.

HYDROCARBURES PAR GCFID (SOL)

Veillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (spike et surrogates). Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour le blanc de méthode.

HAM PAR PT-GC/MS (SOL)

Veillez noter que les résultats n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (spike et surrogates). Veuillez noter que les résultats ont été corrigés pour le blanc de méthode. Un blanc de laboratoire est analysé quotidiennement pour mesurer le bruit de fond du laboratoire.

Les résultats s'appliquent seulement pour les paramètres analysés.

CIMA
 Attention: Jean-François Mouton
 Votre # du projet: G001739
 P.O. #:
 Nom de projet: CH.PINK

 Rapport Assurance Qualité
 Dossier Maxxam: A859821

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités		
584260 MH2	SPIKE	4-Bromofluorobenzène	2008/12/22		105	%		
		D10-Ethylbenzène	2008/12/22		99	%		
		D4-1,2-Dichloroéthane	2008/12/22		99	%		
		D8-Toluène	2008/12/22		96	%		
		Benzène	2008/12/22		103	%		
		Chlorobenzène	2008/12/22		93	%		
		1,2-Dichlorobenzène	2008/12/22		80	%		
		1,3-Dichlorobenzène	2008/12/22		88	%		
		1,4-Dichlorobenzène	2008/12/22		83	%		
		Ethylbenzène	2008/12/22		102	%		
		Styrène	2008/12/22		94	%		
		Toluène	2008/12/22		98	%		
		Xylènes Totaux	2008/12/22		101	%		
		BLANC DE MÉTHODE		4-Bromofluorobenzène	2008/12/22		93	%
				D10-Ethylbenzène	2008/12/22		109	%
				D4-1,2-Dichloroéthane	2008/12/22		97	%
				D8-Toluène	2008/12/22		98	%
Benzène	2008/12/22			ND, LDR=0.1		mg/kg		
Chlorobenzène	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
1,2-Dichlorobenzène	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
1,3-Dichlorobenzène	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
1,4-Dichlorobenzène	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
Ethylbenzène	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
Styrène	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
Toluène	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
Xylènes Totaux	2008/12/22			ND, LDR=0.2		mg/kg		
584490 CT2	SPIKE	1-Chlorooctadécane	2008/12/23		80	%		
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2008/12/23		87	%		
BLANC DE MÉTHODE		1-Chlorooctadécane	2008/12/23		74	%		
		Hydrocarbures Pétroliers (C10-C50)	2008/12/23	ND, LDR=100		mg/kg		
584618 AK2	SPIKE	D10-Anthracène	2008/12/23		70	%		
		D12-Benzo(a)pyrène	2008/12/23		69	%		
		D14-Terphenyl	2008/12/23		70	%		
		D8-Acenaphthylène	2008/12/23		76	%		
		D8-Naphtalène	2008/12/23		65	%		
		Acénaphène	2008/12/23		72	%		
		Acénaphthylène	2008/12/23		71	%		
		Anthracène	2008/12/23		64	%		
		Benzo(a)anthracène	2008/12/23		62	%		
		Benzo(a)pyrène	2008/12/23		67	%		
		Benzo(b+j+k)fluoranthène	2008/12/23		66	%		
		Benzo(ghi)pérylène	2008/12/23		61	%		
		Chrysène	2008/12/23		66	%		
		Dibenz(a,h)anthracène	2008/12/23		56	%		
		Dibenzo(a,i)pyrène	2008/12/23		46	%		
		Dibenzo(a,h)pyrène	2008/12/23		45	%		
		Dibenzo(a,l)pyrène	2008/12/23		65	%		
		7,12-Diméthylbenzanthracène	2008/12/23		53	%		
		Fluoranthène	2008/12/23		70	%		
		Fluorène	2008/12/23		70	%		
		Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2008/12/23		61	%		
		3-Méthylcholanthrène	2008/12/23		70	%		
		Naphtalène	2008/12/23		63	%		

CIMA
Attention: Jean-François Mouton
Votre # du projet: G001739
P.O. #:
Nom de projet: CH.PINK

Rapport Assurance Qualité (Suite)

Dossier Maxxam: A859821

Lot AQ/CQ Num Init	Type CQ	Paramètre	Date Analysé aaaa/mm/jj	Valeur	Réc	Unités
584618 AK2	SPIKE	Phénanthrène	2008/12/23		66	%
		Pyrène	2008/12/23		70	%
		2-Méthylnaphtalène	2008/12/23		75	%
		1-Méthylnaphtalène	2008/12/23		66	%
		1,3-Diméthylnaphtalène	2008/12/23		69	%
		2,3,5-Triméthylnaphtalène	2008/12/23		74	%
	BLANC DE MÉTHODE	D10-Anthracène	2008/12/23		69	%
		D12-Benzo(a)pyrène	2008/12/23		66	%
		D14-Terphenyl	2008/12/23		68	%
		D8-Acenaphthylene	2008/12/23		75	%
		D8-Naphtalène	2008/12/23		62	%
		Acénaphène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Acénaphtylène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Anthracène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(a)anthracène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(a)pyrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(b+j+k)fluoranthène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(c)phénanthrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Benzo(ghi)pérylène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Chrysène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenz(a,h)anthracène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,i)pyrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,h)pyrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Dibenzo(a,l)pyrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		7,12-Diméthylbenzanthracène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Fluoranthène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Fluorène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		3-Méthylcholanthrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Naphtalène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Phénanthrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		Pyrène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
		2-Méthylnaphtalène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg
1-Méthylnaphtalène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg		
1,3-Diméthylnaphtalène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg		
2,3,5-Triméthylnaphtalène	2008/12/23	ND, LDR=0.1		mg/kg		

ND = Non détecté
LDR = Limite de détection rapportée
SPIKE = Blanc fortifié
Réc = Récupération

Page des signatures de validation

Dossier Maxxam: A859821

The analytical data and all QC contained in this report were reviewed and validated by the following individual(s).



DANIELA MAZILU, B.Sc. Chimiste, Analyste 2



JEAN FREDERIC LAMY, B.Sc., chimiste, Analyste SR.



NOUREDDINE CHAFIAAI, B.Sc., Chimiste, Analyste 2

=====

Maxxam has procedures in place to guard against improper use of the electronic signature and have the required "signatories", as per section 5.10.2 of ISO/IEC 17025:2005(E), signing the reports. SCC and CALA have approved this reporting process and electronic report format.

